



Aujourd'hui Pluvieux ce matin, puis variable avec éclaircies et averses le soir (neige à 1000 puis 700 mètres). En montagne, vent modéré à fort du sud-ouest.

Demain Variable avec des averses, limite des chutes de neige vers 700 m. Vendredi, belles éclaircies. Samedi et dimanche: évolution incertaine.

Lac des Brenets 752,37 m				Lever 7 h 15	Coucher 19 h 59
Lac de Neuchâtel 429,88 m	2°	-1°	1000 m	17 h 08	6 h 18

Fête à souhaiter: Amédée

PAS DE FLEUR POUR LA VOIX DE L'ÉCONOMIE

La «Neue Zürcher Zeitung» farouchement indépendante ▶ 4

ET MAINTENANT: MOTEURS!

Portescap vend ses «parechocs d'horlogerie» ▶ 6

CASTOR SOUS LE TRAIN

Une colonie clandestine au Val-de-Travers ▶ 17

AFFAIRE MUSEY

L'enquête est close ▶ 27

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

OPINION

Nombrilisme...

Il paraît que les Suisses ont le nombril bien fait. Il tourne rond, forme un joli colimaçon d'un ourlet régulier.

Tenu bien propre, il est pour beaucoup un sujet de légitime admiration.

La Suisse économique du dix-neuvième siècle, qui s'ouvrait au monde, admirait son nombril qui, à partir d'un point central, se déployait à l'infini comme le faisaient ses commerçants sur les marchés du monde.

Dans notre siècle finissant et dans une Suisse un peu plus ridée par l'âge, le nombril n'a rien perdu de sa fascinante splendeur, mais le regard que lui porte le Suisse tourne en sens inverse. Il admire ce mouvement gracieux qui de la plage infinie du ventre tourbillonne vers un point central sensible et secret.

Notre nombril n'a pas changé, c'est le regard que nous portons sur lui qui est tout autre.

Tout différent aussi est le regard que porte l'Europe communautaire sur le lieu géographique de son nombril, la Suisse.

L'Europe, qui se déploie pour créer un vaste marché intérieur unique, n'a pas besoin de la Suisse, encore qu'Helvétia est bonne fille à supporter un déficit commercial de quelque 17 milliards de francs au profit du Marché commun.

A la fin de la semaine dernière, les 26 conseillers d'Etat, chefs des départements cantonaux de l'économie publique, ont fait une course d'école à Bruxelles.

Ils ont été s'informer sur place des événements à venir dans cette Europe des 12 qui, durant 1992, va jeter les bases des grands accords économiques dont une majorité devrait entrer en force en 1993.

Cette information à la source était nécessaire. En effet, si l'information circule très bien entre la Mission suisse auprès des communautés européennes et le Bureau d'intégration à Berne, au-delà le niveau sombre dans la médiocrité; à preuve le passage récent à Bruxelles d'une délégation du Conseil national dont quelques questions étaient d'une navrante sottise pour rester dans le vocabulaire poli de la diplomatie!

Nos conseillers d'Etat rapportent de Bruxelles une vision des problèmes qui échappe encore à la Suisse obnubilée par les questions économiques. La réalisation d'objectifs économiques dans l'Europe communautaire va entraîner une cascade de conséquences politiques qui feront l'objet de décisions, lesquelles auront une influence importante, donc des effets en Suisse, auxquels nous ne sommes absolument pas préparés.

La Communauté européenne négociera avec la Suisse, mais elle posera, en préalable le principe de la réciprocité des accords qu'ils soient économiques, sociaux ou politiques. Cela signifie simplement qu'il faut déjà nous entraîner à faire tourner notre nombril dans l'autre sens!

Gil BAILLOD

Coupés du monde

Les territoires occupés en état de siège

A Gaza depuis 22 heures lundi soir et en Cisjordanie depuis 1 heure hier matin, tous les territoires palestiniens occupés par les Israéliens depuis juin 1967 sont en état de siège.

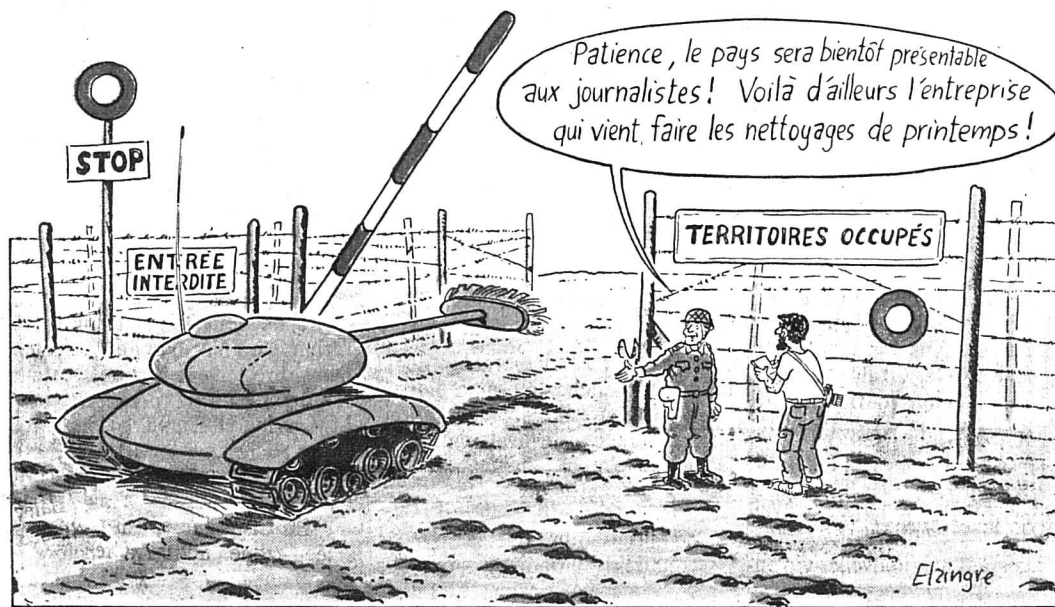
Dans la bande de Gaza, le couvre-feu a été imposé sur toutes les agglomérations et tous les camps de réfugiés, soit 630.000 habitants. Personne ne peut sortir de chez soi jusqu'à vendredi, 3 heures locales. Pendant ces trois jours, aucun des 50.000 ouvriers arabes qui se rendent quotidiennement en Israël ne pourra aller à son travail. Toutes les communications téléphoniques entre la bande de Gaza et le reste du monde sont coupées, sauf pour les organisations internationales.

En Cisjordanie, qui a été déclarée «zone militaire fermée», la population (800.000 habitants environ) ne peut ni se rendre en Israël, ni en Jordanie, ni à Jérusalem. Les gens ne peuvent se déplacer que dans les environs immédiats des localités où ils habitent.

Là aussi, les ouvriers arabes - estimés à 50.000 - ne pourront pas se rendre à leur travail en Israël.

PONTS FERMÉS

L'armée a placé des postes de contrôle sur toutes les routes menant d'Israël à Gaza et en Cisjordanie. En Cisjordanie, toutes les routes et tous les accès aux principales agglomérations sont sous surveillance. Les ponts sur le Jourdain sont fermés. Hier, les journalistes et photographes ont été systématiquement refoulés sous la menace des armes à l'entrée des territoires occupés.



L'Association de la presse étrangère en Israël a refusé la proposition de l'armée d'organiser des «pools» restreints de journalistes, qui, sous la conduite d'officiers, se seraient rendus dans les territoires occupés pendant ces trois jours. Elle devra donc s'en remettre à un communiqué publié chaque soir par l'armée.

PAS DE VISITE DE BETHLÉEM

L'interdiction de pénétrer dans les territoires occupés s'applique aussi aux touristes étrangers. Aucun de ceux-ci, venus à l'occasion de Pâques, ne pourra visiter les Lieux Saints de Bethléem. En définitive, seuls les colons

israéliens - quelque 60.000 personnes - pourront circuler librement dans ces 6500 km² coupés du monde pendant trois jours.

La raison de cette mesure sans précédent est la commémoration, aujourd'hui, de la «Journée de la Terre», ordinairement célébrée depuis douze ans par les Arabes israéliens pour protester contre la confiscation de certaines de leurs terres en 1976, mais à laquelle l'OLP a décidé de se joindre cette année.

Le général Dan Shomron, chef d'état-major de Tsahal, a indiqué que cette mesure pourrait être prolongée au-delà de vendredi si le maintien de l'ordre le justifie. De son côté, le président du Conseil,

Yitzhak Shamir, a justifié le bien-fondé de cette initiative en déclarant à des journalistes: «Les moyens ne comptent pas. C'est la fin qui importe. L'objectif est que ces journées se passent comme toute journée doit l'être - dans la paix et le calme».

INCIDENTS

Malgré ces précautions sans précédent, des incidents ont été signalés hier. Le plus important a eu lieu à Zeita, près de Tulkarm, dans le nord de la Cisjordanie, où entre 10 et 20 Palestiniens ont été blessés par balles, par des soldats israéliens, au cours d'une manifestation, selon un source palestinienne. (ats, afp, reuter)

«Il m'avait reconnu»

France: arrestation du meurtrier d'Hervé Tondu

Neuf jours après l'enlèvement et le meurtre d'Hervé Tondu, ce jeune homme de 19 ans abattu de deux balles dans la tête près de Bourgoin-Jallieu (Isère), les policiers du SRPJ de Nice ont arrêté lundi soir son assassin présumé: il s'agit de Pascal Le Gac, 23 ans, interpellé à son domicile à Juan-les-Pins (Alpes Maritimes).

«Je l'ai tué parce qu'il m'avait reconnu malgré ma cagoule», a avoué aux policiers Pascal Le Gac, qui est également entendu pour le meurtre à coups de gourdin, d'une octogénaire dans le petit village de Fillinge (Haute-Savoie), le 1er février dernier. Mais il nie être l'auteur de ce meurtre.

Sur le gourdin qui a servi à tuer Mme Angèle Ducret, les policiers auraient pourtant retrouvé les empreintes du jeune meurtrier. Le parquet de Thonon également en

charge de ce dossier, se refusait hier à tout rapprochement prématuré.

Déjà connu des services de police pour des délits mineurs, Pascal Le Gac était sorti le 11 janvier dernier de la maison d'arrêt de Lorient (Morbihan) où il avait purgé une peine d'un an pour «escroqueries, vols de voitures et falsifications de documents administratifs». Né à Versailles en avril 1965, il avait, après sa libération rejoint ses parents installés à Menton, avant d'organiser le rapt du jeune Hervé Tondu, fils du directeur du magasin «Intermarché» de Gaillard (près d'Annemasse), où il avait travaillé deux mois en 1985.

C'est grâce aux empreintes digitales retrouvées dans la R5 abandonnée à Bourgoin (Isère) que les policiers ont pu très rapidement identifier l'auteur de ce rapt. (ap)

Militante antiapartheid tuée à Paris

L'ANC met en cause le gouvernement sud-africain

Dulcie September, une métisse d'une cinquantaine d'années, représentante pour la France, la Suisse et le Luxembourg du Congrès national africain (ANC), a été assassinée hier à Paris dans les locaux du principal mouvement anti-apartheid.

Depuis son siège de Lusaka, en Zambie, l'ANC a immédiatement mis en cause le gouvernement de Pretoria.

«Ceci est l'illustration des menaces de Magnus Malan (le ministre sud-africain de la Défense)», qui a déclaré que «l'ANC peut-être frappée partout dans le monde», a indiqué le porte-parole du mouvement.

Le gouvernement sud-africain a rejeté toute participation dans cet assassinat. Dans une déclaration diffusée par l'ambassade d'Afrique du Sud à Paris, le ministre des Affaires étrangères, Rulof «Pik»

Botha, a souligné que son gouvernement «ne pouvait être tenu pour responsable de cette mort».

«Bien que des détails concernant l'assassin ne soient pas encore connus, le gouvernement (sud-africain) doit cependant souligner que des querelles sérieuses existent dans les rangs d'organisations qui utilisent la violence pour atteindre des objectifs politiques», a ajouté le ministre.

Selon des informations recueillies sur place, Mme September a été tuée entre 9 h et 10 h sur le palier de son bureau au 4e étage d'un immeuble. Personne n'aurait entendu de

coups de feu. Apparemment, son meurtrier connaissait son emploi du temps et l'attendait sur place. Après la découverte de son corps par un voisin, vers 10 h, le quartier a été rapidement bouclé par la police.

L'assassinat de Mme September intervient au moment où se multiplient les accrochages entre forces de sécurité sud-africaines et maquisards de l'ANC.

Onze membres présumés de l'ANC ont été abattus depuis vendredi, dont quatre au cours d'une opération montée lundi par un commando de l'armée sud-africaine dans un faubourg de Gaborone, la capitale du Botswana.

Hier, quatre autres membres de l'ANC ont été abattus par des unités sud-africaines près du Zimbabwe.

Cet assassinat a par ailleurs sou-

levé une polémique sur la qualité des mesures de sécurité dont Mme September faisait l'objet.

(ats, afp, ap, reuter)

Faites confiance à

VAC

RENÉ JUNOD SA
115, Av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039 21 11 21

le magasin où vous êtes sûrs d'être bien servis

Les colonnes de L'Impartial une base solide pour votre publicité

L'ÉVÉNEMENT

Rideau de silence

Rideau de fer tiré sur les territoires occupés par Israël.

Pendant trois jours, les mass media n'auront plus le droit de relater ce qui se passe à Gaza et en Cisjordanie.

L'Etat hébreu craint, en effet, de vives manifestations des Palestiniens à propos des terres qui leur ont été enlevées. Il les recouvre donc du silence de la mer.

Trois jours, ce n'est pas un monde! Mais le laps de temps peut permettre aux colons de parfaire leur stratégie, d'accomplir quelque besogne qui ne redore pas l'éclat d'Israël aux yeux de l'opinion publique.

En l'occurrence, toutefois, nous aimerions surtout insister sur l'importance capitale de l'information dans les conflits.

Chez nous, on en sous-estime souvent encore la portée. En guerre, depuis quarante ans, les

Israéliens en connaissent tous les détours. Ils en savent la puissance égale aux armes les plus sophistiquées, les plus fatales.

On a pu lire naguère dans un numéro du «*Courrier de l'Unesco*»: «*La technologie considérable des moyens de communication modernes... n'entraîne-t-elle pas... une forme nouvelle de domination, plus subtile, mais terriblement efficace?*»

Il nous souvient également d'avoir lu dans le *Service de presse socialiste*: «*Il est intéressant d'observer l'analogie qu'il y a entre le développement suivi par les techniques des moyens d'information et celui qu'ont suivi les techniques nucléaires.*»

Ne nous y trompons pas, en conséquence: le mur de silence que l'Etat d'Israël dresse quelques jours au Proche-Orient est une arme de défense formidable.

Il ne s'agit pas de prendre position à son propos. Il s'agit de s'en rendre compte.

Willy BRANDT

Intervention de l'armée
Grève et manifestations au Panama

La plupart des boutiques et des magasins sont restés fermés hier en dépit de la répression gouvernementale contre les organisateurs de la grève destinée à obtenir l'éviction du général Manuel Noriega.

Les soldats et les policiers sont intervenus à coups de matraque et de gaz lacrymogènes contre plusieurs milliers de manifestants, puis ont pénétré dans l'hôtel Marriott, l'un des plus importants de la ville pour arrêter 20 dirigeants de l'opposition et huit journalistes.

«Nous sommes intervenus pour neutraliser le centre d'opérations de la croisée», a déclaré le commandant Felipe Camargo qui avait organisé l'intervention.

Réagissant aux nouvelles violences gouvernementales, le porte-parole du président Ronald Reagan a affirmé qu'il y a des limites à notre patience.

Rappelant la politique de non-intervention militaire des Etats-Unis, Marlin Fitzwater a ajouté: «Cela a toujours été un principe pour nous de protéger les citoyens américains le mieux possible.»

«Nous sommes tous en colère au sujet de cette dernière manifestation et des gens battus et menacés, a-t-il souligné. Je veux simplement exprimer notre colère à tous concernant cet incident.»

Un ancien collaborateur de la Maison-Blanche, Norman Bailey, a par ailleurs déclaré que l'administration Reagan avait ignoré ou caché pendant longtemps le fait que le général Noriega était impliqué dans des affaires de drogue. Une accusation rejetée par le secrétaire d'Etat adjoint aux affaires inter-américaines Elliott Abrams, selon lequel le gouvernement a agi légalement aussi vite qu'il l'a pu. (ap)

Quatre explosions

Attentats contre des établissements bancaires à Marseille

Quatre explosions de petites charges de plastic ont eu lieu presque simultanément devant des banques dans le centre et près du port de Marseille, hier soir vers 22 h 30, faisant des dégâts peu importants.

Ces explosions n'ont pas fait

de victime. Seules les devantures des établissements ont été endommagées.

Aucun mouvement n'a revendiqué dans l'immédiat ces attentats mais les observateurs pensaient à la piste indépendantiste corse de l'ex-FLNC. (ap)

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

A propos du Tibet

Dans sa rubrique «Opinion» du 22 mars, R. Graf tirait l'alarme à propos des fanatismes religieux; il y commentait l'erreur grave de mettre côte à côte le fanatisme khomeyniste et la lutte du peuple tibétain pour sa survie, le tout mêlé avec les luttes sanguinaires de l'Irlande, le combat des sikhs, etc...

C'est oublier que le Tibet est un pays occupé et colonisé par les Chinois au prix d'un million de morts et de quelque 100.000 réfugiés depuis 1959, sans compter les tortures et emprisonnements de tout genre ainsi que la destruction de milliers de monastères. On ne peut donc accuser les bouddhistes tibétains de fanatisme; ils font partie d'une des religions les moins prosélytes du monde, mais la vie religieuse se mêle complètement à la culture et à la vie sociale, au point qu'avant 1959 un tiers de la population vivait dans des monastères! Cela n'explique-t-il pas la présence de moines dans la lutte de ces derniers mois?

Même les Chinois reconnaissent le lien profond entre la vie religieuse et la politique, au point que lors d'une réunion en janvier 1988, le parti communiste a traité de «gauchistes» et de «communistes vieux jeu» les responsables de la répression chinoise à Lhassa en octobre 1987; si les Chinois adoptent vraiment cette ligne de pensée, alors où classer la position de Roland Graf?

J. Guillermin
rue du Nord
La Chaux-de-Fonds

Mon propos n'était nullement d'émettre un quelconque jugement de valeur sur la lutte des Tibétains contre les Chinois; pas plus d'ailleurs que sur la Révolution iranienne. Mais simplement de relever que, dans un monde de plus en plus interdépendant et dominé par la technologie, il n'est peut-être pas sans intérêt de constater que la plupart des grands mouvements de résistance ou de rébellion, trouvent leur énergie dans un mélange de foi et de nationalisme. R. G.

«Les gens sont chez eux»
URSS: Stepanakert paralysé par la grève

Une grève générale paralysait Stepanakert, chef-lieu de la région azerbaïdjanaise de Nagorny Karabakh, peuplée en majorité d'Arméniens, a indiqué en substance le quotidien soviétique *Izvestia*.

«Les entreprises de la ville sont arrêtées et les gens sont chez eux», écrit l'envoyé spécial du journal de Stepanakert dans un article intitulé «Le temps d'apporter des solutions est venu.»

Selon des sources nationalistes arméniennes, les arrêts de travail à Stepanakert ont commencé jeudi dernier.

AUCUNE INDICATION

Hier après-midi, Guennadi Guerassimov, chef du Département de l'information soviétique des Affai-

res étrangères, a pour sa part admis lors d'une conférence de presse que des arrêts de travail se poursuivaient dans «quelques entreprises», ne laissant à aucun moment entendre que la grève était générale.

Le responsable n'a fourni aucune indication quant à l'ampleur de ces arrêts de travail, se bornant à dire que «des personnes ne se sont pas rendues à leur travail.»

Les *Izvestia* signalent en outre que des tracts clandestins dactylographiés, dont le journal ne révèle pas le contenu, ont été déposés dans les boîtes aux lettres des résidents de Stepanakert, une ville de 35.000 habitants. Selon les *Izvestia*, ces tracts ont été signés par le Krunk (comité local militant pour

le rattachement à l'Arménie), disons la semaine dernière. «Le Krunk affirme que ce sont des faux», ajoute le quotidien.

Les *Izvestia* publient une lettre rédigée par un membre de ce comité, Gamlet Grigorian, qui se plaint notamment d'avoir été traité d'«extrémiste» par le journal. Dans sa missive, M. Grigorian estime que «des millions de roubles» destinés au développement du Nagorny Karabakh, dans le cadre de mesures prises la semaine dernière par le bureau politique du PCUS, ne suffiront pas à résoudre tous les problèmes de cette région.

«SATURÉS»

Interrogé sur les fréquentes coupures des communications téléphoni-

ques entre des correspondants occidentaux et des habitants d'Erevan, M. Guerassimov a répondu que les lignes étaient «saturées».

Le porte-parole a par ailleurs exclu que des journalistes occidentaux puissent être autorisés à se rendre dans le Caucase dans un proche avenir car «la situation n'est pour le moment pas normalisée».

Dans son édition de mardi, les *Izvestia* affirme en outre que des dizaines de magistrats soviétiques, travaillant avec des psychiatres et d'autres spécialistes, enquêtent actuellement sur le massacre commis le 28 février dernier dans la ville azerbaïdjanaise de Soumgaït contre la minorité arménienne. (ats, afp)

L'avenir de l'Ulster
en questionRencontre entre catholiques modérés
et un ministre britannique

Le ministre britannique à l'Irlande du Nord, Tom King, s'est entretenu hier à Belfast avec John Hume président du SDLP (Social Democratic and Labour Party), la plus importante formation catholique de la province, afin d'examiner les possibilités d'un dialogue entre les différents partis sur une formule de «dévolution» en Ulster.

Cette rencontre pour évoquer le mode de gouvernement futur de l'Irlande du Nord, qui est actuellement directement administrée par Londres, était la première, entre MM. King et Hume, accompagné d'une délégation de son parti, depuis la signature de l'accord anglo-irlandais sur l'Ulster de novembre 1985.

Après la récente flambée de violence en Ulster, M. King avait exprimé l'espoir qu'un «réel dialogue politique» s'instaure entre les partis politiques d'Irlande du Nord. Le président du SDLP s'est déclaré prêt à rencontrer les leaders protestants, à l'issue de ses entretiens avec M. King. Il a toutefois indiqué qu'une solution politique pour la province devrait comporter une dimension «anglo-irlandaise» c'est-à-dire une participation de Dublin.

Depuis septembre dernier, M.

King s'est entretenu sur le même sujet à plusieurs reprises avec les dirigeants des deux partis protestants d'Ulster, James Molyneux (OUP-Official Unionist Party) et le pasteur Ian Paisley (DUP-Democratic Unionist Party).

Rien n'a officiellement filtré de ces entretiens mais les deux leaders ont, selon des sources informées, soumis des propositions au Gouvernement britannique. Ils continuent toutefois à exiger la suspension de l'accord anglo-irlandais pour engager un dialogue sur l'avenir politique de la province. Pour les protestants, cet accord qui donne un droit de regard à Dublin sur les affaires de la province, est un premier pas vers la réunification de l'Irlande, où ils se retrouveraient en minorité.

Le leader du SDLP a d'autre part rencontré à deux reprises Gerry Adams président du Sinn Féin, la branche politique de l'IRA (Armée Républicaine irlandaise). M. Hume, dont l'initiative a été très critiquée par les protestants a rappelé mardi à la BBC qu'il ne jouait pas le rôle d'intermédiaire entre le Gouvernement britannique et le Sinn Féin, qui est exclu des consultations engagées par M. King. (ats, afp)

Le bilan est lourd
Inondations en Allemagne de l'Ouest

Certaines personnes, malgré la situation, ne perdent pas le sourire. (Bélino AP)

Treize personnes, dont cinq enfants, ont péri ces derniers jours dans les inondations qui sévissent depuis plus de deux semaines en RFA, notamment dans le sud du pays, selon un bilan officiel établi hier soir.

Le niveau des eaux des principaux fleuves allemands, Rhin, Main, Weser et surtout Danube, a continué à baisser pendant la journée d'hier.

La situation reste cependant préoccupante en ce qui concerne ce dernier fleuve, les autorités craignant toujours de nouvelles ruptures de digues. La rupture de trois digues en Bavière a déjà provoqué

l'évacuation de plusieurs milliers de personnes dans la région de Straubing et de Ratisbonne.

A Cologne, dont la vieille ville est menacée par la crue du Rhin, la situation a continué à s'améliorer, le niveau du fleuve baissant d'un demi à un centimètre par heure. Il atteignait mardi soir 9 m 92, contre 9 m 96 dans la matinée. A 10 mètres, le Rhin aurait envahi la vieille ville.

Selon les autorités ouest-allemandes, les dégâts provoqués par ces inondations - les plus graves du siècle en Allemagne du Sud - n'ont pu encore être chiffrés; ils seraient considérables. (ats, afp)

LE MONDE EN BREF

HÉLICOPTÈRES. — Pour la première fois depuis sept ans, la France a approuvé la vente d'hélicoptères militaires au Chili.

SRI LANKA. — Neuf passagers d'un bus ont été tués et 14 autres blessés au Sri Lanka, quand une bombe posée vraisemblablement par des rebelles tamouls a explosé à bord du véhicule, dans la région d'Anuradhapura (centre).

PHILIPPINES. — Deux mille hôtesses travaillant dans les bars d'Ermita, le principal quartier chaud de Manille, ont été appréhendées.

YÉMENS. — Un conflit pétrolier opposant le Yémen du sud au Yémen du nord a provoqué d'importantes concentrations de troupes sur une partie de la frontière commune aux deux pays.

SOFIA. — Une réunion ordinaire du comité des ministres des Affaires étrangères du Pacte de Varsovie s'est ouverte à Sofia.

JAFFA. — Le Tribunal militaire de Jaffa a condamné à plusieurs mois de prison ferme deux soldats israéliens reconnus coupables d'avoir enterré vivants quatre jeunes Palestiniens, le 5 février dans le village de Salem près de Naplouse, en Cisjordanie occupée.

NOBEL. — Après avoir réalisé d'importants bénéfices l'an dernier, la Fondation Nobel a annoncé qu'elle augmentait de 15% le montant des prix annuels et les portait à 2,5 millions de couronnes (0,56 million de francs).

AFGHANISTAN. — L'Union soviétique a proposé que les généraux pakistanais, qui jouent, selon elle, le rôle d'intermédiaires dans la fourniture d'armes américaines aux rebelles afghans, servent de garants d'un accord de paix si Washington refusait de le faire.

ANTITERRORISME. — Le général Ulrich Wegener, chef du commando d'élite «GSG-9» de la police des frontières ouest-allemande, «prêté» par la RFA à l'Arabie saoudite, sera chargé de former à la lutte antiterroriste 2000 hommes des «Special Security Forces» (SSF) du royaume wahhabite.

BAGDAD. — Alors qu'une quarantaine de victimes d'armes chimiques arrivaient en Occident pour y être soignées, Bagdad a violemment critiqué le secrétaire général de l'ONU, Perez de Cuellar, pour avoir consenti à envoyer à Téhéran une mission d'enquête sur l'utilisation d'armes chimiques par l'Irak.

MOSCOU. — Plusieurs fonctionnaires de la mairie de Moscou ont été arrêtés récemment, à la suite du démantèlement d'un vaste réseau de trafiquants d'instruments de musique d'importation.

SLOVÉNIE. — Janez Stanovnik, un diplomate de 65 ans, a été élu mardi président de la Slovaquie, aux dépens de la journaliste Mojca Drcar-Murko, au terme d'une campagne de style occidental menée tambour battant.

PENDAISONS. — Sept hommes reconnus coupables de meurtre ont été pendus à la prison de Prétoria, ce qui porte à 36 le nombre d'exécutions capitales depuis le début de l'année en Afrique du Sud.

MURDOCH. — Une Cour d'appel fédérale a déclaré anticonstitutionnel un texte législatif empêchant le magnat de la presse Rupert Murdoch de posséder des stations de télévision et des journaux dans la même ville des Etats-Unis.

ABANDON. — M. Robert Dole a abandonné hier la course à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle du 8 novembre, laissant le champ libre au vice-président George Bush qui est désormais certain d'être le candidat du parti républicain. (ats, afp)

Va-tout

Italie: M. De Mita
va soumettre son
programme aux partis
de la coalition

M. Ciriaco De Mita, le président du Conseil pressenti, semble décidé à jouer son va-tout pendant les fêtes de Pâques en soumettant son programme de gouvernement aux dirigeants des cinq partis de la coalition.

Le secrétaire de la démocratie chrétienne (DC) devrait faire parvenir le document à ses partenaires aujourd'hui ou demain au plus tard, en espérant obtenir leur feu vert pour la constitution d'un cabinet. «Ou c'est réglé la semaine prochaine ou ça ne se fait pas», a affirmé M. Mita.

L'affaire est pourtant loin d'être conclue, après la rencontre secrète organisée lundi entre le leader démocrate-chrétien et son homologue socialiste, l'ancien président du Conseil Bettino Craxi. Si le Parti socialiste (PSI) semble avoir assoupli sa position sur la question nucléaire, en revanche les divergences subsistent toujours sur les problèmes de l'information - notamment sur la direction de la RAI (télévision publique) - et de la responsabilité civile des juges. (ats, afp)

JOYEUSES PAQUES

Vos fleurs et arrangements



Mlle
G. Wasser
Serre 79
☎ 039/23 02 66

6e anniversaire:
une petite attention vous sera remise



Véritable artisanat
ILACQUA

Av. Léopold-Robert 84
☎ 039/23 26 14

Pour Pâques, un cadeau en étain !
Grand choix à disposition
Articles de PUBLICITÉ

TOUTE LA GAMME DE PIERRE CARDIN



ŒUFS CHOCOLAT
CONFISERIE **Mirabeau**

chèques fidélité

De quoi faire plaisir

Rue Neuve 7, La Chaux-de-Fonds



MOREAU

Les «**POISSONS D'AVRIL**» et les «**ŒUFS DÉCORÉS**» du maître confiseur.
Avenue Léopold-Robert 45
ouvert tous les jours de fêtes
☎ 039/23 23 22

À 50 MÈTRES DE JUMBO
SANDOZ TAPIS
Chs-Naine 45 - ☎ 039/26 85 15
ENTRÉE LIBRE
NOVILON VIVA
en 400 cm le m² **24.60**
NOVILON NOVA
en 400 cm le m² **26.60**
Comparez avec la concurrence et vous viendrez chez nous!

VOTRE BOUTIQUE
Chrys

special grandes tailles
38 à 60

Léopold-Robert 4, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 57 81
Francillon 18, Saint-Imier
☎ 039/41 21 10

Bijoux, cadeaux, exclusivités

A la perle d'or

Avenue Léopold-Robert 6
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 62 16

ŒUFS et SUJETS en CHOCOLAT
fabrication maison
CONFISERIE - TEA-ROOM



Bruno HENAUER
Maître Confiseur
66, av. Léopold-Robert
LA CHAUX-DE-FONDS

AU PARADIS DES ILES
Rotin, gadgets, cadeaux



Laissez-vous charmer et étonner

Jaquet-Droz 6a
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 18 68

Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale

Jacques-E. Mahéas

Daniel JeanRichard 15
☎ 039/23 22 00

La Chaux-de-Fonds



Pâtisserie - Confiserie
Monnet
Progrès 63A
La Chaux de Fonds

Progrès 63a, ☎ 039/23 10 42 (Tea-Room)
Léopold-Robert 126, ☎ 039/26 43 13

Œufs et sujets en chocolat
FABRICATION MAISON

Beau choix de
PLANTES FLEURIES et FLEURS COUPÉES

Pierrefleurs

Rue Neuve 4, Place du Marché
☎ 039/28 49 80

Ouvert mercredi après-midi
dimanche de 8 à 12 h.

Pour vos cadeaux de PÂQUES
Double chèques fidélité



VENUE **PARFUMERIE** **UMONT**

Avenue Léopold-Robert 53
☎ 039/237 337

Boulangerie - Pâtisserie - Tea-Room
Parc 29
☎ 039/23 35 50
La Chaux-de-Fonds



J.P. Freyburger

TRUFFES CHOCOLATS MAISON

Le carrefour des bonnes affaires



meubles
veuthey
AU BÛCHERON

Place de parc derrière le magasin
Avenue Léopold-Robert 73
☎ 039/23 65 65



BIJOUTERIE
Mayer Stehlin
LA CHAUX-DE-FONDS

57, avenue Léopold-Robert



Confiserie **Trischknecht**
Tea-Room

Place du Marché 10
Les œufs de l'artisan confiseur.
Ouvert lundi de Pâques.

N. Camarda



Boulangerie-Pâtisserie

Léopold-Robert 110
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 26 74
et toujours à:
Charrière 8a
☎ 039/28 34 38

AF Le Discount du Marché
vous propose les nouveautés



Indesit

Séries 2000 à des prix vraiment imbattables. Lave-linge dès Fr. 798.-
J.-M. FORNACHON
Marché 4 - ☎ 039/28 40 33

Pas de fleur pour la voix de l'économie

La «Neue Zürcher Zeitung» farouchement indépendante

L'Agence télégraphique suisse (ATS) lutte sur plusieurs fronts pour maintenir sa place d'agence de presse nationale. Alors que son directeur Willy Schaer explique aux journalistes suisses «qu'ils ne peuvent pas rester indifférents au sort de la seule agence indépendante du pays», l'ATS vient de remporter une solide victoire de prestige sur la Correspondance politique suisse (CPS), sa concurrente financée par l'économie.

Après plusieurs mois d'essai, la prestigieuse Neue Zürcher Zeitung (NZZ), chantre incontesté de la Suisse radicale, vient de renoncer à s'abonner au service télex de la CPS.

En refusant de s'abonner à une agence de presse largement finan-

cée par cette économie suisse dont il est souvent le porte-voix, le grand journal de référence zurichois prouve son attachement à une farouche indépendance journalistique. Hugo Büttler, rédacteur en chef de la NZZ, commente pourtant avec prudence: «Nous avons besoin de nombreuses sources d'information car on ne peut faire un bon journal qu'en diversifiant largement les sources. Nous avons même utilisé un certain temps l'agence de presse soviétique Novosti. Mais on ne peut pas tout avoir, pour des raisons financières comme par manque de temps dans les rédactions. Notre décision de renoncer au service télex de la CPS est donc avant tout pratique. Et nous continuerons à recevoir les plis postaux de la CPS.» Mais recevoir une agence par «plis pos-

taux», comme n'importe quel service de presse, c'est la maintenir dans le Moyen Age des médias.

IL FAUT SAVOIR QUI PAIE

«L'ATS, dont la NZZ et les éditeurs de journaux sont copropriétaires, doit jouer le rôle d'agence nationale suisse, poursuit Hugo Büttler. C'est important. Mais ça ne veut pas dire que l'ATS doit être la seule agence du pays. Il est bon que la CPS existe, comme complément à l'ATS.» La NZZ est aussi abonnée à des agences étrangères dont certaines, comme Associated Press, sont fort actives en Suisse.

Que pense le rédacteur de la NZZ du fait que la CPS est financièrement soutenue par l'économie du pays? Craint-il cette dépendance? N'estime-t-il pas que celui

qui paie pourrait parfois vouloir commander? Hugo Büttler sait que la Société pour le développement de l'économie suisse (SDES) soutient la CPS à raison de 4 à 5 millions par an, ce qui permet des prix d'abonnement bien plus bas que ceux de l'ATS. Son commentaire:

«Il faut toujours savoir qui finance une agence pour évaluer ses prestations. Mais une agence subventionnée peut avoir des qualités. Nous avons repris plusieurs informations de Novosti.»

SCHAER: PAS DE PANIQUE

Intéressant, ce combat entre agences de presse! Pour les lecteurs aussi. Il se résume par la question suivante: «A quelle sauce serez-vous informés?» En février, Hans-Peter Kleiner, rédacteur en chef de

l'ATS, claque la porte. Des divergences quant à la stratégie à adopter étaient apparues au sein de la direction et du bureau du Conseil d'administration.

Devant le comité de la Fédération suisse des journalistes (FSJ), Willy Schaer, directeur de l'ATS, juge la situation de son agence «sérieuse, même s'il n'y a aucun motif de panique»: «Le problème est dû à la nouvelle politique commerciale de la CPS, qui s'est transformée en une agence de presse classique, moins chère que l'ATS pour les journaux.»

APPEL AUX JOURNALISTES

Schaer lance un appel vibrant aux journalistes, «partenaires particulièrement importants» de l'ATS:

«En effet, on ne connaît aucun cas où un éditeur ait résilié l'abonnement à l'ATS contre la volonté des rédacteurs de son journal. Le sort

Une enquête de

Roger de Diesbach

de l'ATS ne peut être indifférent aux journalistes, car l'agence est la seule en Suisse qui couvre le besoin de nouvelles de façon générale, permanente et sans aucune liaison avec des milieux intéressés, par exemple, sous forme d'un appui financier venant d'organisations tierces.»

Willy Schaer assure la FSJ qu'il n'y aura pas de réduction de l'effectif des journalistes de l'ATS. Mais ces derniers devront «accroître leur productivité». (BRRI)

Aux dépens du fisc

Campagne de désobéissance civique contre la loi sur l'asile

Préoccupée par la «dégradation» de la politique de la Confédération à l'égard des demandeurs d'asile ces dernières années, la Coordination asile suisse juge que les démarches traditionnelles (pétitions, lettres de protestation) sont vaines. Aussi a-t-elle lancé, hier à Berne, une campagne de désobéissance civique sous le sigle Padak (Pas d'accord avec Arbenz et Kopp). Les citoyens sont invités à retrancher un certain montant de l'impôt fédéral direct.

Les responsables de Padak proposent de soustraire des sommes oscillant entre 20 et 1000 francs. A l'origine, ils entendaient verser ces montants sur un compte spécial mais les banques contactées ont

refusé de se prêter au jeu. Partie de Suisse romande, la campagne de désobéissance a déjà reçu le soutien de 822 personnes. 125.000 francs ont été récoltés jusqu'ici.

La conseillère fédérale Elisabeth Kopp est en outre priée de trouver des «solutions acceptables» pour que tous les requérants arrivés avant 1985 puissent rester en Suisse. Les dirigeants de Padak entendent mettre les prochains mois à profit pour toucher d'autres milieux et préparer une action de grande envergure qui sera déclenchée en 1989, si le Conseil fédéral ne revoit pas sa politique d'accueil. L'expulsion de la famille Musey, intervenue en janvier, dernier est à la base de l'action de Padak. (ats)

Ecoute de la radio en 1987

Forte progression de RTN-2001

Comme chaque année, le service de recherche de la SSR, publie et commente les résultats des enquêtes réalisées à sa demande afin de connaître l'impact de ses programmes et de ceux des radios locales dans l'ensemble du pays.

La tendance générale confirme que le public helvétique, dans son ensemble, s'intéresse à nouveau à la radio et l'on note partout une sensible augmentation du volume d'écoute, porté généralement vers les radios locales et étrangères.

Afin de réaliser un sondage crédible, il faut évidemment un panel suffisamment large, et pour la Suisse romande 5600 interviews ont été réalisées, ce qui représente 528 pour le canton de Neuchâtel, 253 pour le Jura et 231 pour le Jura bernois.

Le Neuchâtelois écoute la radio 136 minutes par jour, ce qui le situe légèrement au-dessus de la moyenne helvétique (de 132 min.). La durée d'écoute moyenne suisse a ainsi augmenté de 9 minutes quotidiennes par rapport à 1986; dans notre région c'est essentiellement RTN-2001 qui a bénéficié de la progression puisque l'écoute de la radio cantonale a passé de 12 à 27 minutes par jour. Cette progression s'est faite également au détriment des stations étrangères françaises.

Dans l'ensemble du pays le phénomène radio locale évolue favorablement avec une augmentation de pénétration de plus de 10%.

AVIS DES AUDITEURS SUR LA QUALITÉ DES PROGRAMMES

Mais l'enquête de la SSR permet aussi de connaître le profil des

auditeurs des radios. Le public de RTN-2001 est pour un bon 75% constitué de personnes de 15 à 50 ans.

Les teenagers ne sont, en effet, pas comptés dans la statistique, les 11 à 14 ans feraient pencher trop lourdement la balance en faveur des radios privées. On constate par ailleurs que la Première de la Radio romande s'adresse plutôt à une tranche d'âge élevée.

C'est aussi en examinant le jugement des auditeurs quant à la qualité des programmes que l'étude est intéressante. On peut ainsi juger en quelque sorte du degré de satisfaction en prenant comme points de comparaison quelques éléments importants.

Ainsi sur les quatre questions posées la radio cantonale neuchâteloise obtient le meilleur degré de satisfaction du public régional, soit pour les informations (42% entièrement satisfaits), pour la programmation musicale (33% presque toujours satisfaits) alors que le jugement global avec 28% devance toujours les trois chaînes officielles (25% pour Couleur 3, 16% pour Espace 2 et 11% pour la Première). C'est uniquement au niveau des présentateurs que Couleurs 3 se distingue avec 51% de répondants satisfaits contre 48% à RTN-2001.

Ainsi donc en peu de temps, la radio neuchâteloise s'est frayé un chemin difficile dans la jungle des radios helvétiques et malgré une concurrence effrénée des radios étrangères a encore élargi son assise, la plaçant en compagnie de Fréquence Jura parmi les radios locales de Suisse ayant réalisé les meilleures performances en 1987.

(Imp)

PROGRESSION NOMBRE AUDITEURS			
	1985	1986	1987
RTN-2001	12340	32100	49000
PÉNÉTRATION QUOTIDIENNE			
	1986	1987	
	%	%	
Première (y compris QM + OUC + Télédiff).....	33	34	
RTN-2001.....	9	14	
Couleurs 3.....	7	8	
Thollon.....	9	5	
Europe No 1.....	7	5	
Espace 2.....	2	3	

TV: la SSR toujours dans le coup

Par ailleurs, le directeur général de la SSR Antonio Riva a présenté hier à Berne les résultats d'un sondage fait en 1987 et a plaidé pour une SSR forte. Le cœur de notre action vise à consolider l'organisme national de radio-télévision dans son statut juridique comme dans ses finances, dans ses programmes comme dans son personnel, a déclaré M. Riva. Le but de la SSR n'est pas de s'étendre, mais de compter pour le public.

En télévision, les chaînes SSR détenaient ensemble en 1987 44% du marché en Suisse alémanique, 40% en Suisse romande et 33% en Suisse italienne. Les courbes d'utilisation quotidiennes démontrent que l'essentiel de l'utilisation de la télévision se situe entre 20 h 00 et 21 h 30 dans les trois régions de Suisse. La radio est plutôt écoutée le matin ainsi qu'en début de soirée, mais le sommet se situe à midi.

En Suisse romande, les chaînes françaises «Antenne 2» et «TF1» avec respectivement 23 et 33% de parts du marché concurrentiel sérieusement la SSR en Suisse romande. En Suisse alémanique les

deux chaînes allemandes ARD et ZDF occupent ensemble 32% du marché. Au Tessin ce sont essentiellement les chaînes privées italiennes qui constituent la concurrence pour la SSR.

ÉROSION

En télévision, a précisé M. Riva, il faut s'attendre à une érosion supplémentaire. Avec la pression de la concurrence qui va croissant, il est de plus en plus difficile pour la SSR d'imposer sa volonté. A l'origine de cette situation, selon M. Riva, l'explosion des coûts dans le domaine des transmissions internationales et l'augmentation des prix d'achat des droits sur les films.

Une des solutions à ces problèmes serait une extension raisonnable de la publicité à la télévision. Il ne s'agit pas d'augmenter la publicité durant les heures d'écoute les plus fortes mais durant les heures de moindre écoute, a déclaré M. Riva. Il a exclu l'interruption de films ou d'émissions par des blocs publicitaires. (ats)

LA SUISSE EN BREF



(Bélino ap)

BLESSÉS. — Six Iraniens — trois enfants, une femme et deux hommes — victimes des armes chimiques, sont arrivés à l'aéroport de Genève-Cointrin. Les trois adultes ont été aussitôt acheminés sur l'Hôpital universitaire de Zurich à bord d'un avion-ambulance de la Garde aérienne suisse de sauvetage. Les trois enfants ont été conduits, par ambulance, au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) à Lausanne.

ROUTES. — Hier en fin de matinée, au moins cinq routes d'accès à des localités valaisannes avaient été rouvertes à la circulation, avec quelques restrictions parfois. Le TCS précise que les deux versants du tunnel ferroviaire de la Furka ont été rétablis et que les navettes circulent à nouveau.

ERREUR HUMAINE. — Une erreur humaine est à l'origine de l'incendie qui avait coûté la vie à six personnes le 14 février dernier à l'Hôtel International de Zurich. Les premières conclusions de l'enquête pénale publiées par le Ministère public du district de Zurich, révèlent que le sinistre a été provoqué par une fausse manipulation d'alcool à brûler.

ACCIDENT. — Le président de la Confédération Otto Stich a eu un accident en essayant une nouvelle voiture à Brislach (BE). Un autre véhicule a percuté son automobile. Le conseiller fédéral n'a pas été blessé, mais les dégâts furent importants.

CHÈQUES. — Depuis fin 1987, de nombreux cas d'escroqueries au moyen de chèques postaux néerlandais ont eu lieu dans notre pays.

COCAÏNE. — Un Italien de 43 ans a été arrêté à l'aéroport de Kloten. Il avait dissimulé dans un corset 1725 grammes de cocaïne.

COLIS VOLÉS. — Un postier de 22 ans a fait main basse sur 34 colis de bijoux et de montres représentant une somme de 365.000 francs, entre février 1987 et janvier dernier.

NORMAL. — L'intervention de la police, à l'occasion de la manifestation organisée à Berne pour commémorer, le 25 avril, la catastrophe de Tchernobyl, était adaptée aux circonstances. Telle est la conclusion d'un rapport d'enquête publié par l'exécutif de la ville de Berne. Des heurts s'étaient produits entre les manifestants et la police.

AIR-ZERMATT. — Un hélicoptère de la compagnie Air-Zermatt a été fortement endommagé après avoir heurté un câble à haute tension près de Saint-Nicolas en Valais. L'appareil ne s'est pas écrasé à proprement parler, mais a été déséquilibré par le câble et s'est couché au sol sans que le pilote puisse le maîtriser. Ce dernier, M. Boris Hangartner, 26 ans, est légèrement blessé.

HEURT. — Le train régional Yverdon-Fribourg a percuté un camion transportant du bois sur un passage à niveau non gardé, entre Grolley (FR) et Belfaux (FR). Personne n'a été blessé, mais les dégâts ont été importants.

Plus du milliard

Coût des sinistres RC pour les véhicules à moteur

Les assurances privées de la branche responsabilité civile des véhicules à moteur ont traité, en 1986, 293.885 sinistres concernant principalement les voitures de tourisme, les motocycles et les camions.

Le coût total de ces sinistres a atteint 1,024 milliard de francs, dépassant pour la première fois le seuil du milliard, a annoncé hier le Centre d'information des assureurs suisses (INFAS), à Lausanne.

Les assureurs privés ont versé environ 421 millions de francs en 1986, soit 41% du montant total. Les cas n'ayant pu être réglés totalisent quelque 603 millions de francs et représentent 40% du

nombre total des sinistres. Ce pourcentage se retrouve pratiquement inchangé d'année en année, précise l'INFAS.

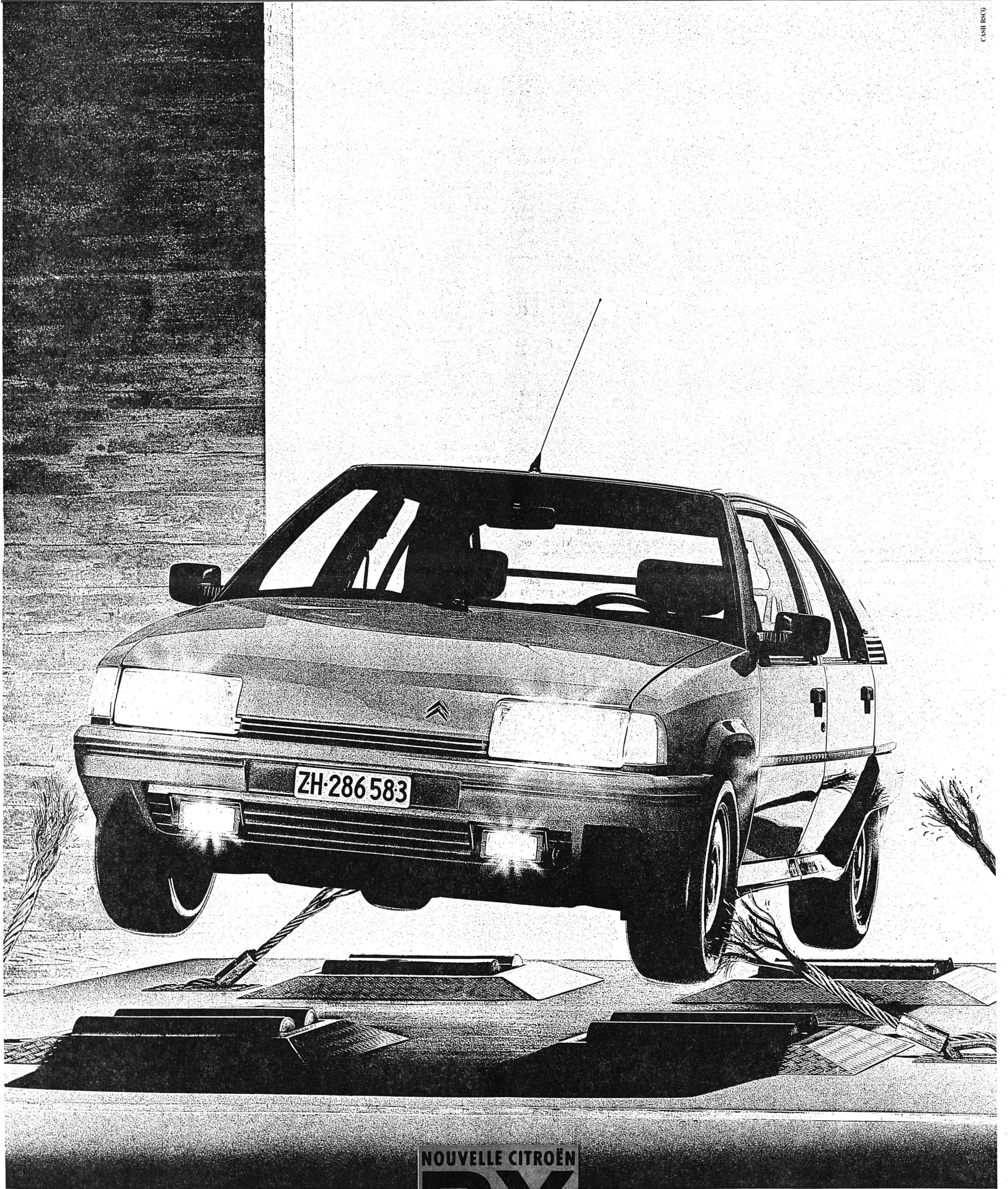
Pour 1985, la statistique faisait état de 282.000 sinistres, pour un montant total de 964 millions. 60% des accidents sont réglés dans le courant de l'année où ils se sont produits, 93% après un an, 97% après deux ans. Les cas restants (les plus graves, les plus compliqués et les plus coûteux) représentent à eux seuls le tiers du montant total des sinistres de l'année. Il s'agit de cas dont les victimes doivent subir de longs traitements médicaux avant qu'un éventuel degré d'invalidité puisse être établi. (ats)



«Le but de la SSR n'est pas de s'étendre, mais de compter pour le public», a déclaré Antonio Riva. (Bélino AP)

BX DECHAINÉE.

CASH BSCG



Attention, la BX qui prend le départ est une 16 soupapes pur sang, une furieuse 148 ch. Elle passe de 0 à 100 km/h en 8,9 secondes chrono. Atteint 213 km/h en vitesse de pointe. Son équipement de série - suspension

NOUVELLE CITROËN
BX

**16 SOUPAPES /
108 KW (148 CH)**

hydropneumatique exclusive de Citroën et freinage ABS hautes performances - lui assure de toujours conserver la maîtrise de sa puissance. Chez Citroën, quand une 16 soupapes se déchaîne, c'est la passion raisonnée qui l'emporte.

Financement et leasing par Citroën Finance.

Payements à la carte
Essai d'envergure des PTT à Bienne



Avec un microprocesseur dont la mémoire atteint 64 kilobits, la carte Postomat-plus est un pas supplémentaire dans «l'électronisation» de notre quotidien.

Le payement sans numéro est en vigueur dans de nombreux pays depuis longtemps. Cartes de crédit, chèques font partie du quotidien. Avec la carte à «puce» Postomat-plus, les PTT veulent aller plus loin.

Hier à Bienne, M. Jean Clivaz, directeur général des PTT, a présenté la carte à «puce» à la presse. «Les PTT ne veulent pas agir seuls, ils souhaitent connaître les besoins et les envies de la population, a-t-il déclaré.

4000 ADEPTES

Sur 6000 prospectus, plus de 4000 ont été lus par des clients qui ont commandé la carte. La carte Postomat-plus a permis à ces personnes de ne pas sortir leurs porte-monnaies aux caisses du Shoppyländ de Schönbühl, jusqu'à concurrence de 300 francs.

Au début de chaque mois, la limite est automatiquement remise au maximum fixé. La capacité de l'enregistrer les achats et les retraits d'argent qui sont déduits au fur et à mesure du montant mensuel dont la carte est «chargée».

Une vitrine latine!
Projet d'une exposition de produits industriels

La promotion économique des cantons suisses n'est jamais concertée. Aussi, la création d'une vitrine permanente de l'industrie de Suisse latine pourrait combler cette lacune.

Comme l'a précisé M. Bernoulli, directeur-adjoint de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, les entreprises sont plutôt réticentes: «Nous avons envoyé aux entreprises du canton une ébauche du projet en leur demandant de nous faire parvenir leurs remarques et propositions.

Mais déjà on voit que les Neuchâtelois ne «sentent pas le truc»!

Il serait certainement plus efficace pour notre canton de réaliser une telle vitrine à notre échelle, et non pas à Genève où les problèmes d'entretien ne vont pas manquer.»

S'il paraît judicieux de chercher tous les moyens pour mettre en valeur la qualité des produits romands et tessinois, l'indépendance cantonale en matière de promotion économique doit être respectée. Une condition que ce projet ne semble pas pouvoir tenir.

Lors d'une récente conférence des directeurs cantonaux de l'Économie publique, Genève a proposé la création d'une exposition permanente destinée à abriter et présenter sous une forme attractive les produits de l'industrie romande et tessinoise.

Une vitrine qui serait largement ouverte aux différentes branches représentatives de toutes les activités industrielles des cantons concernés. Les supports les plus modernes appuieraient l'exposition.

À L'AÉROPORT DE GENÈVE

Le projet devrait être situé près d'un nœud de communication important... comme la gare CFF de Genève-Cointrin!

citée de la carte se monte environ à 180 transactions.

À BIENNE

Ce premier pas franchi avec succès, les PTT veulent intensifier les essais. C'est à Bienne, une des 12 villes et régions choisies avec le Val-de-Travers comme commun-modèle pour la communication, qu'ils envisagent d'élargir leur action.

Déjà on parle d'un usage dans les kiosques, les bus, les cabines téléphoniques, la caisse de la piscine, etc. Et pas besoin d'un gros terminal, il suffira simplement de disposer d'un appareil permettant de déduire le montant à payer de la valeur enregistrée sur la carte par le microprocesseur.

Les entreprises ou établissements qui participeront à ce nouvel essai ne devront supporter que les frais inhérents à l'instruction de leur personnel et à la mise à disposition des terminaux. En outre, les cartes sont remises gratuitement à leurs utilisateurs.

EN 1990 OU 1991

Il va de soi qu'un tel projet ne sera pas réalisé du jour au lendemain, mais comme l'a précisé M. Clivaz: «Nous pensons qu'il devrait être possible de payer sans numéro dans le centre de Bienne dès 1990 ou 1991!».

Et maintenant: moteurs!
Portescap vend ses «parechocs d'horlogerie»

C'est hier que Portescap a atteint son objectif stratégique. En vendant son département «parechocs d'horlogerie», la société chaux-de-fonnière pourra concentrer désormais l'ensemble de ses moyens humains et financiers au marché des moteurs. Quant à la nouvelle société Incabloc S.A., ses perspectives de développement sont intéressantes.

La boucle est bouclée. En été 87, les «équipements horlogers» avaient été cédés à une société de Langenthal, Greiner Instruments A.G., qui se devait de maintenir l'activité à La Chaux-de-Fonds. Les résultats sont bons.

Le 2 décembre dernier, c'était au tour des «porte-échappements» de quitter le giron de Portescap pour une nouvelle entreprise: Arspace S.A. Comme pour les «équipements horlogers», l'activité a été maintenue dans les bâtiments de la rue de la Paix 129, avec le même personnel et les résultats sont réjouissants.

UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ: INCABLOC S. A.

Le département «parechocs d'horlogerie» est passé hier dans les mains de M. Eric Zutter et de sa

nouvelle société Incabloc S.A. La direction de Portescap a tenu à préciser que cette vente, comme les autres du reste, n'était pas un bradage. Une des conditions étant le maintien du personnel dans les locaux actuels et la continuité de la production.

LES 20 EMPLOYÉS SONT SATISFAITS

Les 20 personnes dudit secteur ont manifesté leur satisfaction à l'annonce du rachat. «Pour eux c'est une sécurité, continue M. Zutter. Nos perspectives à plus ou moins long terme sont liées à la micro-mécanique. Nous allons exploiter la grande expérience du personnel dans ce domaine».

C'est avec effet rétroactif au 1er mars que la vente a été signée hier. M. Hermann Widmer est le nouveau directeur d'Incabloc S.A. J. H.

La «vache à lait»!

Avec la vente du département «parechocs d'horlogerie», c'est une page, autrefois vitale, de l'histoire de Portescap qui s'est tournée.

Plus connu sous le nom d'Incabloc, le fameux ressort-lyre est né du génie de M. Fritz Marti en 1933. On se rappelle que l'association de M. Georges Braunschweig a déposé des centaines de brevets dans une existence exclusivement consacrée à la recherche. Mais l'Incabloc est assurément l'invention qui a le plus marqué Portescap.

Ce produit servait à protéger les montres, il s'agissait en fait de deux blocs, dont la forme de lyre est bien connue, placés aux deux bouts de l'arbre du balancier. Exclusivement destiné aux mouvements mécaniques, l'Incabloc a été pendant de longues années la

«vache à lait» de l'entreprise chaux-de-fonnière. Plus particulièrement après la guerre, lorsqu'une campagne publicitaire très bien conçue incitait les acheteurs de montres à exiger l'Incabloc.

Il est arrivé certaines années que plus de 80% des montres suisses fassent appel à cette technologie ce qui correspond à 50 millions de jeux. Et pour mieux mesurer son importance, on notera qu'au début des années 60 plus de 1300 personnes se consacraient à la production de l'Incabloc.

Aujourd'hui, la montre mécanique retrouve un peu de son lustre. La demande est forte, les commandes sont là. Et si le produit a été vendu par Portescap, il va rester bien vivant au sein d'Incabloc S.A. J. H.

L'ÉCONOMIE EN BREF

VON ROLL. - Le groupe sidérurgique soleurois Von Roll a clôturé son exercice 1987 sur un chiffre d'affaires consolidé de 1,33 (1,34 en 1986) mrd de fr. Les ventes de la maison-mère Von Roll S.A., Gerlafingen (SO), ont en revanche augmenté de 7,6%.

ORSAT. - Les Caves Orsat S.A. à Martigny viennent de régler la dette à suspense qu'elles devaient à l'Etat du Valais en signant mardi, en faveur de ce dernier, un chèque de plus de 16 millions de francs concernant les vins en gage dans l'établissement.

CE. - Les avantages de la réalisation du marché intérieur pourraient atteindre et même dépasser 200 milliards d'écus (aux taux de 1988), alors que le coût résultant du cloisonnement de l'économie de la CE en douze marchés séparés (la non-Europe) représente 3,5% de la valeur ajoutée industrielle.

ROVER. - Le Gouvernement britannique a indiqué qu'il allait céder les 99,8% du capital qu'il détient dans le groupe automobile Rover à British Aerospace (BAE) pour 150 millions de livres (plus de 260 millions de dollars).

BOURSE

DOW JONES ↑

28.03.88 29.03.88 1998.34

ZURICH ↓

28.03.88 29.03.88 482,1 494,8

\$ US ↓

Achat 1,36 Vente 1,39

MÉTAUX PRÉCIEUX

Table with columns for 'Or', 'Argent', 'Platine' and sub-columns for 'Achat' and 'Vente'.

HORS BOURSE

Table with columns for 'Roche b/jce', 'Roche 1/10', 'Kuoni' and values for 'A' and 'B'.

ACTIONS SUISSES

Table listing various Swiss companies like C.F.N., B. Centr. Coop., Crossair, etc.

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Table listing international companies like Abbott Labor, Aetna LF cas, Alcan, etc.

Table listing international companies like Rockwell, Schlumberger, Sears Roeb, etc.

NEW YORK

Small table with columns for 'A', 'B', 'NON REÇU'.

Table listing companies like Motorola, Polaroid, Raytheon, etc.

BILLETS (CHANGE)

Table showing exchange rates for various currencies like \$ US, \$ canadien, 1 £ sterling, etc.

DEVISES

Table showing exchange rates for various currencies like \$ US, \$ canadien, 1 £ sterling, etc.

Mars 1988: 220

A = cours du 28.03.88 B = cours du 29.03.88 Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques



Super Centre Ville

Rue de la Serre 37-43 La Chaux-de-Fonds

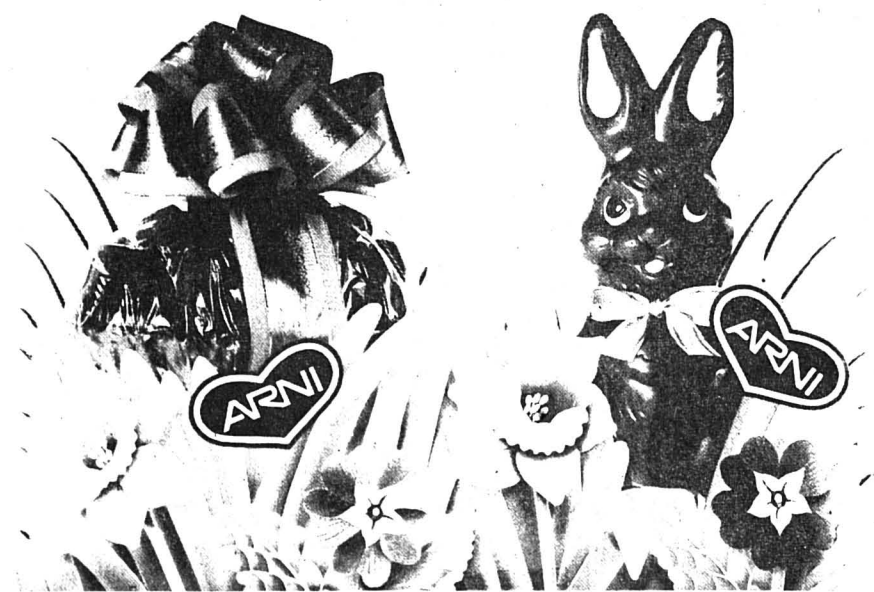
Foire de la vannerie



Panier pour enfant 5.-
Panier à toasts 22.-
Panier à pain 4.-

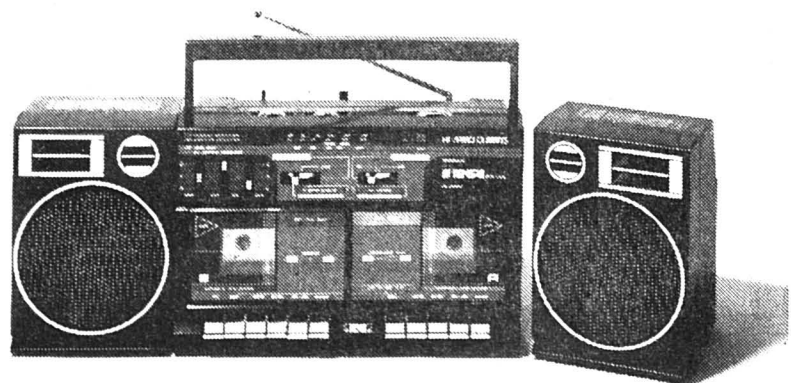
Panier à pommes de terre 22.-
Panier à commissions doublé 37.- / 39.-

Sac en maïs 12.-
Pouf à linge 49.- etc.



Tous vos chocolats de Pâques à prix Coop

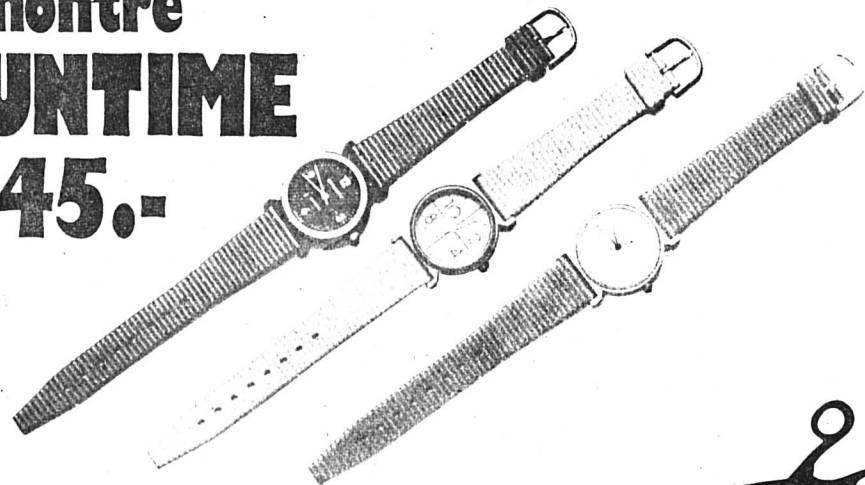
Suchard Cailler Tobler Lindt



Radio enregistreur stéréo **TENSAI RCR 3326**
0UC/OM/OL . double platine à cassette.
2x4 watts . Secteur et piles

110.-

montre
SUNTIME
45.-



Bon N°1

VALEUR 10 FRANCS

à l'achat
d'une montre homme, dames ou enfants !
Contre remise de ce bon,
vous payerez votre montre **SUNTIME**



Super Centre Ville

35.-

Rome et Florence: une renaissance

Un vrai come back de l'Italie dans les programmes de voyage

Tradition, culture, plaisance, l'Italie offre ce qu'elle a de meilleur aux touristes. Tout y est à portée de main ou à portée du regard. Dans les propositions de voyages organisés, la péninsule fait un vrai come back.

Il y a quelques années, le tourisme de masse avait probablement gaulé les plaisirs de la détente. Agents et opérateurs de voyage ont maintenant corrigé le tir. Ils misent désormais sur le confort et la qualité. «Les gens ont grande soif de connaître résume Aldo Scoppa, qui dirige à Rome l'Archéology Travel. Il ne leur suffit plus de dire «je suis allé à Rome». Ils veulent la découvrir.»

Texte et photos
Catherine ROUSSY

Pour cela, les professionnels du voyage banissent les visites express et les programmes trop lourds. Plus d'indigestion du quatrecento mais une approche plus vivante et mieux adaptée aux intérêts de chacun. C'est ainsi que Rome et Florence ont accueilli les participants du voyage organisé par Favre Excursions de Rochefort.

Florence, la province heureuse

L'Eglise de Santa Croce en dit long sur l'éclat de la ville toscane. Cénotaphe de Michel-Ange, tombeaux de Dante, de Rossini, d'Amérigo Vespucci le navigateur, de Galilée ou encore de Machiavel: dans l'édifice franciscain, on retrouve l'esprit novateur de la Renaissance et le panache italien.

Florence, la capitale des arts, reste de petite dimension. On l'embrasse toute entière de son Belvédère, sertie dans la couronne des Apennins. Le touriste trouve ses repères en moins d'une journée de balade.

Dans le musée des Offices se trouve réunie l'œuvre du cinquantenaire illuminé par les Botticelli. La Renaissance, expliquent bien des guides, s'y contemple avec les pièces les plus significatives: douceur de Raphaël, dramaturgie de Michel-Ange, symbolisme de Léonardo da Vinci.



La Piazza Venezia à Rome. Un morceau d'histoire nationale avec, à droite, le balcon où apparaissait Mussolini. En face, débouche la Via del Corso qui commence Piazza del Popolo

La ville suprême

Rome est une véritable stratigraphie de plusieurs civilisations. Royauté étrusque, république romaine, siège du catholicisme, cette ville semble connaître le meilleur de l'art. Avec près de 3 millions d'habitants, son étendue échappe aux passagers éblouis que nous sommes. Un axe, pourtant, canalise les visiteurs: celui tiré du forum à la Piazza del Popolo.

Trafic intense, artères obstruées, rien n'empêche l'art de vivre de se développer. A Rome, dit-on, l'espérance de vie reste la plus élevée d'Europe. Malgré la pollution et les affres de la vie urbaine, les Romains savent cultiver les plaisirs de l'existence. Cela ne semble pas difficile dans un vrai musée ouvert, tempéré même en hiver, oxygéné par les grands parcs de la Villa Borghese, des Termes de Caracalla ou de la Villa Farnesina. Lieu de gastronomie: Piazza Navona qui offre encore les terrasses les plus agréables de la ville.

Et le shopping? A Florence comme à Rome, les marchés et les boutiques se concentrent dans les rues annexes aux grandes artères. Le cuir, la soie, les bijoux, la laine, l'Italie a toujours fait valoir un



La muse pleure Michel-Ange mais dans l'Eglise de Santa Croce, à Florence, le cenotaphe du Maître cotoie le tombeau de Dante et de Galilée



Florence vue de son Belvédère. Le Ponte Vecchio à gauche et le Campanile dominant la cité

bon goût inimitable. A ne pas manquer: la Via Frattina et la Via Condotti qui partent de la Piazza di Spagna pour déboucher sur la Via del Corso à Rome. A Florence, c'est le marché San Vincenzo, ses victuailles et ses rayons de fruits. Un appel parfumé d'une campagne toute proche et généreuse.

CRy

● Favre Excursion, Rochefort et Cernier. Tél. (038) 45 11 61 et (038) 53 17 07

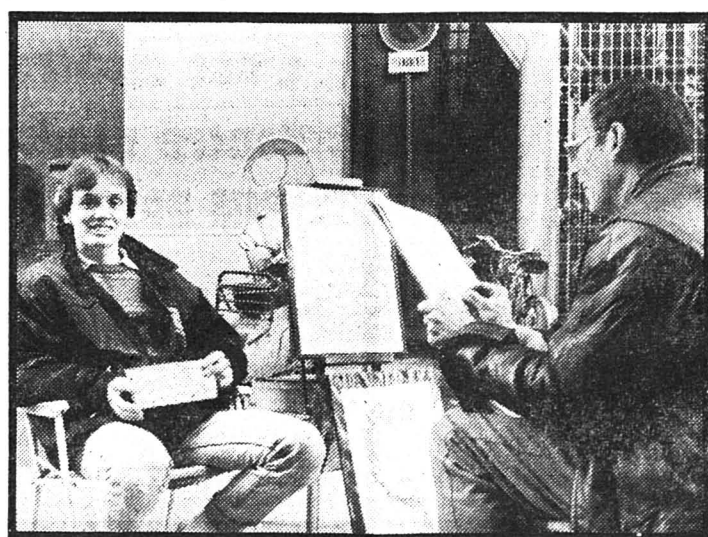
En toute convivialité...

Trente ans d'activités: la famille Favre a installé son entreprise de transport modestement tout d'abord, avec quelques bus assurant des liaisons régionales. L'influx a été renouvelé il y a dix ans avec l'achat de grands véhicules spacieux. Père et fils ont engagé un chauffeur à plein temps et développent sur un mode convivial le voyage en groupe. Favre Excursions s'est attelé à un programme européen de grand intérêt. Tout d'abord pour la qualité de l'hébergement et des visites, et ce à des prix qui font rêver. L'entreprise familiale a entamé de fructueuses collaborations avec des professionnels du voyage culturel. Elle associe au dépaysement des objectifs culturels et de santé. Prenons quel-

ques exemples dans son catalogue 88.

Du 16 au 23 avril, les cars Favre retournent en Italie pour la visite de l'Ombrie, enracinée dans l'histoire étrusque. Du 24 au 30 avril, on pourra assister à la floraison en Hollande, avec une combinaison route-croisière. Cure thermale en Italie du 18 au 25 juin à Abano. Voyage lyrique à Vérone pour Aïda et Turandot du 21 au 24 juillet. Aquitaine, Appenzell, Côte d'Azur ou Autriche, les propositions des Excursions Favre associent la plaisance à la découverte. Un catalogue est à disposition Archéology Travel Agency, en Italie, assume le contenu culturel du voyage.

C. Ry



Printemps musical de Lugano

Pour sa septième édition, le Printemps musical de Lugano offre un riche éventail d'orchestres de qualité et d'interprètes de renom.

Les concerts à l'affiche cette année présentent des pièces d'époques anciennes. Cependant le choix du programme ne se veut pas uniquement didactique: il va de Rameau et Bach et Lutoslawsky.

Cette série de 12 concerts débutera le 30 mars avec la Chambre Académique du Mozarteum de Salzbourg, dirigée par Sandor Végh.

Le 7 avril, l'Orchestre de chambre de Zurich proposera une «soirée française», sous la direction d'Edmond de Stoutz.

Le 11 avril marquera le retour de l'Orchestre philharmonique de la Scala, dirigé par Carlo Maria Giulini.

Le 15 avril, le public pourra applaudir le Royal Philharmonic Orchestra de Londres avec Antal Dorati à la baguette.

Dirigée par Hans Vonk, la Staatskapelle de Dresde sera à Lugano le 20 avril.

L'Orchestre de la Radiotélévision de la Suisse italienne se pro-

duira deux fois: le 29 avril sous la conduite de Miltiades Garidis et le 3 juin avec son chef, Marc Andreade.

Il convient aussi de relever la présence de l'Orchestre national de France qui sera dirigé, le 5 mai, par Lorin Maazel. Le Wiener Johan-Strauss-Orchester et son directeur Alfred Eschwé proposera quant à lui un concert, le 12 mai, entièrement dédié à Strauss.

Le 16 mai, Gianandrea Gavazzeni dirigera l'Orchestra dei Cameristi del teatro alla Scala.

Deux autres grands ensembles compléteront ce programme: l'Orchestre philharmonique de Moscou (24 mai), sous la direction de Dimitri Kitaenko et l'Orchestre philharmonique de Varsovie (27 mai) avec Kazimierz Kord à la baguette.

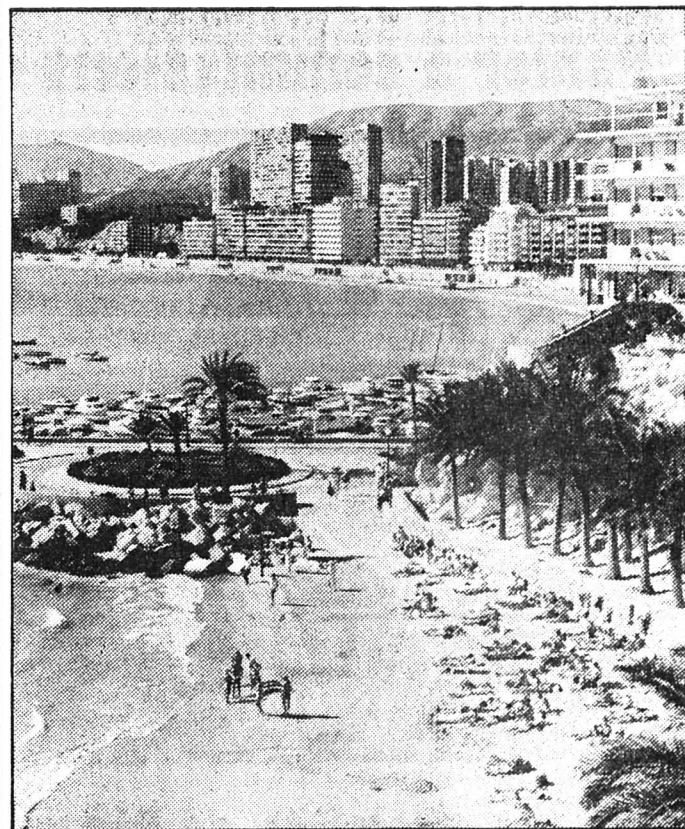
De nombreux solistes de grand renom seront présents à Lugano à l'occasion de ce printemps musical. Andras Schiff, Jean-Claude Pennetier et Derek Han (piano), Pamina Blum (flûte), Nicanor Zabaleta (harpe), Daphne Evangelatos (mezzosoprano).

Les voyages Marti à la Costa Bianca en Espagne

C'est à la Costa Bianca en Espagne qui jouit actuellement d'un développement fabuleux du tourisme, que les Voyages Marti à Kallnach ont présenté leur programme de voyages et de vacances pour 1988. Cette maison qui organise depuis fort longtemps des circuits en cars luxueux, a mis cette année des voyages par CTA (Compagnie de transport aérien de Genève) à destination d'Alicante et de la Costa Bianca. Avec trente véhicules, Ernest Marti est l'une des plus grandes entreprises

de transport par car. Les perspectives d'avenir s'annoncent sous d'heureux auspices puisque la société prévoit une hausse du chiffre d'affaires de 8% en 1988. L'an dernier, la société a progressé de 12,2% et son chiffre d'affaires a atteint 60,6 millions de francs, une augmentation de 2,9 millions par rapport à 1986. L'une de ses principales destinations à la Costa Bianca et Benidorm où le printemps est déjà au rendez-vous et les premiers baigneurs sont sur les plages.

(rd)



Benidorm, la station à une trentaine de kilomètres d'Alicante (photo ASL)

Nouveau village du Club Méditerranée en Tunisie

C'est face à l'une des plus belles baies de Tunisie, la baie d'Hamamet, que le Club a choisi d'y installer son 4e village.

Le Club proposait déjà à ses adhérents, depuis 1954, Djerba la fidèle, puis en 1971, Djerba la douce, puis Skanes ouvert en 1976, suivi maintenant d'Hamamet.

A 50 minutes seulement en voiture de l'aéroport de Tunis, à 6 kilomètres de la petite ville d'Hamamet, le village s'étend sur plus de 40 hectares, le long d'une immense plage de sable fin, bordée d'une forêt d'eucalyptus.

Le village est entièrement blanc; seules, quelques mosaïques bleues ornent les balcons, les portes et les fenêtres; l'architecture est d'inspiration mauresque: les bâtiments sont bas (1 à 2 étages)

et se referment sur des cours intérieures, les toits, plats, sont coiffés de coupes, les ouvertures surmontées d'arcs lobés...

La capacité hôtelière est de 900 lits, répartis en bungalows, éparpillés dans les jardins et en bord de plage, ou en appartements, pouvant accueillir des familles, dans les bâtiments à 2 étages, au centre du village.

Les logements sont spacieux, lumineux et très confortables. Ils sont composés d'une ou de deux chambres, d'une salle de séjour et d'une salle de bains indépendante; avec, pour les baigneurs de soleil, une petite terrasse ayant vue sur la mer ou sur les jardins aux senteurs de citronniers, d'orangers, de cyprès et de jasmin.

Liquidation totale

autorisée par la Préfecture jusqu'au 23 avril.

Salons, parois, chambres à coucher, petits meubles, tapis.

Vous gagnez 2 x

1. Rabais de 30 à 50%
2. Cadeau princier: œuvres d'art, tableaux, petits meubles, tapis, etc.

MEUBLES GRABER
RUE DE LA SERRE 116
EX-USINE MOVADO

Paroisse réformée évangélique de Saint-Imier

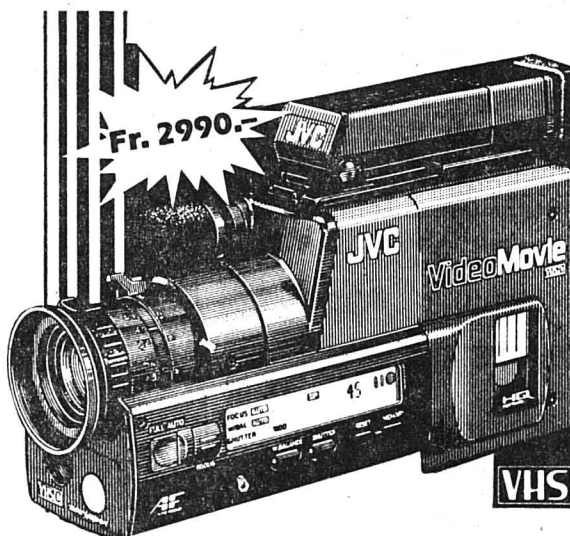
Assemblée de paroisse de printemps

le lundi 11 avril 1988 à 20 heures, aux Rameaux.

Ordre du jour:

1. Méditation.
2. Nomination des scrutateurs.
3. Procès-verbal de l'assemblée du 14 décembre 1987.
4. Comptes 1987.
5. Présentation de la situation des immeubles de la paroisse.
6. Vente de l'immeuble sis à la rue P.-Charmillot 77 (décision).
7. Affectation du produit de la vente de l'immeuble.
8. Nomination d'une conseillère.
9. Nomination d'un délégué au synode d'arrondissement.
10. Nouvelle catéchèse (expérience pilote dans notre paroisse).
11. Information du conseil.
12. Divers et imprévus.

Caméra VideoMovie JVC GR-45



Poids: 1,2 kg seulement. Fonction tout automatique. 4 modes d'obturation entre 1/50 et 1/1000 de seconde. Autofocus. Zoom 6:1 à 2 vitesses. Enregistrement de la date et l'heure. Lecture directe. Enregistrement SP/LP.

electro-tv **born** SA
2610 Saint-Imier
Téléphone 039/41 41 41
Case postale 129
Rue Baptiste-Savoye 60

FUST

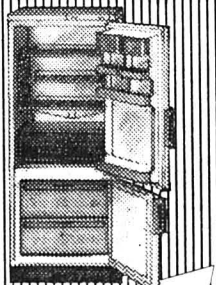
Appareils électroménager
Cuisines encastrées
Luminaires

Qualité, immense choix, service avec garantie de prix bas

- Livraison, installation et service par les spécialistes Fust
- Rabais à l'emporter, garantie jusqu'à 10 ans
- Choix permanent de 1'000 appareils d'occasion
- Paiement contre facture

Un modèle de pointe de notre immense choix de réfrigérateurs: BOSCH KGE 2610 electronic

Contenance 176 l avec dégivrage entièrement automatique. Casier de congélation 57 l avec signal optique et acoustique; indicateur de température extérieur, charnière réversible (H 146, L 60, P 60).



Prix choc Fust **940.-** au lieu de 1090.-

FUST

ELECTROMÉNAGER
CUISINES LUMINAIRES

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Biemme, Rue Centrale 36 032 22 85 25
Brugg, Carrefour-Hypermarkt 032 53 54 74
marin-centre 038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15
Réparation rapide toutes marques 021 20 10 10 20/M1

A vendre atelier de polymérisation

Grande possibilité de gains pour personne capable, ayant quelques heures de libre par semaine.

Prix à discuter.
Ecrire sous chiffres ET 5100 au bureau de L'Impartial.

printemps

LA CHAUX-DE-FONDS

En vente également à innovation LE LOCLE
DISCOUNT

Salade pommée du pays la pièce **-.95**

Asperges vertes de Provence le kg **7.90**

Yogourt Danone Arômes ou fruits 180 g **-.75**

Œuf en chocolat Lindt Bâtons kirsch 315 g **15.90**

Œuf en chocolat Lindt Connaisseurs 495 g **24.90**

Grand choix d'œufs et lapins en chocolat

Service commandes par tél. 039/23 25 01. Livraisons à domicile

offres d'emploi

ROCHE

Depuis plus de 10 ans, nous produisons des appareils médicaux à ultrasons (échographie) qui sont bien introduits au plan international.

La recherche et le développement pour ce domaine se font au sein de nos unités centrales de recherche à Bâle.

Pour renforcer notre équipe, nous recherchons un

mécanicien de précision

pour la construction de prototypes et d'outillages.

Faites-vous preuve d'initiative, êtes-vous capable de travailler selon des esquisses et instructions verbales?

Alors prenez contact avec nous. Nous vous offrons:

- un travail indépendant et varié au sein d'une petite équipe;
- une collaboration dans la technique médicale.

Nous prions les personnes intéressées de bien vouloir adresser leur candidature à notre service du personnel sous la référence Imp./85/88/As.

F. Hoffmann-La Roche & Cie SA, société anonyme, 4002 Bâle.

Mandatés par une entreprise de La Chaux-de-Fonds, nous sommes à la recherche d'une

secrétaire de direction commerciale

(âge: minimum 30 ans) parfaitement bilingue (français, suisse allemand) d'excellente présentation, ayant de l'entregent et le goût de la négociation, désireuse de faire carrière;

ainsi qu'une

employée de commerce

(âge: 23 à 30 ans) de langue maternelle française, au bénéfice de bonnes connaissances d'allemand et d'anglais, pour un emploi varié et intéressant dans le cadre du service achats-ventes.

Pour plus de renseignements, appelez Mme Geneviève Bardet.

AMBITION

Placement de personnel
Seyon 11-Neuchâtel-Tél. 038/25 59 25

immobilier

A vendre

atelier complet

pour réglages GREINER + un laser GEKATRON
Ø 039/31 83 49

A vendre

appartement 6 pièces

quartier Point-du-Jour, tout confort.
Ecrire sous chiffres RF 5084 au bureau de L'Impartial.

A vendre aux Franches-Montagnes pour raison de santé,

moulin agricole

avec commerce de fourrage, comprenant logement de 5 pièces.

Faire offre sous chiffres X 14-058041 Publicitas, 2800 Delémont.

A louer à La Chaux-de-Fonds

appartement de 5 pièces

W.-C. séparés, cuisine équipée, près du centre.
Pour tous renseignements, téléphoner au 038/25 63 81, heures de bureau

L'Impartial lu par tous... et partout

finance

Un prêt personnel de la Banque ORCA:
Grosses sommes en peu de temps.

Nous vous proposons une solution rapide, efficace et discrète à vos problèmes d'argent. Passez nous voir, téléphonez-nous ou envoyez-nous ce coupon à l'adresse ci-dessous.

Confidentiel

Je désire recevoir Fr. Mensualité env. Fr.

Nom Prénom

Date de naissance Etat civil

Rue NP/Lieu

Habitant depuis Tél.

Profession Revenu mensuel

Date/Signature

Banque ORCA, ruelle W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel, tél. 038/25 44 25
D'autres succursales à: Genève, Lausanne, Sion, Fribourg, Bâle et Zurich. H1

Banque **ORCA**

Société affiliée de l'UBS

offres d'emploi

Fleuriste
ou personne de la branche est cherchée pour remplacement indépendant.
☎ 039/28 41 50 ou 039/28 83 23

Maison-Monsieur
au bord du Doubs cherche

sommelière
expérimentée
☎ 039/28 60 60

Bar à café
cherche

sommelière
Sans permis s'abstenir.
☎ 039/28 64 61 le matin

Boulangerie-Pâtisserie
Fredy Tschannen, Charrière 57,
La Chaux-de-Fonds
cherche pour début mai

vendeuse expérimentée
du lundi au vendredi de 6 à 12 h 30.
Pas sérieuse s'abstenir.
☎ 039/28 26 43 le matin

Pour un immeuble locatif moderne et bien entretenu nous cherchons un
concierge à temps partiel
Appartement de 3½ pièces tout confort à disposition.
Préférence sera donnée à couple dans la cinquantaine.
S'adresser à GÉRANCIA & BOLLIGER SA, Léopold-Robert 12, La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/23 33 77

SNGCI
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMEUBLES

Département de l'Instruction publique

Par suite de démission du titulaire et de réorganisation du Service des sports, les postes suivants sont mis au concours:

- un(e) employé(e) d'administration (poste complet)
- un(e) employé(e) d'administration (à mi-temps)

- Exigences:
- formation commerciale complète ou titre équivalent;
 - intérêt pour le sport;
 - aptitudes à prendre des responsabilités;
 - connaissance ou intérêt en informatique.

Obligations et traitement: légaux.
Entrée en fonctions: à convenir

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Pour tout renseignement, s'adresser au chef du Service des sports, Ecluse 67, 2004 Neuchâtel, ☎ 038/22 39 35-36.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 6 avril 1988.

Promotion fraîcheur!

La Nature nous fait cadeau de fruits qui sont gorgés de jus et de vigueur et étonnent toujours par leur fraîcheur...

Grapefruits Jaffa **Oranges Shamouti Jaffa**



Offre spéciale du 29.3 au 2.4

Grapefruits Jaffa		Oranges Shamouti Jaffa	
Le filet d'env. 1 kg	Le cabas d'env. 2-3 kg	Le filet d'env. 1 kg	Le cabas d'env. 2-3 kg
Le kg 140	Le kg 130	Le kg 150	Le kg 140

Bâtonnets de cabillaud panés et surgelés

Suprêmes de filets de cabillaud de Terre-Neuve surgelés

Offre spéciale jusqu'au 2.4

Offre spéciale jusqu'au 2.4

10 Fischstäbchen panés (100g) Bâtonnets de Cabillaud surgelés (100g) 330 **260** (100g -86,7)

Multipack Cabillaud de Terre-Neuve surgelés (100g) 520 **420** (100g 1.05)

Café Exquisito et Espresso
250 g -.50 de moins
500 g 1.- de moins

Offre spéciale jusqu'au 5.4
Exemple: Espresso (en grains) 250 g **2.-** (100 g -.80)
En grains ou moulu et emballé sous vide

Œufs importés classe A

Offre spéciale jusqu'au 5.4
La boîte de 10 œufs **180 140**

Toutes les Mayonnaises (265 g) et Fit-onnaises (280 g) -.40 de moins

Multipack jusqu'au 5.4
Exemple: Fit-onnaise 280 g **170 130**
A partir de 2 tubes, (100 g -46,4) au choix

MIGROS

Jambon roulé Favorit pasteurisé
Offre spéciale jusqu'au 2.4
Le kg **26.- 22.-**

Kiwis
Offre spéciale du 29.3 au 2.4
Le kg **4.90**

Tourte Forêt-Noire
Offre spéciale du 31.3 au 2.4
440 g **730 580** (100g 1.31,8)

Surprise no 13

Fer à repasser à vapeur Mio-Star
12.- de moins

Ce fer à repasser à vapeur présente les caractéristiques suivantes: température réglable en continu, 10 buses à vapeur et une protection anti-surchauffe. Un adoucisseur instantané est inclus.

38.-

2 ans de garantie

au lieu de 50.-



A louer pour le 1er août 1988 ou date à convenir

locaux commerciaux

très bien situés, à proximité de la gare et de la poste, sur l'avenue Léopold-Robert, au 1er étage comprenant 3 locaux d'une surface de 94 m².

Pour tout renseignement, s'adresser à:
Fiduciaire de gestion et d'informatique SA
Avenue Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 63 60

immobilier

F. THORENS SA
CONSEILLERS JURIDIQUES ET IMMOBILIERS
2072 SAINT-BLAISE

A louer à La Chaux-de-Fonds, centre ville, immeuble cinéma Corso, tout de suite au 31 mai 1990 (bail à terme fixe)

local commercial de 50 m²
loyer mensuel Fr. 300.- + acompte sur les charges Fr. 100.-

TÉL. (038) 33 27 57

NICE

Pourquoi vous ne profiteriez pas de vos vacances de Pâques pour visiter notre appartement de 3 pièces + balcon dans petit immeuble entièrement rénové intérieur et extérieur - situé à 800 m de la mer - libre tout de suite, prix SFr. 165 000.-

Pour visiter M. Jo
☎ 0033/93 45 91 97 pour renseignements ☎ 021/36 32 83 de 8 à 11 h 30

Entreprise de la place cherche à acheter (éventuellement à louer)

usine ou atelier de 200 à 500 m² ou terrain

de préférence avec accès pour ponts de camions.

Faire offre sous chiffres XD 5102 au bureau de L'Impartial.

Offre spéciale
jusqu'au samedi 2 avril

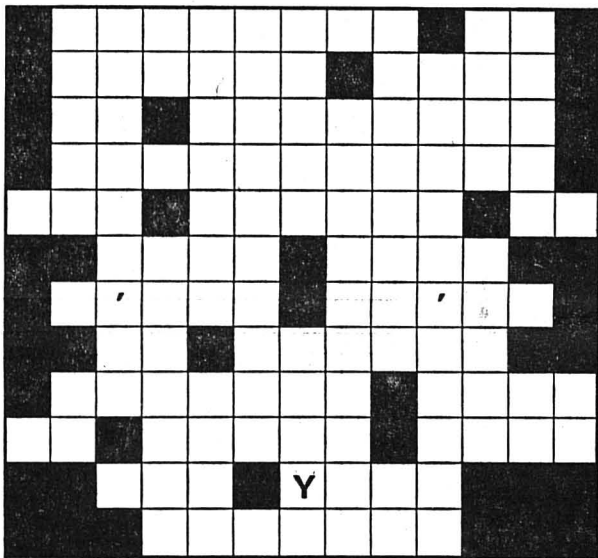
Filets de
plie-carrelet

100 g
~~1 90~~ **1 60**

MIGROS
NEUCHÂTEL-FRIBOURG

L'Impartial bouge...


L'IMPARAPHRASE




1er jour

Reconstituez la phrase fantaisie qui figure dans cette grille, en utilisant les lettres déjà placées.

Comment jouer?

Dès que vous entendez l'indicatif de L'Impartial sur  (entre 11 h 30 et 12 h 30, du lundi au vendredi), appelez le **(038) 244 800**.

Vous proposez alors une consonne qui selon vous figure dans la phrase mystère. Si votre proposition est bonne, vous gagnez un petit cadeau pour avoir fait avancer le jeu et vous pouvez donner la phrase que vous avez imaginée. Si la phrase est la bonne, vous remportez le prix du jour en bon de voyage. 

Chaque jour une lettre nouvelle est placée dans la grille et le montant du grand prix diminue! (1er jour, 5000 fr., ensuite, successivement 4000 fr., 3000 fr., 2000 fr., 1000 fr., 500 fr., 400 fr., 300 fr. et 200 fr.)

Si vous ne captez pas RTN-2001

Envoyez votre proposition de phrase sur une carte postale à: L'Impartial, L'Imparaphrase, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Si vous découvrez la phrase mystère avant les auditeurs (le cachet postal faisant foi), vous pouvez gagner 200 fr. en bon de voyage, par tirage au sort éventuel.

...bougez avec

L'Impartial

LE NEW LOOK

Peugeot 309 Look.



Le dernier cri signé Peugeot: l'exclusive série spéciale Peugeot 309 Look.

D'abord, une silhouette racée. Soulignée par des filets rouges sur les pare-chocs, un élégant décor latéral, des vitres teintées, un becquet de même couleur que la carrosserie et d'attractifs cha-peaux de roues aérodynamiques. Voilà le look!

Ajoutez-y un ample et confortable habitacle pour 5 adultes, des sièges ergonomiques bordés de rouge et un coffre variable accueillant entre 400 et (banquette repliée) 1280 l.

Enfin, un pétulant moteur de 1,9 l à injection électronique développant 100 ch et garantissant en permanence des réserves de puissance qui font de la Peugeot 309 Look un vrai battant!

Le prix? Sans concurrence! Jugez-en plutôt: la sportive et luxueuse familiale à 5 portes Peugeot 309 Look ne coûte que **17995 francs!**

Votre agent Peugeot Talbot vous attend avec une super-offre de reprise et une proposition de leasing ultra-avantageuse.



PEUGEOT. SUR LES AILES DU SUCCÈS.

PEUGEOT 309 LOOK

VIVRE SA LIBERTÉ.

immobilier

A remettre pour date à convenir

petit commerce

non alimentaire, bien situé.

Ecrire sous chiffres JK 58068 au bureau de L'Impartial du Locle.

A louer

magasin 45 m²

4 vitrines, sur excellent passage, près de la place du Marché, pour début mai 1988.

Offre à case postale 2049, La Chaux-de-Fonds

A louer, plein centre: tour du Casino

bureaux 90 m²

complètement rénovés, 3e étage, ascenseurs, libre tout de suite ou à convenir.

Prix intéressant.

Pour visiter: **039/23 64 26.**

A louer à La Chaux-de-Fonds, centre ville:

un appartement 7 pièces rénové
un appartement 2 pièces

Libres tout de suite.

038/24 25 26.

A louer pour le 1er mai

appartement 4 pièces

dans villa, comportant: cuisine agencée moderne, salle de bains avec douche et W.-C., une cave et galetas. Pour renseignements, téléphonez au **039/28 69 48** heures des repas.

A vendre à Bevaix

splendide villa

exécution soignée, 5 1/2 pièces, cheminée, grand salon, vue dégagée sur le lac, cuisine de rêve, etc. Près du centre. Exceptionnel. Pour traiter: Fr. 70 000.-. **024/31 10 71.**



EC Ecole de couture

CPJN

Inscription pour la rentrée d'août 1988

L'Ecole de couture forme des couturiers(ères) diplômés(es).

Durée des études: 3 ans, formation à plein temps comprenant travail en atelier, cours théoriques et de culture générale, visites, défilés, information sur l'évolution du métier.

Conditions d'admission: avoir terminé sa scolarité obligatoire et réussi l'examen d'admission.

Délai d'inscription: 18 avril 1988.

Examen d'admission: 3 mai 1988.

Début de l'année scolaire: 15 août 1988.

Un stage préalable d'une semaine est possible.

Documentation et renseignements:

Ecole de couture
Mme Ch. Ferracani, directrice,
Paix 60, 2300 La Chaux-de-Fonds,
039/23 10 66.

immobilier

Urgent

Nous cherchons à acheter ou à louer

appartement 5 pièces (ou plus) ou petite maison

(cheminée, balcon, terrasse ou jardin) tout confort.

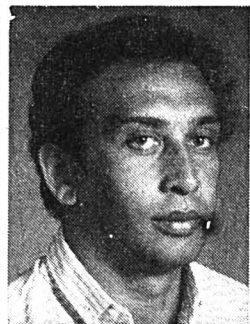
Ecrire sous chiffres TZ 5022 au bureau de L'Impartial

UBS – pour beaucoup, la première banque.

FACE À FACE

Concours hebdomadaire de pronostics

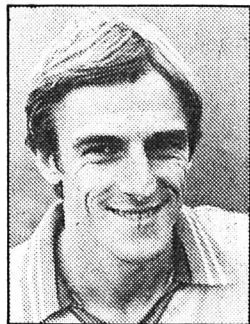
Après Gilles Sauser, Aziz Djela s'est qualifié pour la grande finale de notre concours, vainqueur d'Isabelle Roulier 10 à 5. Pour sa part, Toni Chiandussi a réalisé 13 points (!) La finale d'aujourd'hui est arbitrée par Adriano Ripamonti, l'ancien «jaune et bleu», actuellement à Noiraigue.



Aziz Djela



Gilles Sauser



Adriano Ripamonti

1. Aarau - Neuchâtel Xamax	2	X	X
2. Grasshopper - Saint-Gall	1	1	1
3. Lucerne - Lausanne	1	1	1
4. Young Boys - Servette	1, X	2	1, X, 2
5. Bâle - Wettingen	1	1	1
6. Etoile Carouge - Old Boys	1	1	1
7. Malley - Bulle	1	2	X
8. Schaffhouse - Bellinzzone	X	2	2
9. Chênois - Martigny	1	1	1, X
10. Chiasso - Zurich	2	X, 2	2
11. Locarno - Lugano	1, X, 2	1, X, 2	2
12. Sion - Granges	1	1	1
13. Ascona - Sursee	1	1	1

Autres matchs

14. Bienne - FCC	1	1	X
15. Martigny - Locarno	1	X	X

14 = Ligue nationale B
15 = Ligue nationale B

QUESTION SUBSIDIAIRE

Quel sera le nombre total de buts marqués lors des 15 rencontres ci-dessus ?

Aziz Djela: 35 buts marqués.	Gilles Sauser: 49 buts marqués.	Adriano Ripamonti: 30 buts marqués.
---------------------------------	------------------------------------	--

La première édition du face à face «new look» s'est achevée. Nous vivons donc à l'heure de la deuxième édition, qui se déroule toujours selon la formule de Coupe. Elle débute par des huitièmes de finale qui opposeront chaque semaine deux concurrents. Un sportif ou une personnalité donneront également leur pronostic à titre indicatif.

Seize personnes se sont d'ores et déjà inscrites pour disputer cette deuxième édition, dont le vainqueur se verra récompensé par un voyage à l'occasion d'un important événement sportif.

Voici la liste des 16 candidats qualifiés pour la seconde édition: Jean-Pierre Lora (La Chaux-de-Fonds), Isabelle Roulier (La Chaux-de-Fonds), Patricia Gatti (Le Locle), José Decrauzat (Les Brenets), Romain Bochat (La Chaux-de-Fonds), Aziz Djela (La Chaux-de-Fonds), Jean-Louis Dubois (La Chaux-de-Fonds), Pierre-Alain Vaucher (La Chaux-de-Fonds), Giovanni Personeni (La Chaux-de-Fonds), Andry Gyger (La Chaux-de-Fonds), Philippe Thiébaud (La Chaux-de-Fonds), Gilles Sauser (Neuchâtel), Thierry Aubry (La Chaux-de-Fonds), Laurent Biéhly (Cortailod), Steve Bourquin (Areuse) et Sieglinde Caporosso (La Chaux-de-Fonds).

Organisateur et vainqueur

Tournoi vétérans du HC La Chaux-de-Fonds

Le HC La Chaux-de-Fonds a remporté samedi de fort belle manière, son tournoi réservé aux vétérans. Les pensionnaires des Mélèzes, en finale, ont battu Thoune sur le score de 4 à 0 grâce à des buts de Piller (2 fois), Marti et Huguenin.

Cette compétition a réuni au total 8 équipes. Relevons que le HCC a dû sa place en finale grâce

à un meilleur goal average.

Groupe I: La Chaux-de-Fonds - Tramelan 7-0, Franches-Montagnes - Fribourg 2-0, La Chaux-de-Fonds - Franches-Montagnes 6-0, Tramelan - Fribourg 1-5, La Chaux-de-Fonds - Fribourg 1-2, Tramelan - Franches-Montagnes 2-5.

Groupe II: Fleurier - Moutier 5-3, Ajoie - Thoune 1-7, Fleurier -

Ajoie 7-0, Moutier - Thoune 1-1, Fleurier - Thoune 1-8, Moutier - Ajoie 6-1.

Finale pour la 7e place: Tramelan - Ajoie 2-4.

Finale pour la 5e place: Franches-Montagnes - Moutier 1-4.

Finale pour la 3e place: Fribourg - Fleurier 4-1.

Finale pour la 1ère place: La Chaux-de-Fonds - Thoune 4-0.



Les vétérans du HC La Chaux-de-Fonds ont remporté leur propre tournoi samedi aux Mélèzes. (Photo Schneider)

Contrat signé

Boucher à Genève-Servette

Néo-promu en LNB Genève-Servette HC annonce l'engagement de Gaëtan Boucher, 32 ans qui a porté à 29 reprises le maillot de l'équipe nationale.

Le contrat signé mardi matin à Genève avec le Président Jürg Staubli et en présence de l'entraîneur Paul-André Cadieux porte sur une durée de deux ans.

Boucher évoluait ces deux der-

nières saisons au HC Sierre où il était prêté par le HC Villars.

Par ailleurs, Genève-Servette a d'ores et déjà renouvelé les contrats des joueurs suivants: Gygli, Fernandez (retour d'un prêt à La Chaux-de-Fonds), Regali, Galley Odermatt, Mercier, Lingenhag, Scherrer, Honsberger et Raymond alors que le retour de Neukom (en prêt à Sierre) est confirmé. (si)

Mention bien

La sélection neuchâteloise à Fribourg

Samedi et dimanche s'est disputé à Fribourg le tournoi intercantons pour les sélections 1975-1976 de Suisse romande. La sélection neuchâteloise s'y est bien comportée, prenant le troisième rang final.

Mais la principale satisfaction est venue de sa tenue contre le Valais, en demi-finale. Battus 6-1 le 19 mars, les Neuchâtelois ne se sont inclinés que par 2-1 (0-0 1-1 0-1), encaissant le deuxième but à huit minutes du terme. Leur forcing de fin de rencontre s'est malheureusement avéré vain.

Groupe 1: Neuchâtel - Fribourg 7-3; Neuchâtel - Genève

4-3; Fribourg - Genève 7-3; **Classement:** Neuchâtel 4 pts; 2. Fribourg 2; 3. Genève 0.

Groupe 2: Vaud - Jura 2-1; Valais - Jura 11-2; Vaud - Valais 2-1. **Classement:** Vaud 4 pts; 2 Valais 2; Jura 0.

Demi-finales: Valais - Neuchâtel 2-1; Vaud - Fribourg 22-2.

Finales. Pour la 5e place: Genève - Jura 5-1. **Pour la 3e place:** Neuchâtel - Fribourg 6-1. **Pour la 1ère place:** Valais - Vaud 7-3.

Classement final: 1. Valais; 2. Vaud; 3. Neuchâtel; 4. Fribourg; 5. Genève; 6. Jura. (Imp)

SKI DE FOND

En évidence

CS des Cheminots

De nombreux Chaux-de-Fonniers ont obtenu de bons résultats des championnats de ski de l'Union sportive suisse des Cheminots, disputés la semaine dernière à Engelberg.

Fond 8 km: Elite (21 participants) 1. K. Landolt Grindelwald 26'29"; 8. Jean Monnat CSC La Chaux-de-Fonds 30'55". Seniors II (54 participants) 1. H. Kiener Grindelwald 27'44"; 5. Eugène Benoit CSCC 28'52"; 8. Daniel Jeanneret CSCC 30'05"; 26. Jean-M. Demierre CSCC 36'23"; 32. Jean-P. Moser CSCC 36'24". Seniors III (48 participants) 1. B. Cajacob Chur 28'40"; 2. Gino Filippi CSCC 28'42"; 38. Pierre Bernard CSCC 42'44". Seniors IV (34 participants) 1. A. Portmann Lucerne 28'36"; Lucien Burnier CSCC 33'43". Juniors 5 km (10 participants) 1. M. Zürcher Lucerne 18'24"; 2. Daniel Schumacher CSCC 18'34".

Relais 4 x 5 km (24 équipes): 1. Grindelwald 1 h 02'50"; 3. CSC La Chaux-de-Fonds I (Jeanneret, Filippi, Schumacher, Monnat) 1 h 08'32"; 13. La Chaux-de-Fonds II (Moser, Benoit, Demierre, Burnier) 1 h 23'43". (lb)

SKI

Champions OJ du Giron

Classement final de la Coupe 1988

Les deux dernières manches de la Coupe OJ 88 du Giron jurassien se sont déroulées samedi dernier sur les pentes des Pointes aux Bugnenets. Plus d'une centaine de coureurs ont participé à ces ultimes épreuves de classement.

Malgré la saison avancée, les conditions étaient excellentes avec une neige mouillée mais glissante. Les jeunes champions du Giron ont du reste maîtrisé ce terrain sans difficulté.

Les prix ont été remis par M. Marcel Richard, chef alpin, en présence de Gérard Triponez, responsable du giron. La saison a vu l'organisation de huit courses de slalom et de géant, les six meil-

leurs résultats entrent en ligne de compte pour l'attribution des points.

A relever les excellentes performances enregistrées par Florianne et Sidonie Boss, de Courtelary, ainsi que de Guillaume Ducommun, de Dombresson qui totalisent le maximum de 120 points.

CLASSEMENT FINAL

Cat. I filles 1979 et moins: 1. Sidonie Boss, Courtelary, 120 points; 2. Midvine Balmer, Courtelary, 90; 3. Simone Alder, Tramelan, 82 points.

Cat. II garçons, 1979 et moins: 1. Guillaume Ducommun, Dombresson, 120 points; 2. Albin Jeanneret, Le Locle, 97; 3. Grégory Loriol, Chézard, 86.

Cat. III filles 77-78: 1. Aniouta Liechti, Fontainemelon, 116 points; 2. Johan Dort, Auvornier, 97; 3. Véronique Oppliger, Villiers, 86.

Cat. IV garçons 77-78: 1. Vincent Boccard, Villiers, 108 points; 2. Jérôme Ducommun, Dombresson, 100; 3. Yvan Aubry, Mont-Soleil, 98.

Car. V filles 75-76: 1. Florianne Boss, Courtelary, 120 points; 2. Cindy Bourquin, Tramelan, 100; 3. Stéphanie Wenniger, Bienne, 80 points.

Cat VI garçons 75-76: 1. Nicolas Bourquin, Tramelan, 104 points; 2. David Meyer, Saint-Imier, 97; 3. Christian Guenig, Renan, 88. (ha)



LE VIN

sa noblesse, notre passion, votre plaisir

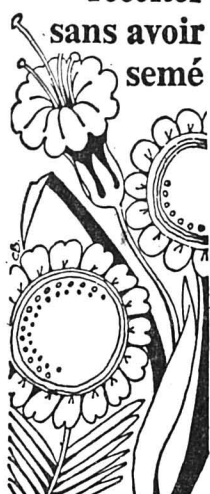
Rue de La Charrière 5
2300 La Chaux-de-Fonds

Nadia Pochon-Lustenberger

69-A-8803

VOS BAMBINS, TOUJOURS PLUS MIGNONS!

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



13.-

13.-

10.-

10.-

13.-

11.-

Milou

Vos petits chéris porteront avec plaisir ces charmantes petites choses en pur coton jaune, pink, vert et bleu. Et tous seront enchantés de se voir ainsi habillés en pirates!

Sweat-shirt, coton/polyamide. Tailles 62-86 13.-/14.-

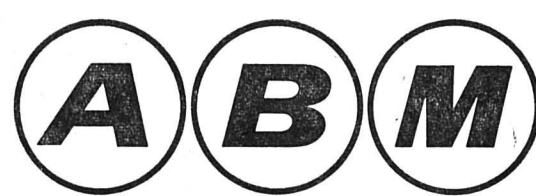
Salopette, coton. Tailles 68-80 13.-/14.-

Blouse, rayures au dos, coton. Tailles 86-104 10.-/11.-

Pantalon long, coton. Tailles 92-104 13.-/14.-

Polo-shirt, coton piqué. Tailles 80-104 10.-/11.-

Bermuda, coton. Tailles 92-104 11.-/12.-



Bienne · Ecublens · Fribourg · Genève · La Chaux-de-Fonds · Lausanne · Martigny · Neuchâtel · Petit-Lancy · Yverdon

TELE APPEL 24 S.A.

Atteignable 24 heures sur 24

TELE APPEL 24 SA
PTT-10828 NEUCHÂTEL 038/24 71 85

avec le télex de poche (9x6x1,5 cm)

Recevez vos messages écrits sur un écran
Soyez toujours présents pour vos clients et vos collaborateurs
Sûr, discret, messages en mémoire

Renseignements:
Téléappel 24 SA - Neuchâtel - 038/24 71 85

divers

AU MANDARIN

福祿居酒家
RESTAURANT CHINOIS

sa nouvelle carte
ses nouvelles spécialités
et toujours
son menu du jour

Léopold-Robert 61. ☎ 039/23 32 50
(1er étage du Terminus)

VideoShop
H. Benninger

Pour la fête de Pâques,
nous avons reçu
un nouvel assortiment
de disquettes de jeux
Commodore.

Promenade 16, ☎ 039/23 77 12

Coiffure Bernard
cherche
**apprenti(e)
coiffeur(euse)**
ayant bonne présentation.
Se présenter
Léopold-Robert 108 (1er étage)
☎ 039/23 14 69

Immobilier

Devenez propriétaire en payant un loyer moins cher!
Cheyres/FR (à l'ouest d'Estavayer-le-Lac)
A vendre au bord du lac
1 appartement en PPE avec terrasse et jardin privé
grand salon-salle à manger avec cuisine agencée chêne, 2 grandes chambres à coucher avec armoires, salle de bains, réduit.
Construction de la meilleure qualité.
Prix: Fr. 225 000.-
Sans fonds propres:
location mensuelle de Fr. 900.- à Fr. 1 400.- maximum, y compris amortissement.
Pour visiter: ☎ 037/63 34 48 ou ☎ 037/63 21 51

Engageons tout de suite
un Aide Electricien
connaissant le gainage, la pose de boîtier, le tirage de canaux, ligne, etc.

OK PERSONNEL SERVICE SA
Placement fixe et temporaire
Etre OK c'est super!

Av. Léopold-Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds
039/23 04 04

demandes d'emploi

JEUNE FILLE
terminant sa scolarité, cherche place d'apprentie employée de bureau pour août. Etudie toutes propositions.
Ecrire sous chiffres BD 4980 au bureau de L'Impartial.

SECRÉTAIRE CFC
30 ans de pratique, cherche travail à temps partiel ou remplacements. Dès mi-avril.
Ecrire sous chiffres AF 5041 au bureau de L'Impartial.

HOMME SUISSE
56 ans, de formation manuelle, habitude des responsabilités, permis de conduire, bonne santé, robuste. Ouvert à toutes propositions, pour époque à convenir. Ecrire sous chiffres BC 5048 au bureau de L'Impartial.

SECRÉTAIRE MÉDICALE
21 ans, recherche place stable.
☎ 0033/81 43 82 40 heures des repas.

coop Informations
Coop La Chaux-de-Fonds

Dès jeudi, dans tous nos magasins:
Fraises étrangères
le panier de 230 g **1.30**

**X Procrédit-
mon prêt personnel discret**

Veuillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP/Domicile

Signature

à adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 16 12

Heures d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00

X procrédit 3/m/13/Me

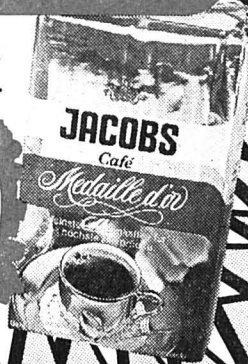
Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

DENNER SUPERDISCOUNT

Café Jacobs
• Médaille d'or VAC moulu

500g ~~6.90~~

5.80



Hits de produits frais

Crème à fouetter UHT Sunalp
35% M.G. 2,5 dl ~~3.30~~ **2.95**

Dans toutes nos succursales avec produits frais!

Ananas d'Afrique
gorgés de soleil la pièce 1500g **4.90**

Fraises étrangères
très aromatiques le panier de 220g **1.20**

Toujours frais + toujours avantageux

vins de qualité

- Vin rouge espagnol Marqués de Murrieta Rioja 1983 75 cl ~~10.95~~ **9.45**
- Vins rouges français Mercrey a.c. 1985/1986 Jaboulet Vercherre 75 cl ~~11.45~~ **9.45**
- Hermitage a.c. 1985 Jaboulet Vercherre 75 cl ~~seulement 11.95~~
- Châteauneuf-du-Pape Cuvée du Baillage a.c. 1986 70 cl ~~8.45~~ **6.95**
- Bourgogne a.c. 1986 Contrée des Chevaliers du Tastevin 75 cl ~~8.95~~ **6.95**
- Vins rouges Italiens Brunello di Montalcino Nardi D.O.C.G. 1983 75 cl **12.95**
- Barolo Marchesi di Barolo D.O.C.G. 1983 75 cl ~~8.95~~ **7.95**
- Chianti Classico Carpineto D.O.C.G. 1985/1986 75 cl ~~5.45~~ **4.65**
- Vin rouge français Echézeaux a.c. 1986 75 cl seulement **17.95**
- Vin rouge californien Cabernet Sauvignon Inglenook 1983 75 cl ~~8.95~~ **7.45**

Coca Cola Light Fanta
boîte 33 cl ~~70~~ **-50**

Vin mousseux Fürst Raimond Grand brut
75 cl ~~4.95~~ **3.95**

Cafés et desserts

Café Hag
• Hag VAC moulu
• Onko «S» VAC moulu
250g ~~4.40~~ **3.70**

Belin
• Minizza ~~2.10~~
• Feuilleté
• Miniquich 100g ~~seulement~~ **1.80**

Flûtes feuilletées pur beurre Cansimag
• sel
• cumin
• fromage 130g ~~2.95~~ **2.65**

Colombe
Le biscuit typique de Pâques 750g **6.95**

Zile California
Bonbons fourrés aux fruits 400g **2.75**

Planters
Cacahuètes 100g ~~1.75~~ **1.40**

Martini
• rosso
• bianco
• dry

Actuel: Achez maintenant! Dans les filiales disposant d'une patente de spiritueux. La loi nous interdit malheureusement de spécifier nos prix avantageux pour les spiritueux.

no 1 pour les spiritueux

C'est maintenant le moment d'essayer les cigarettes libérées du cartel!

SG Gigante Filtre
par cartouche ~~18.90~~ **16.90**

Fr. 2.- meilleur marché

DENNER vous propose maintenant les cigarettes les moins chères!

Articles de marques aux prix les plus bas

Maggi
• Quick Lunch 14 sortes ~~2.10~~ **1.70**
• Potages Maggi 11 sortes ~~1.10~~ **0.85**
4 sortes ~~1.25~~ **1.-**

Knorr
• Quick Soup de Luxe 4 sortes ~~1.75~~ **1.40**
• Quick Soup 7 sortes ~~1.50~~ **1.20**

Nesquik
2kg **12.90**

Le Parfait
Crème-sandwich au foie 280g ~~3.95~~ **3.15** (100g 113)

Nestlé-Sundy
Barre croustillante aux céréales et au chocolat 3 x 36g ~~2.20~~ **1.90**

Montre digitale et analogique pour messieurs
Quasar AHD 9
• blanche 50m
• chronographe 1/100 sec.
• anneau ornemental
• cadran noir

1 an de garantie **49.90**

Mouchoirs Tempo
4 épaisseurs 18 x 10 pièces

seulement 2.70

Flup nettoie-tout
1.25 kg ~~4.50~~ **3.80** (1kg 3.04)

Attaché Case
• extensible
• serrure à combinaison numérique
• poignée entièrement stabilisée

seulement 39.-

Colgate
Fresh Mint Dentifrice 2 x 115g

DUOPACK 5.80 4.80

Quanto
Revitalisant 4 litres ~~6.60~~ **4.95** (1 litre 1.24)

High Tech-Music-Center avec CD
Quasar 06-6400

- compact-disc programmable jusqu'à 32 titres
- radio-synthésizer OUC/OM avec 10 mémoires et affiche digitale
- tourne-disque semi-autom. avec cellule magnétique
- 2 decks à cassettes avec copie rapide et choix de la bande
- 5 equalizers de bande
- forte puissance musicale 2 x 40 Watts
- 2 bossreflex à 2 voies 70 Watts

1 an de garantie **498.-**

BON Fr. 5.-

Lenor
Un duo de choc 1 flacon Lenor 4 litres et un complément d'un litre en sachet 4 et 1 litres

avec bon Fr. 5.- **13.70 8.70**

Ce bon est valable du 30.3. au 9.4.88 pour un duo Lenor. 1 seul bon valable par duo.

BON Fr. 3.-

Persil liquide
Lessive complète liquide avec revitalisant textile 3kg ~~14.90~~ avec bon Fr. 3.- **12.90 9.90**

Ce bon est valable du 30.3. au 9.4. pour deux emballages. 1 seul bon valable.

Cliff Refreshing Déodorant
• ocean
• acapulco
• olympic 145 ml ~~5.05~~ **5.20**

Nous sommes toujours plus avantageux! La plupart des offres sont également disponibles chez les détaillants indépendants DENNER-satellites! Valable dès le 30.3.1988

*** Ville de La Chaux-de-Fonds

Ecole enfantine de 4 à 5 ans

Les classes, qui ouvriront le 15 août, sont exclusivement réservées aux enfants nés entre le 1er septembre 1983 et le 31 août 1984. Leur fréquentation est gratuite. Les élèves sont accueillis de 8 h 45 à 11 h durant une semaine, de 13 h 45 à 15 h 30 la semaine suivante, sauf le mercredi, et ainsi de suite.

Les inscriptions sont reçues au Secrétariat de l'Ecole enfantine, 33 avenue Léopold-Robert (entrée par la cour), jusqu'au 15 avril 1988. Présenter le livret de famille ou permis de domicile.

Il sera tenu compte des inscriptions dans la mesure des places disponibles. L'ordre d'arrivée n'est pas déterminant quant au choix qui sera fait — si nécessaire — après la date mentionnée ci-dessus.

Immobilier

A remettre pour date à convenir

magasin

bien centré, 50 m² environ + 2 pièces attenantes.
☎ 039/23 02 20

A louer au Locle, rue des Jeanneret 37, tout de suite ou pour date à convenir:

un magasin

au rez-de-chaussée, comprenant un local avec vitrines de 85 m² et un dépôt de 22 m². Convient également pour artisanat non bruyant. Loyer mensuel: Fr. 590.- + charges.

S'adresser à: Gérance des immeubles de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, ☎ 038/22 34 15

A vendre dans le canton de Neuchâtel

hôtel-restaurant ***

comprenant: 20 lits et 2 appartements, 60 places au restaurant + salle pour séminaires, assemblées, etc. Etat impeccable. Affaire saine avec bon potentiel.

Ecrire sous chiffres 87-864 à ASSA Annonces Suisses SA 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel

VEX PROMOTION SA
Les Collons-Vex (VS)

A vendre studios, appartements 1, 2, 3, 4 pièces

Renseignements: Gérard Favre ☎ 027/23 15 83 - 81 23 30
Route de Courtille 1961 Vex

SEUL(E)

A la recherche d'une **AMITIE?** (ou plus)
Nous avons ce qu'il vous faut!

Faites le premier pas vers le bonheur, prenez des renseignements sans engagement.

ALLIANCE, CP 372, 2001 Neuchâtel ☎ (038) 25 79 61 - 9 h-11 h 14 h-18 h

Nom:..... Prénom:.....
Rue, No:..... Tél:.....
NP/Localité:..... Age:.....

Immobilier

Cherchons à louer tout de suite ou date à convenir

un dépôt-garage

d'environ 150 m² à La Chaux-de-Fonds ou aux environs, chauffé, avec électricité, W.-C., accès facile et place de parc. Aménagement éventuel des locaux selon entente.

Ecrire sous chiffres 1H22-51986 Publicitas, 1002 Lausanne

Cherchons à vendre:

entrepôts, habitation et terrain

situés dans le Val-de-Ruz, le long d'un axe routier.

Pour tout renseignement, écrire sous chiffres 91-769 à ASSA Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Bubenberg Bauhandel & Immobilien AG

A vendre à La Chaux-de-Fonds

superbes appartements

de 3 1/2 ou 4 1/2 pièces avec beaucoup de confort, entièrement rénovés, situation belle et tranquille (Combe-Grieurin).

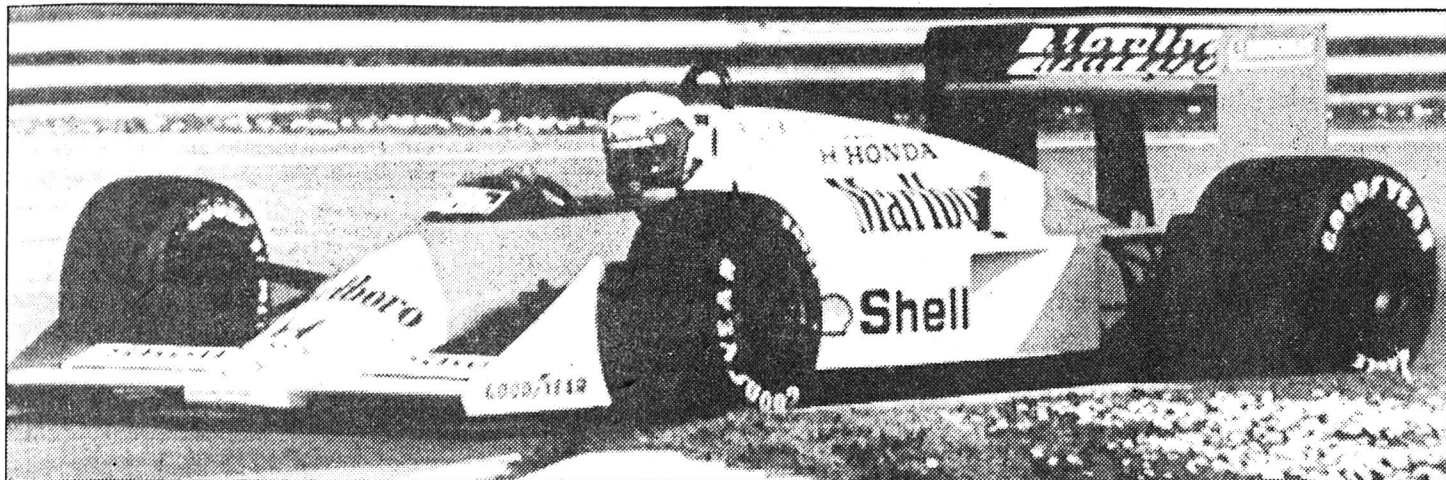
Veuillez nous téléphoner pour des renseignements.
Staufferstrasse 130, 3014 Berne, ☎ 031/41 32 32

«Turbo-atmo»: le faux match nul

La saison de F1 débute dimanche à Rio de Janeiro

Adieu, «turbos»... à la fin de l'année. La saison 1988 de Formule 1, qui commencera dimanche à Rio de Janeiro, par le Grand Prix du Brésil, sera la dernière des moteurs «turbocompressés», inéluctablement remplacés à partir de la saison prochaine par les «atmosphériques». La Fédération internationale l'a voulu ainsi. Les deux technologies cohabitent

ront cette année, avec une grande incertitude quant à leurs possibilités. Car, si les «turbos» disposaient jusqu'à présent d'une écrasante supériorité de puissance, ils ont été pénalisés par la nouvelle réglementation, au point qu'ils ne doivent leur présence au départ des Grands Prix 1988 qu'aux prouesses des ingénieurs.



Alain Prost disposera du nouveau moteur Honda sur sa McLaren.

(Bélino AP)

Vainqueurs du championnat du monde depuis 1983 (Brabham-BMW, McLaren-Porsche, Williams-Honda), ils doivent compter avec de nouvelles et sévères limitations de puissance, de poids et de consommation. Si sévères que beaucoup pensaient, il y a un an, que toutes les voitures seraient cette année équipées de moteurs «atmosphériques».

La nouvelle règle du jeu? Elle sera finalement très équilibrée. Les moteurs «turbos», dont la cylindrée est toujours de 1500 cm³, auront droit à 150 litres de carburant (contre 195 l'an passé) et seront limités à 2,5 bars de

pression de suralimentation (contre 4 bars), par l'intermédiaire de la «pop-off valve», qui a fait son apparition sur les circuits l'an dernier. Et chaque voiture ne pourra peser plus de 540 kg.

TRICHERIES

Les monoplaces équipées de moteurs «atmosphériques» d'une cylindrée de 3500 cm³ ne seront pas limitées en carburant. Elles bénéficieront en outre d'un avantage de 40 kg, le poids minimum étant fixé à 500 kg. De beaux atouts pour les «atmosphériques». Mais des atouts qui peuvent se révéler insuffisants si les «turbos» se montrent plus perfor-

mants que prévu... malgré la célèbre «pop-off».

D'un modèle entièrement nouveau, dû à la société Bertin, la valve de pression de la suralimentation a plongé les techniciens Honda dans la perplexité. Elle nécessite de sérieux travaux en matière de régulation de pression, ce qui a pénalisé dans un premier temps le moteur japonais, souverain ces deux dernières saisons en Formule 1. Mais Alain Prost, qui dispose désormais de la Honda, avait le sourire en partant d'Imola, où venaient de se dérouler les essais de la nouvelle McLaren «MP4/4».

Plus inquiétant reste le problème de la consommation, car la

réduction imposée en ce domaine frise les 25% par rapport à l'an passé. Et, bien que les Grands Prix simulés tant à Rio qu'à Imola aient rassuré les grandes écuries «turbos», aucune certitude ne peut être avancée avant le Grand Prix du Brésil. Il ne faudra pas s'arrêter aux résultats des essais, mais attendre dimanche soir la fin de la course, avance Gérard Larousse, le patron de l'écurie française Larousse-Camel, qui relativise les essais d'avant saison. Les «turbos» trichent avec la consommation, les atmosphériques avec le poids, estime-t-il. Mais, à Rio, chacun devra montrer ses vraies cartes... (si)

C'est à nouveau parti... Championnat d'hiver agrès féminin

C'est aux Geneveys-sur-Coffrane, samedi dernier que s'est déroulée la première manche du championnat d'hiver agrès féminin, réunissant des gymnastes des sections de Abeille La Chau-de-Fonds, CENA-Haute-rive, Colombier, Les Geneveys-sur-Coffrane et de Serrières.

Ces jeunes filles se sont retrouvées après la pause hivernale afin de démontrer leurs exercices, souvent nouveaux, ayant changé de catégorie durant ce laps de temps.

Dès cette première manche, deux sections se sont mises directement en évidence, soit la FSG Colombier, remportant 4 premières places et la FSG Serrières, les deux restantes, toutes deux plaçant leurs gymnastes dans le groupe de tête dans toutes les catégories.

Chez les plus jeunes du test 1, Serrières à l'honneur avec Gaëlle Jaquet, devançant de 0,2 point la Colombine Sybille Engeler, puis un quatuor serriérois très homogène, composé de novices en compétition.

Au test 2, concours plus que parfait pour Estelle Germanier (Colombier) qui après avoir conquis maintes compétitions en test 1, sévit maintenant sur la catégorie supérieure, suivie de près par les Serriéroises Manon Roux (0,2 point) et Anne-Catherine Bourquin.

A nouveau Serrières au test 3 où Anouk Jeanneret, grâce à un exercice parfait à la barre fixe (9,80) remporte ce premier concours devant Vanessa Duvanel et Aline Grossen toutes deux de Colombier.

Séverine Chalsles (Colombier) nouvelle venue au test 4, ne fait pas de détail et termine avec plus de 1,50 point d'avance sur

le quatuor de Serrières, dont les gymnastes se placent dans un écart de 0,15 point.

Notons encore que le groupe très serré de Colombier au test 5, emmené par son leader Sophie Bonnot, qui finit haut la main avec l'excellent résultat de 38,55 points.

Toujours égale à elle-même, Carol Vallat (Colombier) signe la première manche du test 6, en attendant la revanche qui aura lieu le dimanche 24 avril 1988 à la halle des Charmettes-Neuchâtel, manifestation qui sera organisée par la section de Serrières en tant que finale du championnat d'hiver et journée de tests.

RÉSULTATS

Test 1: 1. Gaëlle Jaquet, Serrières, 37,60; 2. Sybille Engeler, Colombier, 37,40; 3. Mélanie Egli, Serrières, 36,60.

Test 2: 1. Estelle Germanier, Colombier, 38,05; 2. Manon Roux, Serrières, 37,75; 3. Anne-Catherine Bourquin, Serrières, 37,10.

Test 3: 1. Anouk Jeanneret, Serrières, 37,90; 2. Vanessa Duvanel, Colombier, 37,15; 3. Aline Grossen, Colombier, 37,15.

Test 4: 1. Séverine Chalsles, Colombier, 37,75; 2. Sonia Fernandez, Serrières, 36,20; 3. Maria Mangiullo, Serrières, 36,20.

Test 5: 1. Sophie Bonnot, Colombier, 38,55; 2. Virginie Mérique, Colombier, 38,15; 3. Murielle Evard, Colombier, 37,70.

Test 6: 1. Carol Vallat, Colombier, 38,50; 2. Marie-Chantal Margot, Colombier, 37,40; 3. Laure Ferchaud, Colombier, 35,75. (clj)

TENNIS

Cuvée mémorable à La Croisée

Australien vainqueur de l'Open jurassien de tennis

Les amateurs de tennis ont été conviés ce week-end à un open jurassien absolument remarquable, au Centre de tennis La Croisée, à Delémont. En effet, jamais autant de joueurs d'une telle valeur n'avaient foulé un court de tennis du Jura. Le programme a tenu toutes ses promesses, enthousiasmant les connaisseurs présents.

Quelques-uns des meilleurs Suisses, emmenés par Stefano Mezzadri, étaient opposés à une forte délégation d'étrangers, dont plusieurs jouant régulièrement dans notre pays. Finalement, la victoire a souri à l'Australien Mick qui a battu en finale le Hongrois Csépai.

Très serrés, les quarts de finale ont donné lieu à quelques surprises de taille. C'est ainsi que le favori du tournoi, du moins sur le papier, Stefano Mezzadri, huitième joueur suisse, 390e au classement de l'ATP, a déçu s'inclinant face à l'Allemand Marzenell.

Après un bon début de match, le cadet des Mezzadri a laissé passer sa chance en perdant le «tie-break» du second set, avant de finir sans gloire en laissant filer le troisième par 6-1.

En revanche, le Lausannois Stanislas Rothmann, P3, a surpris tout le monde, effectuant un parcours remarquable qui l'a conduit en demi-finale. Très à l'aise sur la

moquette delémontaine, il a débordé ses adversaires, pourtant mieux cotés, par la formidable puissance de ses coups.

Le Philippin Beeyoung Sison (P1/20), puis Jarek Srmenski (P1/11) ont cédé sous ses coups de boudoir.

C'est en demi-finale que le Lausannois a trouvé son maître. Le futur vainqueur du tournoi a dû faire étalage de toute sa classe et de sa plus grande régularité pour s'imposer non sans avoir dû recourir au «tie-break» dans la manche initiale.

Pour sa part, le Hongrois Ferenc Csépai, après avoir sorti péniblement Stephan Bienz (7-5 au troisième), a mis à la raison le tombeur de Mezzadri, l'Allemand Marzenell. En finale, Csépai est parti très fort, avant de subir la pression exercée par le vélocé

Australien. Excellent serveur, régulier, présent sur toutes les balles, Paul Mick qui vit à Berne, n'a pas manqué l'occasion d'emporter les 2000 francs mis en jeu.

LES RÉSULTATS

Quarts de finales: Rheinach Marzenell, Allemagne P1 - Stefano Mezzadri, Cadro, A8 5-7 7-6 6-1; Ferez Csépai, Hongrie, P1/14 - Stephan Bienz, Schaffhouse, P1/14 6-2 2-6 7-5; Stanislas Rothmann, Lausanne, P3 - Jarek Srmenski, Coire, P1/11 7-6 6-3; Paul Mick, Australie, A9 - Tino Pulkovski, Allemagne, P1 6-3 6-4.

Demi-finales: Csépai - Marzenell 6-2 7-5; Mick - Rothmann 7-6 6-3.

Finale: Mick - Csépai 7-6 6-3. (v)

BASKETBALL

Tour final de LNA

Huitième journée: SF Lausanne - Fribourg Olympic 111-106 (52-61); Champel-Genève - SAM Massagno 129-99 (59-58); Bellinzona-Pully 96-97 (42-44).

Classement: 1. Pully 26-48; 2. Champel-Genève 26-38; 3. SF Lausanne 26-32; 4. Fribourg Olympic 26-30; 5. Bellinzona 26-26; 6. SAM Massagno 26-16. (si)

PUBLICITÉ

Stade de La Maladière
Mercredi 30 mars 1988
à 20 heures

NE XAMAX GRASSHOPPER

Match de championnat
Location d'avance:
Magasin MP La Chau-de-Fonds
Secrétariat du club.

Transport public gratuit jusqu'au stade pour les membres et détenteurs de billets.

CROSS-COUNTRY

Bel exploit Finale de l'Ovo-Cross

La finale suisse de l'Ovo-Cross s'est déroulée récemment à Bienne et ceci après une élimination cantonale qui a eu lieu cet hiver. Annie Bähler s'est imposée chez les Cadettes B. La locloise du GS Le Boéchet, 5e des derniers championnats suisses, a réalisé un authentique exploit. Sa camarade de club, Angéline Joly s'est également brillamment comportée en obtenant la 2e place comme aux championnats suisses de Nâfels en février dernier. De bons résultats confirmés par la 2e place de Stéphane Howald de Bévillard et la 5e de Jacky Lovis de Corgémont. (JMB)

CYCLISME

Belge en tête Trois Jours de La Panne

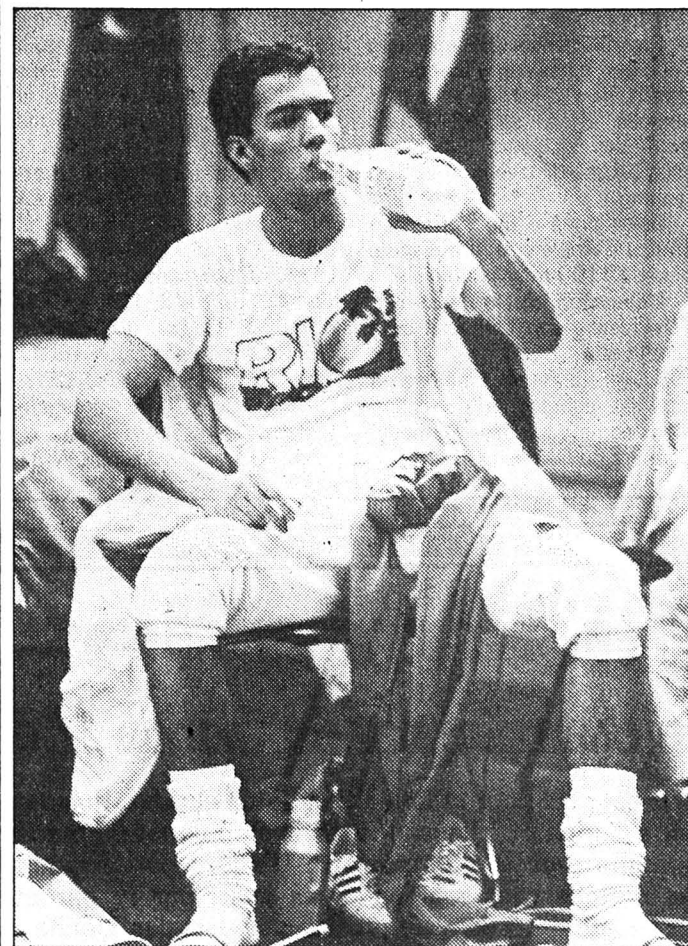
Le Belge Eric Vanderaerden, vainqueur à Herzele de la deuxième demi-étape contre la montre devant Erich Mächler, a pris la tête des Trois Jours de La Panne, devant son coéquipier australien Allan Peiper et le Hollandais Frans Maassen. Le Belge Etienne de Wilde s'était imposé au sprint, le matin, à l'issue des 133 km de la première étape, course entre Tiel et Herzele, sur le littoral belge, devant Vanderaerden.

A l'issue du contre-la-montre de 17 km, Vanderaerden a laissé Mächler et Peiper à 5", Maassen à 27" et Jelle Nijdam (Hol) à 28". Sixième, l'Australien Phil Anderson concédait déjà 1'18" au Belge, alors que Laurent Fignon, vainqueur de Milan - San Remo, prenait la dixième place, à 1'36".

Au classement général, Mächler est quatrième à 38". (si)

ESCRIME

Espoirs pour Jaquet Championnats du monde juniors



Olivier Jaquet: étancher sa soif de victoire. (Photo Widler)

Six escrimeurs (deux filles et quatre garçons) défendront les chances suisses aux prochains championnats du monde juniors, à South Bend, aux Etats-Unis (31 mars - 4 avril). Le Bâlois Olivier Jaquet (19 ans), à l'arme favorite des Helvètes, l'épée, paraît le mieux armé à ramener en Suisse le premier titre depuis Michel Poffet (champion du monde juniors trois années consécutivement, de 1974 à 1976). Mais le Bâlois Nic Bürgin (17 ans), qui vient

d'être couronné champion du monde jeunesse, représente également un gage pour l'avenir. Dans l'équipe de Suisse emmenée par l'entraîneur national Christian LeMoigne, figure également une Romande, la Vaudoise Flore Châtelain.

La sélection helvétique: Gianna Bürki (Bâle), Flore Châtelain (St-Prex), fleuret féminin; Olivier Jaquet (Bâle), Christoph Fürimann (Berne), Nic Bürgin (Bâle), épée; Marco Widmer (Zurich), fleuret masculin. (si)

**Champions OJ
du Giron**
Page 12

SPORT Impop

**« Turbo-atmo » :
faux match nul**
Page 15

Des Sauterelles « grillées » ?

NE Xamax joue gros ce soir contre Grasshopper

L'occasion de prendre ses distances est belle. En accueillant Grasshopper, ce soir (20 heures), Neuchâtel Xamax a devant lui une opportunité qu'il se doit de saisir. Actuellement quatrièmes du classement, les Sauterelles sont à quatre encablures des Xamaxiens, avec un match de moins toutefois. Une défaite à la Maladière les éliminerait donc de la course au titre, de manière quasiment certaine.

C'est dire l'importance de la rencontre de ce mercredi. Invaincu à domicile depuis bientôt deux ans, Xamax n'a pas pour habitude de mal négocier les chocs au sommet. Mais la partie s'annonce disputée à souhait.

A LA DER!

Lors du tour de qualification, tant Grasshopper que Neuchâtel Xamax s'étaient imposés devant leur public. Au match aller, les Zurichois s'étaient imposés 2-0, grâce à des réussites d'Andermatt (33') et de Paulo Cesar (67').

Le 21 novembre, à la Maladière, Xamax avait pris sa revanche, devant 11'700 spectateurs. Mais il s'en était fallu de peu.

Une minute après l'ouverture du score, signée Lei-Ravello (35'), Andermatt remettait les équipes à égalité. Et Heinz Hermann avait dû sortir le grand jeu pour permettre à ses couleurs de l'emporter, cela... à quelques secondes du terme.

ter, cela... à quelques secondes du terme.

LEÇON À MÉDITER

Dimanche, à Sion, Neuchâtel Xamax a acquis l'essentiel en se qualifiant pour les quarts de finale de la Coupe de Suisse. Une victoire qui ne peut qu'être bénéfique dans l'optique du choc de ce soir.

Assurément, commente Gilbert Gress. Mais mes joueurs, s'ils ont réalisé ce que j'attendais d'eux en première période, ne m'ont pas satisfait en seconde. Ils ont « bafouillé », ce que je ne m'explique pas encore. A eux d'en tirer les conséquences. Car un match n'est jamais gagné, même si nous menons de deux longueurs. Nous en avons apporté la preuve à Servette.

L'entraîneur alsacien souligne l'importance que revêt le match: **Sur notre pelouse, nous devons**



Le Xamaxien Carsten Nielsen retrouvera Andy Egli sur sa route. Pour conserver son avantage? (Bahia)

absolument nous imposer. Je reste fidèle à mes principes: nous aborderons la rencontre comme nous avons abordé les précédentes.

INCERTITUDES

Gress ne s'est pas encore décidé quant aux onze joueurs qui débiteront. Stielike sera sur le banc, c'est certain.

Heinz Hermann? Son nez est encore enflé. Il n'est pour l'instant pas possible d'affirmer qu'il souffre d'une fracture. Je ne prendrai une décision à son sujet qu'au dernier moment.

Une bonne nouvelle, pourtant: Patrice Mottiez a repris l'entraînement et fera partie des quatorze ou quinze joueurs sélectionnés.

Des joueurs qui devront tout donner pour augmenter l'écart qui les sépare de leurs adversaires. Les confrontations entre Neuchâtelois et Zurichois ont souvent donné lieu à des rencontres passionnées.

Il y a fort à parier qu'il en ira de même aujourd'hui. D'autant que les Sauterelles mettront tout en oeuvre pour ne pas être « grillées » de la course au titre...

Renaud TSCHOUMY

**Des arbitres
Coupe de Suisse**

Les arbitres des quarts de finale du mardi, 19 avril.

Schaffhouse ou Echallens - Lucerne ou Saint-Gall (Sandoz), Bulle - Etoile-Carouge (Philippoz), FC Zurich - Grasshopper (Blattmann), Neuchâtel Xamax - Young Boys ou Old Boys (Martino).

Le tirage au sort des demi-finales aura lieu, mercredi, 20 avril, dans le cadre de « TJ Midi », dans les studios de la TV romande.

Des débuts

L'international soviétique Oleg Blokhine, ancienne vedette de Dynamo Kiev et de l'équipe nationale, a fait ce week-end ses débuts en championnat d'Autriche de deuxième division, au sein de l'équipe de Vorwärts Steyer.

Dans une courte interview accordée au quotidien « Komsomolskaïa Pravda », Blokhine a fait état des difficultés rencontrées dès son premier match: **Un entourage inconnu, des problèmes d'adaptation, la barrière de la langue...**

Au programme

Tour final

Lausanne - Young Boys ..	20.00
NE Xamax - Grasshopper	20.00
Saint-Gall - Aarau	20.00
Servette - Lucerne	20.00

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Bâle	3	3	0	0	7-0	6
2. Bellinzona	3	2	0	1	8-4	4
3. Schaffhouse	3	2	0	1	4-3	4
4. Wettingen	2	1	0	1	2-2	2
5. Malley	3	1	0	2	2-3	2
6. Old Boys	3	1	0	2	3-5	2
7. Et. Carouge	3	1	0	2	3-6	2
8. Bulle	2	0	0	2	1-7	0

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. NE Xamax	3	1	2	0	7-5	20
2. Aarau	2	1	1	0	3-1	16
3. Servette	3	1	2	0	10-7	16
4. Grasshopper	2	0	1	1	3-5	16
5. Young Boys	2	1	0	1	3-2	15
6. Lucerne	2	0	2	0	1-1	14
7. Lausanne	3	1	0	2	4-7	14
Saint-Gall	3	1	0	2	4-7	14

GROUPE 2

Granges - Chiasso	20.00
Lugano - Chênôis	20.00
Zurich - Sion	20.00

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Lugano	2	2	0	0	5-2	4
2. Sion	3	1	1	1	9-5	3
3. Martigny	3	1	1	1	7-4	3
4. Chênôis	3	1	1	1	4-4	3
5. Locarno	3	1	1	1	4-8	3
6. Chiasso	3	1	1	1	2-6	3
7. Zurich	3	1	0	2	5-6	2
8. Granges	2	0	1	1	2-3	1

Promotion-relégation

GROUPE 1

Bellinzona - Bâle	20.00
Bulle - Carouge	20.00
Old Boys - Malley	20.00
Wettingen - Schaffhouse ..	20.00

Le grand chambardement

Calendrier de la Ligue nationale

Tout au long de la journée de mardi, le secrétariat de la Ligue nationale, à Berne, a multiplié les démarches, les négociations, afin de résoudre la quadrature du cercle. On sait que les nombreux renvois intervenus depuis le 6 mars remettaient en question le bon déroulement de la phase finale du championnat de Ligue nationale.

Le report à une date qui reste à fixer de la Supercoupe, prévue le mercredi 1er juin, permet de résoudre l'essentiel des difficultés. Ainsi, toutes les journées du championnat seront décalées: celle du 12 avril se déroulera le 16 avril, celle de 16 le 23 et ainsi de suite. La dernière aura donc lieu le 1er juin. L'éventuel match d'appui pour le titre se jouerait le mercredi 8 juin.

En Coupe de Suisse, les deux huitièmes de finale renvoyés ce dernier week-end, Young Boys - Old Boys et Lucerne - St-Gall, se dérouleront respectivement

les 2 avril et 19 avril. Le vainqueur de Lucerne-St-Gall (19 avril) se déplacera le 26 avril pour rencontrer le vainqueur de Schaffhouse-Echallens.

Les deux matchs du tour final pour le titre, Young Boys - Aarau et Lucerne - Grasshopper renvoyés le 6 mars, ont été fixés au 12 avril. (si)

Des dates En première ligue

Groupe 1: Châtel Saint-Denis - Echallens (jeudi, 31 mars). Le Locle - Leytron, Rarogne - Echallens, (Lundi de Pâques, 4 avril). Le Locle - Folgore Lausanne (mercredi, 13 avril).

Groupe 2: Breitenbach - Thoun et Berthoud - Laufon (Lundi de Pâques, 4 avril). Moutier - Köniz (mercredi, 13 avril). Rapid Ostermündigen - Fribourg (mercredi, 20 avril). Köniz - Baudepartement Bâle (mercredi, 27 avril). (si)

A vous de jouer! Concours de pronostics «Face à face»

La phase finale du championnat suisse de football marque tout naturellement la poursuite de notre concours de pronostics «Face à face».

Comme d'habitude, ce seront trois concurrents, ou concurrentes, qui seront opposés, et non plus deux. Parmi ces trois personnes un sportif ou une personnalité. Ce dernier sera confronté à deux quidams.

Les participants débiteront en huitièmes de finale. Le quidam gagnant sera qualifié pour des quarts de finale, et ainsi de suite jusqu'à la finale, qui désignera le grand vainqueur. Le sportif ou la personnalité sera différent chaque semaine.

C'est ainsi que seize quidams sont nécessaires pour aborder les huitièmes de finale. Le premier match de ce nouveau «Face à face» débutera dès la semaine prochaine.

Il suffit de vous inscrire dès aujourd'hui pour prendre part à notre concours de pronostics.

Les seize premiers inscrits recevront un prix, quel que soit leur résultat dans les pronostics. Le grand vainqueur se verra offrir un voyage à l'occasion d'un important événement sportif.

Vous êtes intéressés par ce concours? Alors faites-nous parvenir sans plus attendre une photo-passeport, ainsi que vos coordonnées. Important: n'oubliez pas de nous indiquer votre numéro de téléphone! Les bulletins d'inscription devront être envoyés jusqu'à **lundi 4 avril à minuit**, le cachet postal faisant foi, et cela à l'adresse suivante:

l'Impartial Rédaction sportive
Concours «Face à face», 2301 La Chau-de-Fonds

Bulletin d'inscription

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
Localité: _____
Téléphone: _____

Bientôt les trois coups

Le championnat du monde 1988 débutera le 10 avril à Lausanne

Tout est prêt pour la fête annuelle du curling. Présenté hier à Zurich et à Lausanne, le Championnat du monde masculin promet énormément. D'abord par la qualité des nations représentées, mais aussi par la parfaite organisation du comité, présidé par Jacques Lienhard.

Depuis maintenant trois ans (la décision d'attribuer ce CM à Lausanne date du 3 mars 1985), les organisateurs travaillent avec acharnement pour que «leur» Championnat du monde soit une réussite. Et, à une dizaine de jours de son ouverture, tout semble aller comme sur des roulettes.

Ou plutôt: comme une pierre sur la glace...

**MANIFESTATIONS
ATTENDUES**

Le curling, qui est né en Ecosse en 1511, est un sport où le fair-play n'est pas un vain mot. Ainsi sa règle sacrée, qui est de ne jamais tenter quoi que ce soit au

détriment de l'adversaire. Ainsi, également, les deux traditionnelles manifestations qui agrémenteront le tournoi.

LAUSANNE
Renaud TSCHOUMY

A commencer par le Grand Match Transatlantique (GMT), qui se disputera du 12 au 14 avril. Le GMT n'est autre qu'une rencontre amicale, mettant aux prises les curlleurs nord-américains et européens, et qui a vu le jour en 1977, à Karlstad (Suède). A Berne, en 1979, 584 (!) curlleurs y avaient pris part.

Le jeudi soir se disputera le match des «Pond Hoppers», à savoir des spectateurs qui auraient déjà pris part à un Championnat du monde.

Dix pays participeront à ce Championnat du monde, le troisième organisé sur sol helvétique, après Berne (en 1974 et 1979).

Ces dix nations sont l'Ecosse, le Canada, les Etats-Unis, la Suède, la Norvège, la France, la RFA, le Danemark, la Finlande et, bien sûr, la Suisse.

Les deux grands favoris sont le Canada, skippé par le professionnel Pat Ryan, et la Norvège (Eigil Ramsfjell), qui a remporté le tournoi de Calgary.

Derrière ce duo, des teams comme l'Ecosse, la Suède, le Danemark et la Suisse, représentée par Kloten, se disputeront les places d'honneur.

Les tours du round robin se dérouleront du lundi au vendredi,

à raison de deux tours par jour. Le samedi sera jour des demi-finales, et le dimanche se joueront les finales. R.T.



«Sweepy», la mascotte du CM '88 de curling. (ASL)

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS	Les noms de 80 visages	19
LE LOCLE	Cinq générations en forme	20
NEUCHÂTEL	Sentences qui dégrisent	24
JURA BERNOIS	Manif à Moutier	25
JURA	Feu de tout bois	27

Indice chauffage

(en degrés-heures hebdomadaires DH)

Du 14 au 21 mars 1988

Littoral	+6,8° (1.867 DH)
Val-de-Ruz	+5,4° (2.113 DH)
Val-de-Trav.	+4,9° (2.192 DH)
La Chx-Fds	+2,6° (2.573 DH)
Le Locle	+3,9° (2.364 DH)



Dans la région de Champ-du-Moulin. Traces des dents d'un castor sur l'écorce d'un arbre. (Photo J.-C. Pedrolli)

Castor sous le train Tué hier matin près de Noiraigue

«Tiens, j'ai touché quelque chose, ça doit être un castor...». Malgré la vitesse, l'obscurité et l'insolite de la collision, le mécanicien du train de service avait vu juste. Hier matin, vers 5 h 15, au pont de la Baleine, à Noiraigue, un castor est mort après avoir été heurté par une automotrice des CFF. Dix-sept kilos de chair et de fourrure, contre plusieurs tonnes de ferraille... D'où venait ce castor? Sans doute des gorges de Noiraigue, entre Buttes et Sainte-Croix. Un couple y aurait été lâché clandestinement en 1986. Repéré par les gardes-

chasse du côté de Dénériaz (sous le Chasseron), il serait descendu jusqu'à l'entrée des Gorges de l'Areuse, à Noiraigue.

Si le castor supporte bien le climat du Val-de-Travers, il lui faut du bois blanc pour se nourrir: saules, bouleau. Des essences introuvables à Noiraigue, rares le long du canal de l'Areuse, plus fréquentes entre Travers et Champ-du-Moulin.

FEMELLE OU MÂLE?

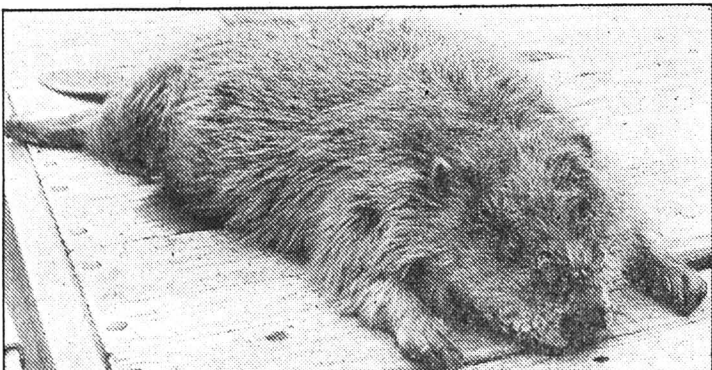
Il y a vingt-cinq ans, Archibald Quartier avait déjà introduit des

castors dans cette région. Echec par contre, le lâcher dans le canal de la Vielle-Thielle, il y a cinq ans, a connu le succès. Comme le lynx, le chamois ou le bouquetin, les castors se sont reproduits. On ignore si le couple du Val-de-Travers avait eu le temps de faire des bébés. Le sexe de l'animal tué hier est inconnu. Le Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel l'examinera aujourd'hui.

A la gare de Travers, où le castor mort est resté jusqu'à midi, les employés ont remarqué la largeur de son ventre. A la fin du mois d'avril, la femelle met au monde deux à quatre petits qui naissent couverts de poils et les yeux ouverts.

CASTORS MASSACRÉS

Le castor, de la famille des campagnols (*microtidae*), avec le rat musqué et le ragondin, peut peser de 15 à 38 kilos et mesurer jusqu'à 1 m 20 de longueur. Chassé pendant des siècles, en particulier par les catholiques qui mangeaient cet animal «à la vie proche des poissons» durant les jours maigres, le castor avait pratiquement disparu d'Europe. JJC



Le castor mort en gare de Travers. Dix-sept kilos de chair et de fourrure. (Photo François Charrière)

Les œillères de l'administration

La Chambre neuchâteloise d'agriculture en assemblée

L'assemblée des délégués de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV), réunis hier matin à l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier, a été placée sous le signe du centenaire qui sera célébré avec faste les 8, 9, 10 et 11 septembre prochain par diverses manifestations.

Dans son rapport, le président de la CNAV, M. Roger Ummel, a qualifié de moyenne l'année agricole écoulée, ceci se traduisant économiquement par un rendement brut de 8,9 milliards de francs, soit un petit pour-cent de plus qu'en 1986. Des pertes sensibles ont été enregistrées dans la production végétale, en raison des intempéries, alors que la production animale a vu ses résultats progresser.

Le revenu agricole marquera à nouveau un décalage important en regard du revenu paritaire.

En viticulture, on a prévenu et corrigé la générosité de la nature. La récolte se situe en moyenne dans les normes compatibles avec les possibilités d'absorption du marché.

Le recensement du bétail d'avril 1987 a confirmé la baisse des effectifs dans les principales catégories, soit 2,5% pour les bovins et 3% pour les porcs par rapport à 1986. Les livraisons de lait ont été à la baisse, celles du canton de Neuchâtel passant de 75 à 73,3 tonnes l'an passé, atteignant ainsi le niveau d'il y a une dizaine d'années.

Au chapitre de la politique agricole, les thèmes n'ont guère varié,

on a beaucoup parlé et agi autour de l'entraide professionnelle, une pratique peu ou pas soutenue par la Confédération, ce qui est regrettable.

SERVICES

Le directeur de la CNAV, M. Walter Willener, a ensuite pris la parole, son rapport d'activité mettant en évidence le poids de la paperasserie exagérément envahissante. Ce surplus de travail a du reste nécessité l'engagement d'un employé supplémentaire à temps complet!

En tant qu'organisation de services, la CNAV a surtout œuvré comme organe de consultation et d'information sur toutes les questions touchant l'agriculture et la viticulture, tâches traditionnelles en forte expansion, mais s'est aussi concentré sur la préparation du centenaire.

Le directeur a également encouragé les agriculteurs neuchâtelois à faire preuve d'originalité et d'esprit d'entreprise en se lançant dans de nouvelles productions plus diversifiées. La mise en valeur des produits agricoles est aussi un souci constant de la Chambre qui poursuivra ses efforts de promotion et d'information en collaboration avec les associations concernées.

BUDGET

La partie statutaire s'est poursuivie avec l'audition des comptes qui

présentent un déficit d'exercice de 3900 francs sur un total de dépenses de 320.200 francs. Le budget 1988 prévoit l'équilibre avec des recettes et dépenses évaluées à 384.000 francs. Comptes et budget ont été acceptés, l'assemblée entérinant encore la nomination de M. Gérald Egger, de La Chaux-du-Milieu, au comité comme représentant de la Fédération d'élevage bovin.

La Chambre compte désormais 37 associations membres avec l'acceptation unanime de deux nouvelles formations: le Groupement des ouvriers agricoles et viticoles, et l'Association forestière neuchâteloise, regroupant les propriétaires privés et publics de forêts.

En fin d'assemblée, le conseiller d'Etat Jean-Claude Jaggi a présenté l'initiative Ville-Campagne contre la spéculation foncière, initiative qui sera mise au vote à la fin de cette année certainement, alors que M. Willener a présenté celle visant la protection des exploitations paysannes et contre les fabriques d'animaux, connue aussi sous l'appellation d'initiative Denner ou en faveur des petits paysans. Elle ne devrait pas être soumise au peuple avant deux ans. A relever que le Conseil fédéral propose le rejet de ces deux initiatives. M. S.

Centenaire

Avec un budget de 535.000 francs et une série de manifestations organisées sur quatre jours, du 8 au 11 septembre, le centenaire de la CNAV s'annonce comme une opération de relations publiques d'envergure. La plaquette rétrospective est désormais achevée, les expositions de matériel et de bétail s'organisent, le grand cortège se met en place et la journée officielle intégrera l'assemblée d'été de la Chambre, à Planeyse. Clou des festivités, la comédie musicale rurale «La Vache Caroline» sera jouée dix fois dans le canton afin de permettre au plus grand nombre d'y assister. (ms)



M. Martin Willener entouré de MM. Jean Claude Jaggi et Roger Ummel. (Photo Schneider)

L'Imparaphrase

Une famille perspicace

Une nouvelle fois la première bonne réponse à L'Imparaphrase est venue du Locle, de Johan Robert, domicilié Billodes 65. La même famille avait déjà découvert avant les auditeurs de RTN 2001 l'énigme précédente et gagné de ce fait 200 francs en bons de voyage.

Rappelons à ce propos que la possibilité de proposer une phrase par écrit est réservée à ceux qui ne peuvent pas capter RTN 2001. Il est par conséquent exclu de gagner les bons de voyage à la fois sur l'antenne et en jouant par écrit!

La phrase à découvrir pour le huitième épisode de L'Imparaphrase? On sait que le bébé bovin sommeille sans jamais se coucher depuis qu'on a chanté dans Faust de Gounod que le veau dort et toujours debout.

Départ aujourd'hui pour une nouvelle phrase à découvrir, avec 5000 francs en jeu et plein de prix de consolation si vous faites avancer le jeu.

Pour cela, Booby vous attend sur RTN 2001 entre 11 h 30 et 12 h 30, au (038) 244 800. Bonne chance à tous! Aux dernières nouvelles, le virus de L'Imparaphrase gagne tout le canton et ses abords, donc vous êtes toujours plus nombreux à participer. Bravo! (dn)

Trois caïds loclois

Fabricant et vendeurs de «cocaïne pharmaceutique» seront jugés en Cour d'assises à Neuchâtel

Fabrication, trafic et consommation de drogue. Vols à main armée. Escroquerie. Proxénéisme. Le Locle et La Chaux-de-Fonds étaient le berceau d'une bande que l'on imaginerait plutôt à Chicago. Six prévenus auraient dû comparaître hier en audience préliminaire de Cour d'assises à Neuchâtel.

Maurice Isenring, Loclois de 44 ans, a fabriqué un produit dont il a nié l'appellation, hier, lors de l'audience préliminaire de la Cour d'assises neuchâteloises. La substance fabriquée n'est qu'un stimulant.

Comme la caféine ou la nicotine... que l'on vend 250 à 300 francs le gramme. Quant aux quantités... les grammes ont été coupés, recoupés...

Robertino Reolon, du Locle, 26 ans, l'a aidé dans la fabrication de ce produit sans nom. Pour le reste, il était juste le chauffeur de la bande.

Il reconnaît avoir consommé, mais n'a jamais vendu de drogue.

Giuseppe Donato, du Locle aussi, 24 ans, a juste tenu un flacon. Il ne savait pas ce qui se fabriquait... Il a revendu de la drogue. Pas autant que le dit l'arrêt de renvoi. Et souvent, il n'a pas été payé.

Il a donné à Isenring la somme annoncée juste avant par celui-ci...

HOLD-UP MANQUÉS

Giuseppe Donato n'a pas dit, le 20 mars 1987, à La Chaux-de-Fonds, à la dame qu'il a menacé de son «22 Magnum» que c'était un hold-up. Il lui a juste dit «l'argent».

Malgré la munition expansive dont il disposait, il a pris la fuite sans rien emporter parce que sa victime résistait. Et le 24 mars, il a juste aidé Olivier Hugli. Là aussi, il a filé les mains vides. En demandant à la victime qui avait désarmé le copain et le menaçait de ne pas tirer...

PROXÉNÉTISME CONTESTÉ

Yasmina Jaquier, vaudoise, prostituée de 23 ans n'est pas venue hier. Elle n'a pu confirmer les dires de son petit-ami d'alors qui conteste avoir vécu de ses passes en la protégeant, soit la prévention de pro-

xénéisme. Par contre, il a reconnu avoir commis des escroqueries avec elle. Mais c'était elle qui agissait...

Serge Gregori, ressortissant italien né à La Chaux-de-Fonds, suit une cure de désintoxication au Levant depuis près d'un an. Il est le seul à avoir vraiment admis les faits relatés dans l'arrêt de renvoi. La drogue qu'il a vendue était «des amphétamines».

Drogué de longue date, Richard Kuoni était si malade qu'il ne pouvait venir à l'audience, de l'avis de sa mandataire. Il est pourtant arrivé, avec une heure de retard. Jurassien vivant à Genève, 29 ans, il avoue être malade de par une très longue période de toxicomanie. Il reconnaît avoir acheté de la «cocaïne pharmaceutique» mais seulement le dixième de ce que note l'arrêt de renvoi. Et il n'en a pas revendu. Il a juste «trafiqué» un peu de haschich.

La Cour d'assises, présidée par M. Philippe Aubert, assisté des juges Jacques-André Guy et Daniel Jeanneret et de six jurés, siègera les 1er et 2 juin prochain pour juger ces six prévenus. A. O.

REGARD

Truands de bas étage

Vols à main armée, fabrication de drogue, proxénéisme... A lire l'arrêt de renvoi, on imagine six dangereux malfaiteurs, six véritables truands...

Mais les six prévenus qui comparaissent hier en audience préliminaire devant le président de la Cour d'assises neuchâteloise n'ont aucune trempe. Ils se relancent les infractions, préviennent les préventions même informelles (j'avais pas prévu de le faire, je savais pas qui c'était... ni préméditation ni intention...) Jusqu'au prévenu contestant le proxénéisme qui explique que, lors d'une escroquerie, c'était sa copine (prostituée) qui parlait...

Comme ils comparaissent à six, les moins honnêtes calquent leur déposition sur le premier. «Trois mille francs?» - «Oui, oui, 3000 francs.» - «Le nom de la drogue?» - «Ah, non, ce n'était pas ce que vous dites. Je ne sais pas ce que c'est. D'ailleurs, c'était pas de la drogue...»

«Une bande» - «Ah, non, je conteste. Nous ne formions pas

de bande. Oui, j'ai aidé à fabriquer un produit que j'ai vendu 250 à 300 francs le gramme, mais je ne savais pas ce que c'était...» - «Moi, je les conduisais, je ne savais pas ce qu'ils faisaient... Enfin, oui, je savais que le produit qu'on avait fabriqué on allait le revendre. Mais je ne savais pas quand je les avais débarqués s'ils en vendaient...»

Et le retardataire qui vient nier les quantités mais fiche les pieds dans le plat en parlant de «cocaïne pharmaceutique» parce qu'il n'a pu entendre les trois autres affirmer ne pas pouvoir donner de nom au produit fabriqué...

Écœurant! Il n'y a eu qu'un des six prévenus pour avouer clairement qu'il s'agissait d'une bande, que les quantités de drogue figurant à l'arrêt de renvoi étaient bien celles trafiquées et que la substance fabriquée et revendue était des amphétamines. Un jeune qui suit une cure au Levant. Il paraît qu'on commence par réfléchir lorsqu'on entre au Levant. A faire le point. Celui-ci aura peut-être réalisé que la vérité, quand on est si mal emmanché, c'est encore la meilleure défense.

Anouk ORTLIEB

abc
Centre de culture
Location: à la caisse
¾ h avant les séances

cinéma

STING – BRING ON THE NIGHT

Un film de Michael APTED

Du jeudi 31 au lundi 4 à 20 h 30
1re vision/V.o. anglaise sous-titrée en français/ Age: 14 ans

STING, ex-chanteur de Police, désire mener une carrière en solo. Pour ce faire, il s'entoure de musiciens américains, tous issus du jazz. C'est dans la banlieue parisienne que le réalisateur les a filmés en répétition. Le film se termine par des extraits du concert donné au Théâtre Mogador à Paris.
STING: vocals, guitar; Omar HAKIM: drums; Darryl JONES: keyboard; Kenny KIRKLAND: bass; Banford MARSALIS: sax; Dolette Mac DONALD, Janice PENDARVIS: vocals.

**E
D
E
N**



23 13 79
Sans limite d'âge

Grande première dès aujourd'hui à 14 h 30 et 21 heures
A la découverte du merveilleux et de la beauté de la vie...
Un enchantement !

Dolby stéréo ● Horaire des séances ● Faveurs suspendues
Mercredi, jeudi à 14 h 30 et 21 heures

Dès vendredi
tous les jours à 14 h 30, 16 h 45 et 21 heures

Tous les jours à 18 h 45
jusqu'à mercredi 6 avril
dès aujourd'hui 2e semaine



2 Césars 88
Meilleur acteur
Richard BOHRINGER
Meilleure actrice
ANÉMONE
A voir et à revoir.

4 nocturnes à 23 heures
Jeudi, vendredi, samedi, dimanche

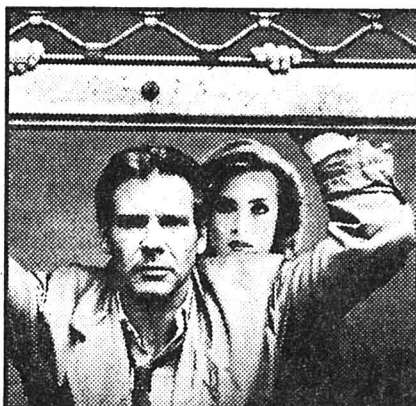
Pour vous faire hurler de rire 18 ans
Les joyeux Bavarois sont de retour dans une forme fracassante

Parlé français L'Auberge des Petites Polissonnes

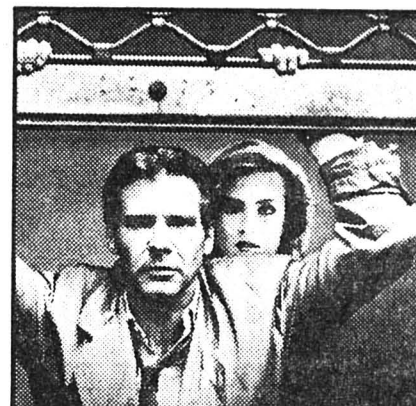
CINÉMA ● 23 19 55
PLAZA

En grande première suisse
● 16 ans ●
Tous les jours à
16 h 30
18 h 45
21 h

« Ce film est celui que l'on attend chaque mois, celui qui peut susciter dans le même élan la passion du grand public et l'engouement des cinéphiles »



Danger, désir, désespoir...
...et une femme disparaît...
HARRISON FORD
DANS
FRANTIC
UN FILM DE
ROMAN POLANSKI



CINÉMA ● 23 19 18
SCALA

EN GRANDE PREMIÈRE
● 2e semaine ● 16 ans ●
● Tous les jours à ●
18 h 30
et 21 h

ATTENTION ! CHANGEMENT DE SALLE
Le nouveau film du réalisateur de "PLATOON"
MICHAEL DOUGLAS CHARLIE SHEEN DARYL HANNAH
Chaque rêve a son prix
WALL STREET
UN FILM DE OLIVER STONE
GOLDEN GLOBE 88
MEILLEUR ACTEUR
MICHAEL DOUGLAS
NOMINATIONS AUX OSCARS 88
MEILLEUR ACTEUR
MICHAEL DOUGLAS

Attention: 2e film
Tous les jours à 14 h 30 – 16 h 30

Drôlement fou – follement drôle!
WALT DISNEY
présente
Le Livre de la Jungle
d'après "les Aventures de Mowgli" de Rudyard Kipling



CINÉMA ● 23 28 88
CORSO

EN GRANDE PREMIÈRE
● 6e semaine ●
● 12 ans ●
Tous les jours à
14 h 30
16 h 30 – 21 h

● 2 nominations aux Oscars 1988 ●
7 CÉSARS
Au revoir les enfants
UN FILM DE LOUIS MALLE
MEILLEUR FILM
MEILLEUR RÉALISATEUR
MEILLEUR SCÉNARIO ORIGINAL
MEILLEURE PHOTO
MEILLEUR MONTAGE
MEILLEUR SON
MEILLEUR DÉCOR

Attention: 2e film
En première
● 18 ans ●
● Tous les soirs à ●
18 h 45

Un film de:
MARCEL SCHUPBACH
avec:
CARLO BRANDT
et MARIE-LUCE FELBER

HAPPY END
LES HISTOIRES D'AMOUR
FINISSENT MAL...
EN GÉNÉRAL
Un film de:
MARCEL SCHUPBACH
avec:
CARLO BRANDT
et MARIE-LUCE FELBER

LE LOCLE
31 13 15
CINÉMA CASINO

Attention !
Ven. au lundi
Tous les jours à
15 h 30 – 20 h 30

Walt Disney's
WANTAZA
Regardez le son !
Ecoutez les images !
DOLBY STEREO
● Enfants admis ●

Attention ! 2e film ● 12 ans ●
à 18 h 30

Le dernier film de John HUSTON

THE DEAD
Gens de Dublin
JAMES JOYCE

André Besson

Le barrage de la peur

Roman

Droits réservés Editions Mon Village SA, à Vulliens

En contrepartie de ce dévouement à sa personne, la jeune femme se montrait très généreuse envers son cousin. Elle avait complètement renouvelé sa garde-robe à tel point qu'il changeait à présent de costume tous les jours. Elle lui avait offert une montre de prix, une chevalière en or ainsi qu'une caméra vidéo dernier cri avec laquelle il la filmait à longueur de journée. Il était également évident que l'argent de poche dont il disposait depuis quelque temps, ne provenait pas de ses hypothétiques allocations de chômage mais de la prodigalité de Valérie.

Un mois auparavant, les deux jeunes gens étaient devenus des habitués du Ranch du Mont-Brûlé où ils avaient commencé à prendre des cours d'équitation. Lorsque le temps le permettait, ils effectuaient des randonnées à cheval à travers la région sous la conduite d'un moniteur. Valérie projetait d'ailleurs, lorsqu'elle serait devenue une parfaite cavalière, d'acquérir quelques chevaux de selle. Ils seraient, disait-elle, parfaitement à leur place dans le parc de la Grange Carrée.

Le sans-gêne du cousin Aldo qui se comportait de plus en plus en terrain conquis, avait fini par indisposer Larry Goldmann. Il avait fait part à son épouse de son intention de le renvoyer à Lyon où il serait mieux en mesure de trouver un emploi. La jeune femme avait si chaleureusement plaidé la cause de son parent que l'écrivain avait renoncé finalement à son projet d'expulsion et accordé à l'Italien un sursis de quelques mois jusqu'à la fin de l'été.

Au cours de la discussion avec Valérie au sujet d'Aldo, Larry avait bien été obligé de convenir que la présence de celui-ci à la Grange Carrée avait un côté plutôt positif dans leur ménage. La jeune femme était moins cafardeuse. Elle ne venait plus le relan-

cer à chaque instant dans son cabinet de travail, minauder, le harceler pour qu'il l'accompagne dans ses sorties futiles à travers les boutiques ou les instituts de beauté. Elle avait également cessé de lui mettre innocemment sous les yeux de luxueux dépliants touristiques vantant l'exotisme de pays lointains. Elle semblait ne plus s'ennuyer, riait à tout propos, se chamaillait comme une gamine avec son cousin, semblait raffoler de ses histoires stupides, de ses grimaces.

L'Italien avait également mis dans sa manche la brave Mélie, la cuisinière et sa fille Jeanne. Il les faisait rire aux éclats par ses pitreries si bien qu'elles lui préparaient en douce des petits plats qu'il dégustait en solitaire, à l'office, en leur faisant force compliments sur leur talent culinaire.

Depuis qu'Aldo Belloni habitait la Grange Carrée, Goldmann n'avait jamais rien décelé d'équivoque dans ses propos ou son comportement vis-à-vis de sa cousine. Il la taitait vraiment comme une parente. Presque comme un grand frère. En les voyant sortir ensemble, il n'avait jamais éprouvé le moindre soupçon. D'ailleurs, sur le plan intellectuel, Valérie était beaucoup moins immature qu'Aldo. Elle

avait obtenu son baccalauréat et sa profession de mannequin l'avait mise en contact avec un milieu plus relevé que l'univers interlope dans lequel se complaisait sa mère. Son cousin était, lui, totalement ignare. Il n'avait guère plus qu'un petit pois à la place de la cervelle. Quant à sa beauté physique, il fallait vraiment avoir de l'imagination pour lui en trouver. Dans ces conditions, il paraissait invraisemblable que Valérie pût être attirée par cette petite brute qu'elle dominait d'au moins une tête.

Cette cécité maritale aurait pu perdurer longtemps car les deux complices cachaient bien leur jeu en affectant la plus grande indifférence vis-à-vis l'un de l'autre sur le plan sentimental.

Huit jours plus tôt, en recevant la lettre anonyme qui avait déclenché l'affaire, Larry Goldmann n'en avait pas cru ses yeux. Sur le moment, il avait pensé à une mauvaise plaisanterie ou à une malveillance. La missive, écrite d'une main malhabile, ne portait que ces mots laconiques: «Ta femme te fait cocu avec l'Italien».

Amour de théâtre

Les élèves de l'Ecole de commerce sur scène

Par deux pièces courtes, les élèves de l'Ecole supérieure de commerce suivant l'atelier théâtre ont tourné autour du thème de l'amour. En fait, ils ont mis le pied dedans, à contre-courant. Dans «Larmes de couteau» de Georges Ribemont-Dessaignes, le rapprochement ambigu avec la mort éveille Eléonore au désir et dans cette curieuse histoire, elle s'éprend d'un pendu si beau alors que la tentation rôde sous d'autres visages.

Texte difficile à interpréter, sans réalisme direct et dont les étudiants, sous la direction de Germain Meyer à la mise en scène, ont donné leur version. Gaie dans les couleurs et costumes, drôle dans les images – le cycliste, l'aérobie – et pourtant intense dans les sentiments.

La deuxième pièce était signée Yukio Mishima. Une histoire d'amour encore et dans laquelle l'attente et son espoir remplacent et comble le sentiment. Hanako attend Yoshio depuis deux ans, assise tous les jours à la gare sur un banc de bois, et quand il arrive,

elle ne le reconnaît pas; il a le visage de mort de tous les autres, dit-elle, ce qui fait le bonheur de Jitsuko qui se nourrit elle, jamais aimée, de l'amour de l'autre. Pièce grave, riche d'émotion aussi, admirablement bien mise en place avec sobriété et efficacité.

Avec ces deux démarches courageuses transparait un travail fort intéressant. Malgré quelque retenue, de trac certainement, le jeu est intéressant, explicite sans trop appuyer, et des comédiens talentueux s'affirment.

Ces petites perles se déroulent dans des décors fort beaux et bien imaginés. Les «Larmes de couteau» ont leur espace scénique déterminé par une grosse corde, celle-là même du pendu, dispositif astucieux et adéquat. La pièce japonaise est dans le ton oriental avec de longues tentures peintes en motifs de saison et disposées pour soutenir la mise en scène. Ces décors et les costumes sont l'œuvre de Mme Jacot et de ses élèves de dessin.

C'était un joli intermède dans la vie d'étudiants. (ib)



Le pendu, le diable et la jeune fille, toute l'ambiguïté entre l'amour et la mort. (Photo Impar-Gerber)

Nouveau pilote aux commandes

Changement de président à l'Aéro-Club des Montagnes

En dépit d'une météo capricieuse, l'Aéro-Club des Montagnes neuchâteloises a bouclé l'exercice 87 avec 1582 heures de vol moteur et 728 heures de vol à voile. L'assemblée générale a pris connaissance de ces chiffres vendredi soir avant de mettre un nouveau pilote dans le cockpit présidentiel.

Président depuis 1980, démissionnaire et nommé membre d'honneur, M. Günther Winkenbach s'est réjoui que l'exercice 87 se soit déroulé sans accident grave, un bon résultat qu'il met sur le compte de la qualité de la formation et de la discipline.

En vol à moteur, le nombre d'heures effectuées s'établit à 1582 pour 5553 décollages. «Les heures sont en hausse, le nombre de décollages en baisse, ce qui reflète une augmentation des vols club et une diminution des vols commerciaux, une baisse d'environ 20% due aux conditions météo et à l'absence de publicité», relève le chef du groupe, Jean-Bernard Britschgi, qui sera élu à la présidence du club en cours d'assemblée.

Avec un total de 728 heures, le vol à voile enregistre une augmen-

tation de 6%. Contraints à faire voler leurs avions dans les environnements immédiats de la décharge, les modélistes ont enfin trouvé le «terrain de leurs rêves», quelque 1500 m² aux Franches-Montagnes. Les parachutistes ont mentionné les compétitions auxquelles ils avaient participé, obtenant des résultats appréciables compte tenu de la concurrence professionnelle et militaire.

Les comptes ont été acceptés à l'unanimité. Ils bouclent avec un bon d'une cinquantaine de milliers de francs, obtenu principalement sur le poste vol moteur et qui, s'il est maintenu dans cet ordre de grandeur, doit permettre le renouvellement de la flotte – 7 avions – tous les 16 ans. Le prix des appareils est extrêmement variable, mais la baisse du dollar favorise leur acquisition.

Les effectifs se sont quelque peu accrus pour atteindre les 280 personnes. Il y a 18 membres spon-

Sonnerie des cloches

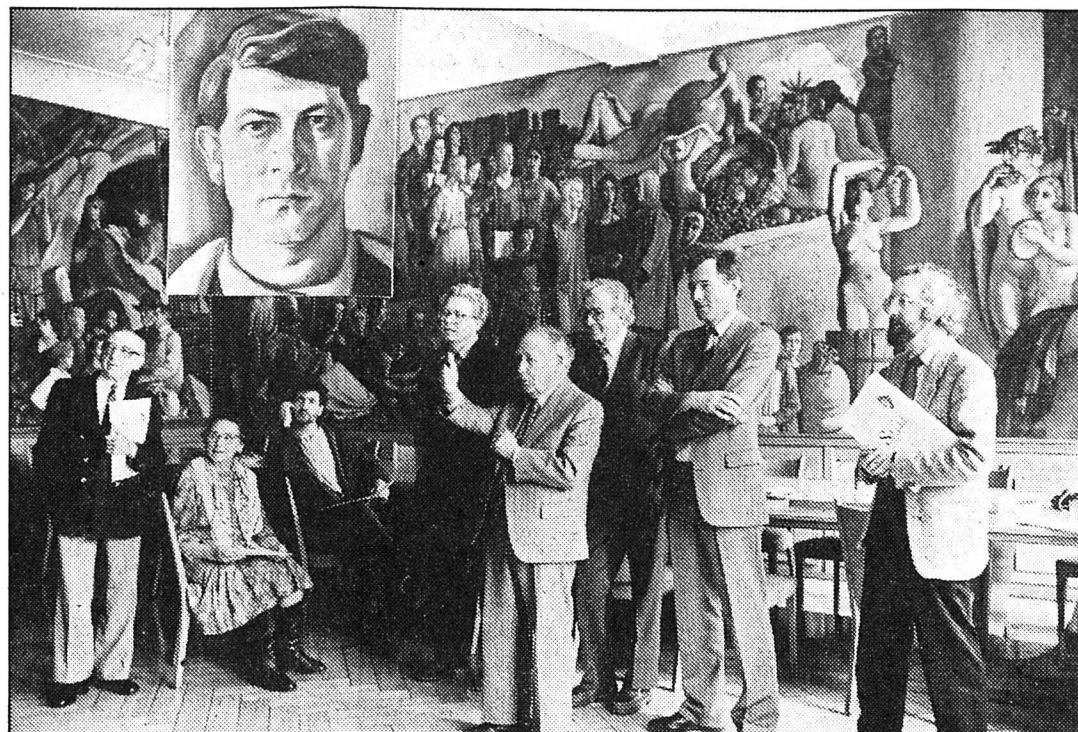
A l'occasion des fêtes de Pâques, les cloches des différentes églises de la ville sonneront selon l'horaire suivant:

Jeu-Saint: Grand-Temple, de 20 à 20 h 15; Farel, de 19 h 45 à 20 h; Saint-Jean, de 19 h 45 à 20 h.

Vendredi-Saint: comme le dimanche.

Samedi-Saint: Les Forges, de 20 h 45 à 21 h.

Dimanche 3 avril (Pâques): sonneries habituelles du dimanche. (comm)



André Sandoz, au centre, en pleine explication. En médaillon, l'auteur de la fresque, Charles Humbert, croqué par lui-même. (Photo Impar - Gerber)

Personnages en quête d'auteur

Une plaquette pour démythifier l'œuvre de Charles Humbert à la Bibliothèque

La salle Charles Humbert, du nom du peintre qui en a décoré les murs, au premier étage de la Bibliothèque de la ville, intrigue le visiteur. Qui étaient ces personnages, peints entre 1920 et 1925, dont le souvenir hante le lieu?

M. André Sandoz a identifié ces personnages, reconstitué ces vies dont plusieurs se déroulent encore. Une plaquette, due à sa plume, a été éditée sous les auspices du Conseil communal. M. Jean-Martin Mönch, chancelier, l'a présenté hier. Mme Renée Cosandier-Verthier, l'une des figures immortalisées par le peintre, assistait à l'inauguration.

La salle aujourd'hui sert de lieu de réunion, de colloques, de conférences. Toujours les hôtes sont interpellés par ces visages pérennisés par le peintre. A l'exception de quelques-uns d'entre eux, facilement reconnaissables, qui étaient les autres?

Au fil des interrogations, l'idée a mûri de retrouver l'itinéraire de ces individus qui, un jour, ont fréquenté l'institution autrefois gymnasiale, afin qu'ils témoignent à

travers leurs trajectoires respectives, de la diversité de leurs destins. M. André Sandoz, ancien président du Conseil communal, fut leur auteur. Par de sinieux méandres, il a retrouvé la trace de plus de quatre-vingt d'entre eux. Mais il reste des visages sur lesquels il fut impossible de mettre un nom. Cela n'est pas surprenant, car, dans la première composition (paroi est), apparaissent des êtres à figure humaine dans l'allégorie panthéiste de la nature. Dans un article paru lors de l'inauguration de ce premier panneau, Jean-Paul Zimmermann, ami du peintre, dit: «Ce n'est pas l'individu X qui est représenté ici, mais le type qu'il symbolise aux yeux de l'artiste...»

DEUX VOLONTÉS

L'œuvre est issue de la volonté de Charles Humbert, alors âgé d'une

traintaine d'années et désireux de manifester son talent et de la volonté d'Auguste Lalive, directeur du Gymnase à l'époque, intéressé par la décoration de la salle. C'est à l'intérêt suscité par la réalisation, par sa qualité artistique, que l'on doit la suite de l'œuvre. Chaque nouveau panneau assure son unité par l'évocation d'une activité culturelle ou de l'enseignement gymnasial, sciences naturelles, beaux-arts, théâtre. Elèves, professeurs, personnalités locales ou familières du peintre y sont représentés.

Conçue par Polygone, la plaquette sort des sentiers battus, 24 x 34 cm historique, éléments biographiques, peintures en couleurs, elle propose une forme de jeu. Les portraits, extraits de l'œuvre, y apparaissent en ponctuation du texte.

L'ouvrage, au prix de 16 francs, pourra être obtenu dès fin avril à la Bibliothèque de la ville et à la chancellerie communale.

D. de C.

Cinquante ans de Caisse Raiffeisen à La Sagne

Samedi, dans les salles communales de La Sagne, la Caisse Raiffeisen a tenu son assemblée générale ordinaire suivie d'une cérémonie officielle marquant son cinquante-

Le président, M. Francis Schwab, ouvrit les feux à 10 heures par les souhaits de bienvenue. Après la désignation de scrutateurs, la lecture du procès-verbal par M. Roger Vuille, le président fit son rapport: ce fut une année record, au point de vue travail, la baisse du dollar et le krack boursier ont eu peu d'incidences sur la Caisse. M. Schwab est très satisfait de l'exercice car il a été possible de contenter tous les clients; il a relevé que l'évolution des moyens de paiements a aussi provoqué des modifications au sein des Caisses Raiffeisen.

La gérante, Mme Josiane Bettex, a donné lecture des comptes 1987. Les placements hypothécaires ont augmenté tout comme l'épargne. Elle a remercié chacun de la confiance témoignée. Les comptes bouclent par un bénéfice de 9.001,44 francs après attribution d'intérêts aux parts sociales.

Après l'approbation des comptes, une fois le rapport des contrôleurs connu, le président a remis une attention à Mme Pierrette Vuille qui a travaillé pendant 4 ans, au bureau de la Caisse avec Mme Bettex. M. Schwab, a présenté alors Mme Gonzales, qui travaillera à temps partiel.

Un intermède musical a marqué la fin de l'assemblée. Mlle Coline Pellaton et M. Thierry Châtelain ont joué de la musique tzigane.

M. Roger Vuille fit alors un exposé des 50 ans de la Caisse de La Sagne qui coïncident aussi avec celui de la Fédération neuchâteloise, il nomma les personnes qui ont participé à la fondation, le 23 février 1938, il narra, avec tout l'esprit qu'on lui connaît certaines anecdotes durant ces décennies.

M. Francis Schwab se plut alors à appeler, sur scène, deux membres, qui ont fait partie de la fondation, soit MM. Louis Matile (qui fut très longtemps président) et Jean Ducommun; ces deux membres reçurent une attention.

M. Jean-Gustave Béguin apporta le salut du Conseil communal et remercia la Caisse d'avoir associé les autorités et par là-même, la population à cette fête; M. Béguin indiqua que dans les procès-verbaux de la commune, en 1938, la fondation de cette caisse n'est pas mentionnée. Il passa en revue certains événements de l'époque qui ne manquaient pas de saveur et releva que 1938 fut une année de sécheresse de février à fin juin!

Le président de commune conclut par un exposé de la situation économique actuelle, de notre région et du canton, il a souhaité un excellent avenir à la Caisse en signalant qu'un apéritif serait offert par la commune, après la partie officielle.

Le délégué de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen, M. Beuchat, apporta le message de l'autorité de direction et se fit un plaisir de remettre un chèque destiné à embellir les locaux de la caisse sagnarde.

Après un repas dans une salle fleurie par le Groupement des dames paysannes, l'assemblée put écouter l'Union chorale, sous la direction de M. Pierre-André Lienhardt et la fanfare l'Espérance, sous la baguette de son chef, M. Jean-Claude Rosselet. (dl)

Don du sang

Lundi soir, dès 18 heures, la section des samaritains, en collaboration avec le Centre de transfusion de La Chaux-de-Fonds, organisait une soirée «Don du sang». Ce sont 89 personnes qui se sont spontanément déplacées pour offrir leur sang (400 à 450 cc). 14 nouveaux donneurs ont été enregistrés. (dl)

ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

Mariages

Etwareea Rameshwar et Ory Christiane Denise. – Guerreiro Antonio Manuel et Santos Edna Maria. – Baptista Victor Manuel et Zimmerli née Descombes, Denise Marceline. – Robert Michel André et Remetter Catherine Yvonne. – Wermuth Guy-Alain et Vogel Valéria Virginia.

Dans la foulée du Messie

50e concert des Rameaux

Près de quatre mille auditeurs pour entendre «Le Messie», samedi et dimanche à la salle de musique, oratorio de Haendel, interprété par le Chœur mixte des paroisses réformées et la Société d'orchestres de Bienne, sous la direction de Georges-Henri Pantillon à l'occasion du 50e concert des Rameaux.

L'œuvre, l'une des plus populaires de l'histoire de la musique, a ponctué la vie du Chœur mixte de l'église réformée dirigé à l'époque par Georges-Louis Pantillon. De lumineux souvenirs y sont attachés. L'universalité du message profondément ressenti par les exécutants et par le public, en faisait la partition toute désignée pour marquer le 50e anniversaire du concert des Rameaux.

La vitalité conservée par ce chef-d'œuvre depuis sa création ses nombreuses exécutions partout dans le monde jusqu'à aujourd'hui, ont provoqué une évolution constante de la tradition de son interprétation, le XIXe siècle par son goût du grandiose y apporta une touche romantique.

Tout en maintenant une grande formation des tempi lents, Georges-Henri Pantillon fait un pas de plus dans le sens de la re-création du «Messie», dans la recherche de son origine baroque. Il applique à son exécution le résultat des investigations musicologiques du XXe siècle, préfère la langue française au texte anglais original.

L'accent est mis sur le raffinement du phrasé, la qualité des interventions, des sonorités individuelles, sur la signification du texte. Le chœur a fait un travail admirable. L'œuvre est gigantesque, aucun signe de fatigue n'intervient, les vocalises dans les différents registres, furent limpides, légères, la fugue toute de clarté, le célèbre «Alleluia» résonna avec majesté.

Les violons de la Société d'orchestre de Bienne furent transparents, homogènes, les trompettes d'une précise allégresse. A quoi s'ajoutent les interventions des solistes, Brigitte Fournier soprano, Marianne Sébastien, alto, Xavier Jambes, ténor, Fred Stachel basse. Et pour soutenir la somptueuse exécution dans ses différentes phases, Philippe Laubscher, titulaire de l'instrument de la salle de musique, agissait, efficace à l'orgue. D. de C.

LA CHAUX-DE-FONDS 29

avis urgents

URGENT OUVRIERS(ÈRES)

sont demandé(e)s pour travaux fins.

Bonne vue indispensable.

ADIA INTERIM S.A.

☎ 039/23.91.34

Kiwis

4.90

kg

MIGROS

PUBLICITÉ

Cherchons

PLUSIEURS MANŒUVRES

pour travaux de nettoyage après incendie et dégâts d'eau. Disposés à se déplacer dans toute la Suisse.

Les personnes intéressées sont priées d'appeler le 039/23.85.32.

Défense de la majorité progressiste

Le POP présente son programme

A l'appui de la présentation de ses candidats - dont nous avons publié les noms dans notre édition d'hier - le pop a fait connaître les grandes lignes de son programme en vue des élections communales des 7 et 8 mai prochain.

Rappelons que pour cette échéance le pop a présenté 14 candidates et candidats (3 de plus qu'il y a 4 ans), soit en fait le double des sièges que cette formation détient actuellement.

Le pop entend jouer son rôle dans la «majorité progressiste la plus large possible» en continuant à défendre son projet de société par lequel il veut notamment défendre les chômeurs, les locataires, les plus défavorisés, les jeunes à la recherche d'emploi.

Pour la ville toujours les populistes entendent continuer à s'engager pour son bien-être et programment la création d'une véritable place de centre ville, ainsi que l'édification d'une salle de spectacle.

REGRETS DU NON APPARENTEMENT

Sur le plan politique, ils réaffirment leur volonté de maintenir la majorité de gauche tout en déplorant que les socialistes aient répondu négativement à leur proposition d'apparementement. «Nous

le regrettons, disent les populistes, car nous en étions partisans. Face à l'électorat, il aurait été souhaitable qu'on fasse une démonstration de l'entente de la gauche».

Pour les responsables de cette formation, le clivage gauche-droite qui empoisonne depuis 4 ans les débats du Conseil général vient du fait qu'il y a «absence réelle d'une majorité bien tranchée». D'où cette hargne qui «caractérise les séances du législatif».

POSITION MINORITAIRE

De «Droit de parole» les populistes n'ont pas la crainte. Ils ne pensent pas que le nouveau venu va grignoter des voix dans leur électoral, mais ils soulignent toutefois que cette formation pourrait entraîner la gauche dans une position minoritaire. (jcp)

Voici le communiqué que le pop a diffusé à l'issue de cette séance de présentation des candidats:

Pendant la dernière législature, le pop loclais a été l'élément le plus

décidé de la majorité de gauche. Il a mené constamment une politique conforme au programme qu'il avait soumis aux électrices et électeurs loclais. Pour lui, le maintien et le développement d'une majorité de progrès en notre ville passe par l'affirmation mieux marquée d'une politique qui place les intérêts de la collectivité au-dessus de certains intérêts privés. Renforcer la représentation du pop au sein du Conseil général permettra de mieux montrer ce qui différencie une vision sociale de la vie locale par comparaison à celle des partis libéral-ppn et radical.

Confiant dans l'avenir de notre ville, il est décidé à collaborer avec tous ceux qui veulent faire les efforts nécessaires pour surmonter les difficultés. Cela sans aucune exclusive pour autant que les décisions à prendre ne remettent pas en cause les acquis d'une politique favorable à la population et dirigée dans un sens de progrès. Ses préoccupations essentielles sont, entre autres, pour la prochaine législature: préparer à la vie par le développement de l'enseignement et de la formation professionnelle, développer la politique sociale du logement, assurer la situation des personnes âgées, alléger l'impôt de ceux qui en ont vraiment besoin, équiper la ville et animer son centre.

(comm)



Derrière la trisaïeule (1ère génération) qui porte Loïc (5e génération), de gauche à droite l'arrière-grand-mère, la grand-mère et la mère du nouveau-né. (Photo Impar-Perrin)

Cinq générations

Quatre-vingt-deux ans séparent la trisaïeule du nouveau-né

Le petit Loïc a vu le jour en fin de semaine dernière à la Maternité de l'Hôpital du Locle. Il est le premier enfant du couple formé par Eric et Sandrine Péquignot-Guillot. Événement assez rare, le nouveau-né est le représentant de la 5e génération dont des représentants, à chaque stade, sont encore en vie et même en pleine forme.

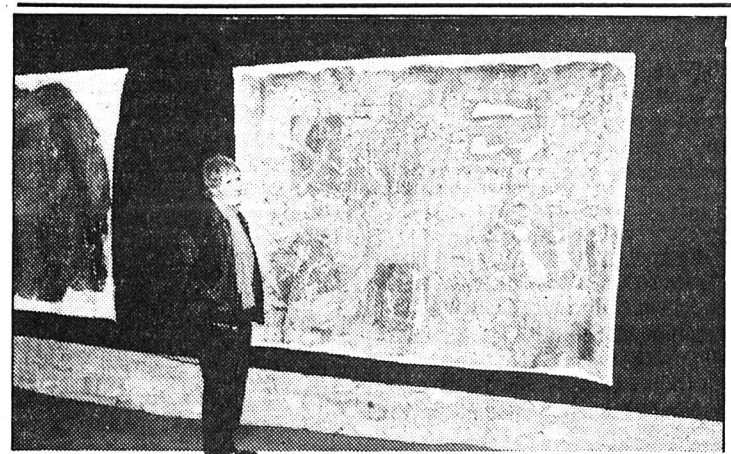
La trisaïeule de Loïc, soit son arrière-arrière grand-mère Mme

Henriette Griessen, est aujourd'hui âgée de 82 ans et la mère du nouveau-né en a 22. Une différence de 60 ans entre la représentante (encore vivante) de la 1ère génération et la jeune mère venue en 4e génération.

A noter qu'aussi bien la grand-mère de Loïc Mme Liliane Guillod-Nicolet, l'arrière-grand-mère (ou la bisaïeule) Mme Angèle Saturnin que la trisaïeule ont toutes eu leur

premier enfant à l'âge de 22 ans au plus tard.

C'est mathématiquement correct surtout lorsqu'on sait que Mme Saturnin a accouché alors qu'elle avait 17 ans seulement. Toutes, y compris le dernier-né se portent fort bien. Sans encore être conscient de la chance qu'il a de pouvoir compter autant de «mémés» et de «pépés», Loïc a posé pour cette rare photographie de famille. (jcp)



Les collages d'Henri Rouyer: de petits et grands formats pour l'émerveillement du visiteur. (Photo Impar-Favre)

Un rien secret...

Henri Rouyer au Grand-Cachot-de-Vent

Les expositions au Grand-Cachot-de-Vent dans la vallée de La Brévine se suivent et étonnent à chaque fois le visiteur par leur diversité. Celle inaugurée samedi n'échappe pas à la règle et présente l'univers du peintre Henri Rouyer, ses collages, ses couleurs.

Une forme d'art abstrait? De toute évidence, mais au-delà de cette première impression transparissent des émotions, des souvenirs, des flashes, un paysage, une rencontre...

Des quelque 120 œuvres accrochées aux cimaises de l'ancienne ferme, toutes racontent à leur manière une histoire, un événement ou tout simplement un instant vécu dans la vie de tous les jours.

Né à Vevey en 1928, Henri Rouyer a très rapidement choisi la capitale française pour exprimer son art. De ses premiers tableaux, figuratifs, il s'est mis à rechercher une autre technique. «Si je voulais apporter une petite contribution à l'histoire de l'art, il fallait que je sorte du conformisme», dit-il. Cette technique, c'est celle des collages.

ASSEMBLAGE RAFFINÉ

Elle consiste à travailler des papiers froissés, souvent cuivrés ou métallisés, à les enduire de couleurs afin de réaliser un amalgame de formes extraordinaires qui s'enchevêtrent merveilleusement. Une texture particulière et originale où l'huile et les papiers ne font plus qu'un. La cohésion et la rigueur vont de pair grâce à un assemblage fort raffiné de tous les éléments.

Dans ce monde fascinant, la couleur tient une place prépondérante. Elle traduit à la fois la joie de vivre et la tristesse. Du pastel aux tons éclatants, des bleus et verts aux ocres et rouges, chaque peinture a son caractère propre et permet du même coup de mieux cerner les sentiments de l'artiste un rien secret, dont la sensibilité apparaît dans la profondeur, la transparence et la lumière de ses œuvres.

FOLLE IMPATIENCE

Une harmonie, un univers de contrastes et une sobriété que s'est plus à relever Pierre von Allmen, président de la Fondation du Grand-Cachot.

Première exposition de la saison, il a évoqué sa folle impatience de découvrir de nouveaux artistes, de nouveaux chef-d'œuvres.

La froidure qui régnait l'autre jour dans la demeure ancestrale n'a rien enlevé à l'enthousiasme du petit cercle d'amis qui s'étaient réunis pour la circonstance.

Les collages de Rouyer s'intègrent d'ailleurs parfaitement à ce cadre, par l'atmosphère tantôt chaleureuse, tantôt glaciale qu'ils dégagent.

Et de conclure par ces quelques paroles du peintre qui aideront peut-être à mieux comprendre sa démarche: «Je ne peux pas peindre de fleurs, car je n'aime pas les choses mortes. Les fleurs, je les achète et je les regarde mourir...» PAF

● L'exposition Henri Rouyer est ouverte tous les jours, sauf le lundi, de 14 h 30 à 17 h 30 et le dimanche de 10 h à 17 h 30 jusqu'au dimanche 17 avril. Téléphone (039) 36.12.61.

Trois bonnes nouvelles pour la communauté

La paroisse réformée du Locle en assemblée

Malgré la violente tempête qui sévissait vendredi dernier, les paroissiens loclais de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise se sont réunis relativement nombreux à la maison de paroisse pour assister à leur assemblée annuelle. Présidée par Francis Jeanmaire, elle a débuté par une méditation et une réflexion de Liliane Malcotti, pour se poursuivre par l'ordre du jour statutaire.

Les comptes de l'exercice écoulé et le budget 88, présentés par Cyrille Vaucher, n'ont pas suscité de discussion particulière, ni ceux de la vente et de l'offrande; mais ils font ressortir que l'équilibre des finances de la paroisse est fragile et qu'il dépend essentiellement de la générosité de ses fidèles.

Néanmoins et malgré les lourdes charges découlant de son indispensable fonctionnement, la paroisse loclaise maintient les appuis financiers qu'elle accorde à de nombreuses œuvres, aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Le bilan, qui comprend le fonds de paroisse, celui de la maison de paroisse, de la chapelle Le Corbusier et de l'entretien des cures, est en légère hausse, reflétant ainsi une relative bonne santé des comptes généraux de l'année dernière.

LE PROBLÈME PASTORAL

Dans son rapport annuel, Francis Jeanmaire a fait ressortir l'obligation, pour la paroisse, de recruter trois pasteurs. Le Conseil de paroisse a entrepris de nombreuses démarches, dont quelques-unes devraient être couronnées de succès, mais dans quelques mois seulement. Heureusement, momentanément, il peut compter sur l'appui à temps partiel de Michel de Montmolin, ancien président du Synode neuchâtelois, ainsi que sur la fructueuse activité, mais pour une année seulement, de James Bean et de son épouse, auxquels il faut ajouter Robert Grimm; tous assurant le ministère avec les pasteurs Eric Perrenoud, Victor Philidius et avec les diacres Liliane Malcotti et Paul Favre.

Après l'envoi de nombreuses lettres, trois bonnes nouvelles ont toutefois été reçues; l'une annonçant l'arrivée d'Espérance Julsaint, pasteur en Haïti, déjà de passage

dans notre ville durant quelques mois, il y a une vingtaine d'années et qui devrait être en fonction à la fin de l'été prochain. Il a été élu à l'unanimité, comme suffragant. Autre bonne nouvelle, l'entrée en fonction de M. et Mme Besançon, tous deux pasteurs, mais seulement au printemps de l'année prochaine.

Et jusqu'à leur installation, c'est Eric Perrenoud qui assurera l'intérim, mais à mi-temps dès le 17 octobre 1988.

Francis Jeanmaire a encore dressé un portrait fouillé de l'activité à laquelle la communauté a été associée, puis enfin il a signalé que la fête de district se déroulera à La Chaux-du-Milieu et que le groupe vocal de la paroisse organisera une heure de musique au temple, avec la collaboration de musiciens professionnels.

Un dialogue s'est ensuite engagé, en seconde partie de la soirée, s'agissant de connaître les véritables problèmes auxquels l'Eglise est confrontée et de discerner aussi ce que les fidèles en attendent, les jeunes en particulier, auxquels il faut adresser un langage nouveau, tout en trouvant le moyen et les voies pour leur transmettre la foi.

Comme à l'accoutumée, une collation a mis un terme à cette sympathique et enrichissante soirée. (m)

CELA VA SE PASSER

Club de vacances

L'Armée du Salut du Locle, rue du Marais 36, organise un «Club de vacances» pour les enfants de 6 à 12 ans durant la première semaine de vacances scolaires. Cette action aura lieu du mardi 5 au vendredi 8 avril, chaque jour de 9 h à 11 h. En fait, quatre séances spéciales pour meubler les vacances. (comm-p)

En toute saison, L'Impartial votre source d'informations

VIE POLITIQUE

Election tacite au Cerneux-Péquignot

Quinze candidats pour quinze sièges

Connue durant la journée d'hier, la liste d'entente du Cerneux-Péquignot est formée de 15 personnes. Soit autant que le nombre de sièges disponibles au législatif. L'élection sera donc tacite. Ce sera le seul cas dans le district du Locle.

La composition de cette liste n'a pas été aisée. Lundi après-midi, elle ne réunissait que 14 personnes. Les démarches entreprises lundi soir ont permis de décider la 15e «perle rare». Lors des précédentes élections, aussi bien en 1984 qu'en 1980, les citoyens s'étaient déplacés aux urnes.

Il est fort probable qu'après cette élection tacite un, voire deux conseillers communaux se démettent de leur mandat. Le départ de Georges Gabus est notamment

quasi certain. De sorte qu'il faudra trouver son successeur (de toute évidence) parmi le nouveau législatif et que celui-ci devra à nouveau être complété par un citoyen qui voudra bien se dévouer pour la cause publique de sa commune.

Voici la liste des quinze candidats: Philippe Buchs, Charles-André Chopard, Claude Cuenot, Jean-Claude Girard, Jean-Claude Marguet, Michel Marguet, Anne-Françoise Piaget, Jean-Pierre Pochon, Yvette Ruoni, Georges Saisselin, Françoise Schaffter, Gérard Simon-Vermot, Willy Singel, Pierre Vuillemez, Eric Vuillemier. Parmi ceux-ci on note trois nouveaux et douze sortants. Relevons encore que les conseillers communaux ne se portent pas en liste. (jcp)

Quête laborieuse à La Chaux-du-Milieu

La liste des candidates et candidats au Conseil général de La Chaux-du-Milieu (formé de 15 membres) était connue hier en fin de journée. Elle comprend 18 noms (10 anciens et 8 nouveaux), de sorte que l'élection ne sera pas tacite.

C'est uniquement dans le but de renforcer le jeu démocratique de ces élections, en offrant une liste la plus large possible, que les autorités ont poursuivi jusqu'à hier en fin de journée leurs démarches.

Comme dans les deux autres localités de la vallée de La Brévine, où le système majoritaire est en vigueur, les membres de l'exécutif

ne se portent pas en lice. A La Chaux-du-Milieu, le conseiller communal, Willy Challandes, a annoncé son intention de se retirer. Voici la composition de cette liste:

Marie-Claude Choffet; Isabelle Perrinquet; Cyrille Bertschinger; Patrice Brunner; Gérald Egger; Bernard Lavergnat; Marcel Opplinger; Francis Sautaux; Michel Vuille; Raymond Baehler (anciens); Liliane Simon-Vermot; Michel Boucard; André Fleury; Michel Girardin; Rémy Haldimann; Jean-Michel Luthi; Michel Rigolet; Pierre Vermot (nouveaux). (jcp)

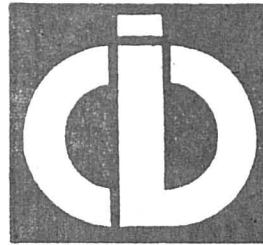
SOCIÉTÉS LOCALES

Le Locle
SEMAINE DU
30 MARS AU 5 AVRIL
CAS section Sommartel. - Gardiennage: MM. Buffe père et fils.
CAS, groupe des aînés. - Stamm le lundi à 18 h au Café de la Place.
Club aquariophile loclais. - Local

ouvert le mercredi soir dès 20 h., Billodes 50. Renseignements: 039/31 85 43.
Club du berger allemand. - Entraînements mercredi 30 mars et samedi 2 avril à 14 h à Boudévillers. Renseignements: M. Gardin, 039/26 69 24.
Chœur d'hommes «Echo de l'Union». - Lundi 4 avril: congé.



LE LOCLE ET DISTRICT



**Commerce
Indépendant de
Détail**

..... VOS ATOUTS

La savate de course pour amateurs et professionnels répondant aux plus hautes exigences:

- confort
- souplesse
- légèreté
- amortissement des chocs au maximum
- testée par les meilleurs

En vente uniquement chez votre spécialiste qui vous conseillera en fonction de vos désirs.

VAUCHER
SPORT

Festival de couleurs 1988

training jogging K-Way

Pour fêter nos 10 ans à la Grande-Rue

**Lunettes enfants
Prix anniversaire**

Monture métal couleur Branches Flex Fr. 130.-
Monture nylon rose, bleu, rouge... Fr. 98.-

Avec les verres Orga Gr ± 6-1
Garantie 1 an (vice de fabrication)

VOG OPTIC

**Lunetterie Schumacher-Miéville
Grande-Rue 26, Le Locle**
...et toujours les verres progressifs
- 25% du tarif en vigueur

P. Von Arx
AU SIGNAL
JEUX ET JOUETS TECHNIQUES

M.-A. CALAME 16 2400 LE LOCLE

Jeux et jouets

Barbies - Peluches
Légos - Trains électriques
Maquettes de construction
Tabac - Journaux
Chocolat

Horlogerie-Bijouterie-Orfèvrerie
Pierre Matthey

Daniel-JeanRichard 31, Le Locle
☎ 039/31 48 80

Etant contraint de libérer le local du 1er étage (ancien Centrexpo)

liquidation partielle
du 31 mars au 31 mai 1988 (autorisée par la Préfecture).

10 % sur tous les morbiers et pendules, étains, services de table.
Tous les après-midi de 14 à 18 h 30. Samedi toute la journée. Fermé le lundi.

Liste de mariage à disposition chez

DUBOIS

Temple 5 - Le Locle
☎ 039/31 40 15

Chrono, alarme, fuseau horaire, compte à reb...
Simple comme bonjour. Étonche. Fr. 100.-

twotimer
La Twotimer, une idée cadeau parmi tant d'autres chez Tissot. Venez découvrir notre collection.

ERIC JOSSI
BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ETAINS
D. JEANRICHARD 1, LE LOCLE
le choix, la qualité, le service

TISSOT
La marque de l'année

«Quel sera l'aspect du téléviseur dans 10 ans? Vous le voyez chez nous dès maintenant. La merveille s'appelle BEOVISION LX 2800.»

RADIO-ÉLECTRO
Temple 21
2400 LE LOCLE
☎ 039/31 14 85

B&O Bang & Olufsen

Alimentation générale
Laiterie

Chez Aubert

Nos offres de Pâques

**Demi-œuf
Suchard**

280 g
Fr. 11.40

Lapin assis

220 g
Fr. 2.95

Sixpack Kronenbourg
Fr. 4.80

Rue Bournot 17 - Le Locle
☎ 039/31 10 66

Frutiger

CONFECTION
Daniel-JeanRichard 15, Le Locle
Entreprise familiale

Pour être à l'aise portez le nouveau JOGGING

100% coton
Fr. 89.-

Plusieurs teintes en magasin

Agréable à regarder...
confortable et solide à l'usage!

E. Matthey

Tapissier-Décorateur
Côte 14, Le Locle

vous propose un grand choix de sièges anciens ou copies, garnis selon les règles de l'art!

Rendez-nous visite dans un cadre restauré.

batiboum

Willy Maurer

Rue Andrié 3, 2400 Le Locle.
☎ 039/31 38 15

Les nouvelles collections de papiers peints sont arrivées.

Peinture
Tapis tendus
Revêtements de sols etc.

Pour une vidéo

La bonne adresse:

Eric ROBERT - 2400 Le Locle

N'oubliez pas de réclamer vos

chèques fidélité

EAU **GAZ**

Ferblanterie
Couverture

R. VERNETTI

Maitrise fédérale
Installations sanitaires

Envers 17 Le Locle ☎ 039/31 24 39

PROGRESSER
école-club migros

Sport et gymnastique

Cours trimestriels, 1 leçon par semaine:

- Gym-Dynamic (aérobic), 45 minutes Fr. 5.75
- Stretching-aérobic, 55 minutes Fr. 6.75
- Body-Condition, 55 minutes Fr. 6.75
- Gymnastique de maintien, 55 minutes Fr. 6.75
- Gymnastique douce, 55 minutes Fr. 6.75
- Gymnastique pour les aînés, 55 minutes Fr. 4.75
- Yoga, 55 minutes, Fr. 8.30/Aikido, 1 h 25, Fr. 9.—

Badminton: cycle de 10 leçons de 2 h, Fr. 120.—

Equitation
 Débutants: cycle de 6 leçons de ½ heure, Fr. 132.—
 1 à 2 personnes

- Tennis } cours individuels et collectifs,
 - Natation } pour adultes et pour enfants.

Renseignements détaillés au secrétariat.

Renseignements et inscriptions:
 Ecole-club Migros, Rue Jaquet-Droz 12, 2300 La Chaux-de-Fonds

Langues Formation Loisirs

Le nouveau programme et des renseignements détaillés peuvent être obtenus auprès du secrétariat

039/23 69 44

Autolocation Utilitaires **Hertz** No 1

Garage René Gogniat
 15, rue de la Charrière, 2300 La Chaux-de-Fonds
 039/28 52 28

Hertz loue des Ford et autres bonnes voitures.

Nouveau: Tarif économique - tout compris

FENJAL Savon-crème 2x200ml distributeur et recharge 2 sortes 100ml 1.37 **5.50**

OIL OF OLAZ Lotion de beauté 100ml **5.50**

SCHAUMA Baume traitant 150ml 100ml 3.26 **4.90**

PRINTIL Spray déodorant 125g 4 sortes 100g 2.80 **3.50**

FISSAN Bain pour bébés 500ml 100ml 1.10 Shampooing 500ml 5.50 **5.50**

LUX Savon, 5 pièces 5x100g 100g - 70 **3.50**

ELSEVÉ Shampooing 250ml 4 sortes 100ml 1.96 crème démaquillante 200ml 4.30 **4.90** + flacon gratuit 60 ml

passer d'abord à l' UNIP

Usego
 votre agréable voisin
 Offre de produits frais valable jusqu'au 2.4.88

Fraises douces et aromatiques étrangères
 petit panier 220g **1.60**

Vin blanc du Valais Fendant 1986 «Val de Cœur» 70 cl **4.95**

Asperges Sungold medium 185g (100g - 92) **1.70**

Mayonnaise Thomy 265g (100g - 70) **1.85**

Gourmet Hero Petit pois/carottes fins 540g (100g - 60) **3.25**

Tilsit à la crème 100g **1.45**

Mini Couronne Fromage à pâte molle suisse 250g **3.95**

Jambon cru 100g **4.25**

Saumon fumé Plaque-Baby 500g **17.40**

Demi crème UHT 25% ¼ litre **2.35**

Actions Usego du 30.3. au 6.4.88

Vin rouge de France Moulin à Vent 1986 Appellation contrôlée 70 cl **7.95**

Orangina 1 litre **1.—** (+dépôt)

Jus de pomme Bonny 1 litre **1.10**

Nescafé Gold de Luxe 200g **12.60**

Mr. Proper Nettoi-tout 750 ml **2.70**

Omo Lessive complète 5 kg + ½ kg gratuit **15.50** (1 kg 2.82)

mini-annonces

à vendre

ARMOIRE ANCIENNE, flûte, malle arrondie, table, canapé, poupon, statuette. ☎ 038/61 27 12

MAGNIFIQUES CHIOTS lévriers afghans, père champion USA et vice-champion du monde Tel-Aviv 1987. ☎ 038/42 44 48

POUSSETTE avec accessoires. Fr. 200.— ☎ 039/28 36 12

CHAÎNE STÉRÉO Pioneer, très bon état. Prix à discuter. ☎ 039/23 10 64 (prof.) entre 13 h 30 et 14 heures et de 17 h 30 à 19 heures.

chambres à louer

MEUBLÉE. ☎ 039/28 27 04 *

chiens/chats à donner

CHATTE de gouttière, stérilisée et aimant sortir dans la nature. Contre bons soins. ☎ 039/23 67 44, le soir.

Tarif réduit 85 cts. le mot (min. Fr. 8.50) Annonces commerciales exclues

Publicité intensive publicité par annonces

divers

Offre participation financière et activité

Domaine boîte-bracelet, bijouterie, polissage ou autres.

Je m'intéresse à toutes propositions.

Faire offres sous chiffres RT 5049 au bureau de L'Impartial.

Il est temps de soigner la forêt

Pour vos coupes de bois, arbres en ville et autres travaux forestiers, des professionnels à votre service !

Gigon - Wobmann Travaux forestiers ☎ 039/28 81 06

VOYAGES + VACANCES

VOTRE AGENCE DE VOYAGES
 Léopold-Robert 102, La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/232 484

LE LOCLE

A vendre Peugeot 205 GTI
 1986, 47 000 km, expertisée du jour. Fr. 13 200.—
 ☎ 039/32 11 55 heures des repas

Croisières en mer
 à bord d'un voilier. Baléares - Corse - Turquie - Grèce. Débutants bienvenus. Prix: dès Fr. 450.— par semaine
 Renseignements: J.-P. Baechler 037/45 34 43

A vendre

Action spéciale **duvet nordique**
 160 x 210 cm, plumes duvetueuses neuves d'oie blanche Fr. 120.— ou 200 x 210 cm Fr. 170.—
 Envoi rapide.
 Duvet Shop Plumex S.A., 8, av. de Frontenex, 1207 Genève (022) 86 36 66

Occasions

Opel Kadett GSI 1986, 32 000 km

VW Golf GTI II 1985, Fr. 13 500.—

VW Golf GTI 1983, Fr. 12 900.—

VW Golf GLI cabriolet 1986, Fr. 23 000.—

Peugeot 504 TI 1978, Fr. 4 500.—

Toyota Tercel break 4 x 4 1986, 32 000 km

VW bus fourgon 2 L 45 000 km

Voitures neuves

VW Golf GL 90 CV gros rabais

Seat Ibiza divers modèles

En toute saison, L'Impartial votre source d'informations

VAL-DE-TRAVERS

BUTTES

Groupement villageois

Jean-Blaise Calame, Maryline Cavin, Bernard Duding, Christian Fahrni, Christine Merz-Arreaza, Philippe Pasche, Claude Perrin, François Perrin, Heinz Reber, Michel Riethmann, Arnold Ulrich, Claude Vaucher, Pierre-Alain Vuille, Charles Zaugg.

Parti radical

Annick Blatti, Paul-Albert Blatti, Jean-Georges Borel, Armand Chollet, François Emery, Yves Faton, Cédric Ledermann, Edouard Sahli, Christian Schütz, Pierre-Auguste Thiébaud, Charles-Eric Thiébaud, Claude-Gérard Thiébaud, Jean-Jacques Thiébaud.

LES VERRIÈRES

Ambition des beiges

Aux Verrières, les beiges de la «Liste Verrisanne» affichent leurs ambitions en présentant neuf candidats pour les prochaines communales. Ils seront en concurrence avec ceux des trois partis traditionnels. Voici les listes:

Liste Verrisanne: Auguste-Michel Chariatte, Raymond Egger, Robert Faton, Yves-Alain Fauguel, Christian Jeanjaquet, Jean-Louis Jornod, Jimmy Nowacki, Jean-Bernard Wieland, Tony Wieland.

Parti radical: Albert Amstutz, Lionel Arnoux, Christian Daniel, Pierre-Alain Jornod, Pierre-André Leuba, Roger Perrenoud, Pierre-Eric Rey, Alain Tzard.

Parti socialiste: Daniel Barbezat, Jean-Maurice Evard, Nicolas Gerber, Véronique Gosteli, Willy Haldi, Jean-Pierre Ray, Marguerite Reardon.

Parti libéral-ppn: Alexis Garin, Albert Landry, Bernard Muller.

SAINT-SULPICE

Plus de parti Sans-Parti

A Saint-Sulpice, le parti Sans-Parti, issu de la communauté religieuse Jizréel, a disparu de l'échiquier politique. Les deux formations traditionnelles se disputeront les 15 sièges disponibles. Voici les listes des candidats:

Liste radicale-libérale et jeunes radicaux: Daniel Bandi, Gisèle Erb-Marchon, Gilbert Fallet, Georges Frey, Michel Graber, Georges-Ulysse Huguenin, Eric Schlub, Astrid Schweizer, Christian Zulli.

Liste socialiste: Rose-Marie Cochand, Eric Cochand, Richard Debély, Eugène Herrmann, Jean-Pierre Leuba, Fernand Meyer, Francis Montandon, Francis Trifoni CC, Maurice Tüller CC, Daniel Cochand.

LES BAYARDS

Trois listes

Radical. - Frédy Basset, Jean-Luc Basset, René Cand, Pierre-André Hainard, Claude Iff, Robert Jeanerret, Roland Keller, Jean-Michel Nicaty, Félix Rosselet, Jean-Jacques Rosselet.

Libéral. - Jean-Louis Chédel, Paul-André Chédel, Marc Cuschieri, Louis Jeannin, Denis Pioncioni, Nadine Schmid, Jacques Steudler.

Liste villageoise. - Samuel Keller-Guy, Frédéric Matthey-Gertsch, Jean-Claude Matthey-Giroud, Constant Faton-Burgisser, Georges-André Faton.

Rédaction du Val-de-Travers:
Jean-Jacques Charrère
☎ 038/61.35.75

VAL-DE-RUZ

COFFRANE

Liste radicale

Réunis dernièrement, les membres du groupe radical ont désigné leurs candidats pour les "communales";

il s'agit de Mme Rose-Marie Bähler et MM. Daniel Allison, Olivier Arrigo, Bruno Bähler, Michel Bissat, Pierre-Alain Buèche, André Guillaume, Michel Gutknecht, Francis Meyer, Frédy Narduzzi et Jean-Bernard Wälti, (ha)

ENGOLLON

Election tacite

Le Conseil général d'Engollon se compose de neuf membres; il y a neuf candidats en lice, l'élection sera donc tacite.

Voici le futur législatif: Laurence Allanfranchini (nouvelle), Jean-Marc Breguet, Jean-Claude Hausener, Eliane Meyster (nouvelle), Edouard Reichen, Eliane Ruchti (nouvelle), Henri-Fred Simmen (nouveau), Léo Stauffer et Blaise Troillet (nouveau). (ha)

LA CÔTIÈRE

Liste des intérêts communaux

Le Groupe des intérêts communaux de La Côtère, vient de publier sa liste de candidats pour les prochaines élections. Il s'agit de Jean-Michel Burn, Jean-Michel Desaulles, Marcel Faton, Jean-Daniel Gallandat, Catherine Jendly, Liliane Jordi, Christine Maquelin, André Maridor, Michel Pfahler, Michel Racine, Francis Sermet, Reto Tscharnner, Marie-Thérèse Vagnières et Denise Zacommer. (Imp)

BOUDEVILLIERS

Listes publiées

Les deux formations habituelles s'aligneront aux "communales", soit le Groupe des intérêts communaux et le parti radical. A relever que le président de commune, en poste depuis seize ans, M. Francis Chiffelle, ne se représente pas.

Voici la liste des quinze membres des Intérêts communaux: Claude Bachmann, Jacques Balmer, Claudine Béguin, Pierre-André Cattin, Christian Chiffelle (nouveau), Jean-Claude Chollet, Anne-Lise Chopard (nouvelle), Eric Favre (nouveau), Gilbert Fivaz, Pierre-Joël Jost, Jean Montandon (cc), Marcel Mussard (nouveau), Marie-Claire Pinesi (nouvelle), Johnny Sansonnens (nouveau) et Blaise Vuille (nouveau).

Et celle des sept candidats radicaux: Marie-Claire Veuve (nouvelle), Rinaldo Albiseti, Claude Sandoz, Reynald Mamin (cc), Michel Toedtli (cc), Eric Tanner et Claude-Alain Guyot (nouveau). (jm)

LES HAUTS-GENEVEYS

Trois listes

Les listes des candidats aux élections communales ont été déposées dans les délais; voici les candidats proposés par les trois partis en place, la liste du Groupe Mésanges 2000 ayant déjà été donnée. (Imp)

Liste radicale (six candidats): Théodore Brand, Christine Bernasconi, Monique Dängeli, Jean-Luc Pieren, Eric Rosset et Claude Simon-Vermot.

Liste libérale-ppn (huit candidats): Tony Bugnon, Luc-André Clerc, Henri Gête, Paul Giger, Jacqueline Jacot, Francis Leuenberger, Jean-Jacques Meylan et Jean-Pierre Schwab.

Liste socialiste (sept candidats): Pascal Bégert, Jacques Bornand, Patrice Dängeli, Stéphan Hess, Jean-Louis Métraux, Danièle Schläppy et Manon Vautravers.

DISTRICT DE NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

Liste multicolore

Une nouvelle liste fait son apparition à Neuchâtel. Intitulée «Solidarités - Solidarità - Solidaridad», elle comprend six candidats «animés par une conviction commune: la nécessité de rompre avec l'immobilisme qui caractérise la vie politique actuelle et de trouver des solutions nouvelles et sociales aux problèmes du travail, des transports, du logement, de l'éducation, de l'expression et des espaces culturels».

«Solidarités» propose d'accorder le droit de vote et d'éligibilité à tous les immigrés et refuse la marginalisation «de ceux qui se trouvent sans véritable formation, dans des emplois précaires, alternant chômage et petits boulots».

«L'avenir, notre avenir à tous sera multicolore ou ne sera pas», dit encore «Solidarités». (Imp)

LES CANDIDATS

Johny Amos, Aline Bandelier-Baus, Gerda Böckle, Claudette Bovet-Aiassa, Elena Py-Pilès, Henri Vuillomenet.

DISTRICT DE BOUDRY

BÔLE

Liste d'entente

Maria Barmettler Rudolf, Monique Binggely, Jean-Claude Chauteaux, Michel Favarger, Roland Favarger, Robert Gygi, Frédéric Laurent, Pierre Rapin, Pierre-André Veuve, André Walter, Jacques Weber, Christian Zbinden.

FRESENS

La majorité aux... Porret

Pas besoin d'urnes pour les élections communales à Fresens. Lors de la séance préparatoire du 23 mars dernier, 20 candidats ont été désignés, qui seront élus tacitement. Comme le Conseil communal se représente, il restera très certainement composé comme pour la précédente législature. Deux conseillers généraux ont renoncé à un nouveau mandat - Aimé Barbezat et Jean-François Porret

A Fresens, la majorité revient... aux Porret. Ils sont neuf sur vingt candidats à porte le même nom de famille! (ao)

Les candidats élus d'avance. - Pierre Aubert, Jean-Pierre Bourquin, Bernard Cuche, Bernard Gaille, Henri Gaille, Jules-Edouard Junod, Nelly Meier, Albert Porret, André Porret, Eric Porret, Etienne Porret, Jean-Daniel Porret, Jean-Louis Porret, Joël Porret, Laurent Porret, Paul Porret, Jean-Claude Voumard, Daniel Zwahlen, Jean-Marc Zwahlen, Pierre-André Zwahlen.

AUVERNIER

Liste radicale

Le Parti radical-démocratique d'Auvernier vient de déposer sa liste de candidats en vue des élections communales des 7 et 8 mai prochain. Elle comprend douze noms. Parmi les membres actuels des autorités, huit sollicitent un nouveau mandat, soit:

Emile Amstutz, François Burgat, Jean-François Henrioud, Jean-Louis Isler, Catherine Kordé, Pierre-Michel L'Eplattenier, Lucienne Quilleret, Rolf Sailer.

La liste comprend en outre quatre nouveaux candidats, soit:

Bruno Dort, Pierre-André Jeanerret, André Perrinjaquet, Walter Willener. (comm)

immobilier

A louer, avenue Léopold-Robert, à proximité de la gare

locaux commerciaux

à l'usage de bureaux, cabinet médical, étude d'avocats, etc. 250 m² divisibles. 1er et 2e étage, ascenseur.

Libres tout de suite ou pour date à convenir.

S'adresser à:

Interdata, avenue Léopold-Robert 84, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 63 33.

divers

gunten
LUNETTES LENTILLES DE CONTACT MAÎTRES OPTICIENS DIPLOME FEDERAL
Léopold-Robert 23 ☎ 039/23 60 44

REVÊTEMENTS DE SOLS-TAPIS-PLASTIQUES-PARQUETS-RIDEAUX-LITERIE-DÉCORATION-MEUBLES-TAPIS D'ORIENT-STORES

SOL & LIT

R. Estenso Rue du Parc 94 ☎ 039/23 63 23
La Chaux-de-Fonds ☎ 039/31 16 70
Le Locle

innovation armourins printemps

La soie naturelle à fleur de peau:

Cette robe exotique en soie est aussi douce et légère qu'une caresse! Silhouette bien épaulée, entièrement boutonnée sur le devant. 100% soie naturelle froissée. En brun ou bleu. S, M et L.

PRIX CHOC 99:-

En vente dans nos magasins ou sans quitter votre fauteuil, grâce à notre catalogue, page 74, article No 1.

La Chaux-de-Fonds Le Locle

BULLETIN à envoyer à: Jelmo Versand, 8088 Zürich



Je n'ai pas encore le catalogue VPC Jelmo. Veuillez m'envoyer gratuitement votre tout nouveau catalogue à mon adresse:

Nom/Prénom _____
Rue/No _____
No postal _____ Localité _____
Case postale, c/o _____

055/SP 13

Théâtre de la Chaux-de-Fonds **COMOEDIA** présente

samedi 9 avril à 20 h 30

La Chambre mandarine

Comédie en 8 sketches de Robert Thomas

Plus de 1 200 Loclois l'ont déjà applaudie!

Prix des places: de Fr. 13.- à Fr. 17.-
Location: Tabatière du Théâtre ☎ 039/23 94 44

Patronage: **Société de Banque Suisse**
Une idée d'avance

L'action «bois» est à la hausse

Bilan annuel positif pour les forestiers neuchâtelois

1988 s'annonce mieux que 1987 pour les forestiers. Qui ont tout de même grand besoin d'être soutenus pour continuer d'exploiter le bois. L'Association forestière neuchâteloise tenait hier son assemblée générale annuelle à Boudry.

Fort de 202 membres, l'Association forestière neuchâteloise groupe la Confédération, l'Etat de Neuchâtel, 60 communes, 4 corporations et 136 propriétaires de forêts particulières.

1987 a été marqué par une bonne utilisation du bois en Suisse. Quelque 500.000 m³ de bois ont été abattus en Suisse orientale (Saint-Gall, Thurgovie et Suisse centrale) par des coups de vent. Les exportations de grumes ont fortement augmenté (537.000 tonnes) alors que l'importation de bois scié augmentait légèrement (252.500 tonnes). Le prix moyen des bois écorcés facturés par l'Association forestière neuchâteloise en 1987 correspond environ au prix appliqué en 1984 (112 francs le m³ pour les résineux). Mais entre ces deux années, le volume des bois vendus a quasi diminué de moitié...

Fondée en automne 1986, la Communauté Lignum Neuchâtel compte 158 membres. Elle s'est penchée l'année passée sur le pro-

blème de la loi sur la protection incendie (et des mesures discriminatoires envers le bois).

ÉTAT DES FORÊTS

L'inventaire de placettes test en 1987 a révélé une légère amélioration de l'état sanitaire des résineux, contre une aggravation de celui des feuillus. Un nouvel inventaire sera fait cette année.

Dans ses conclusions, le rapport annuel insiste sur la nécessité - accrue par la concurrence du marché libre européen - d'un soutien financier aux forestiers. Afin que ceux-ci puissent continuer de traiter leurs forêts et d'investir dans toute une série de travaux absolument nécessaires au maintien de notre aire boisée.

MARCHÉ DES BOIS

L'association a aussi entrepris d'importantes transformations au Tacon, domaine forestier et agricole qu'elle possède à La Chaux-du-Milieu.

La situation du marché des bois au printemps 1988 est meilleure que l'année précédente. Grâce aux conditions météorologiques qui ont permis à la construction de poursuivre ses activités, la demande en bois a été assez importante. Et comme on n'a pas eu de coup de vent qui a amené à des coupes obligées, la demande serait presque plus importante que l'offre.

M. C.-A. Vuille, gérant de l'association, a donné quelques conseils pour obtenir des bois de qualité. Il a précisé que les indicateurs économiques prévoient une consommation importante pour ce printemps et cet été. La commission des forêts publiques du IIe arrondissement (Peseux, Corcelles, Auvernier, Colombier, Bôle, Montmolin, Coffrane, Les Geneveys-sur-Coffrane) a permis de vendre 18 lots d'un volume de 2300 m³ au total, au prix moyen de 127 fr 50 le lot, soit plus cher que l'année précédente. Un indicateur de tendance encourageant.

La partie statutaire a été suivie d'un exposé sur une nouvelle possibilité de l'utilisation des panneaux de particules dans la construction. A. O.

Partenaires de la santé

Assemblée de l'Association suisse des infirmiers à Neuchâtel

L'ASI et sa section de Neuchâtel et Jura a toujours été un partenaire agréé des autorités politiques. A entendre Jean Claude Jaggi, conseiller d'Etat, elle le restera. Voilà un solide atout pour continuer d'assurer la qualité des soins. L'assemblée générale, convoquée dans le chef-lieu, faisait un bilan de l'exercice écoulé avant de faire face à l'avenir.

Le chef du Département de l'intérieur a rappelé l'étroite collaboration entre l'Etat et la section régionale de l'ASI. Soins des personnes âgées, formation professionnelle préoccupent les deux partenaires. Et Anne Berthou, présidente du comité, a remercié Jean Claude Jaggi de sa confiance.

Dans le cadre de la planification hospitalière, le Conseil d'Etat neuchâtelois et le Grand Conseil ont reçu un rapport d'information. Cette procédure consultative s'intègre dans le cadre de la prochaine rédaction de la Loi sanitaire.

Des travaux sont en cours pour créer une association des Services de soins infirmiers de la santé publique (ANSISP). Une Fédération cantonale des services d'aides et de soins à domicile réunirait tous les partenaires impliqués dans le canton.

MODÉRATION AUX CHARMETTES

Mais dans le même rapport le comité se montre inquiet des tensions qui ont perturbé certaines

institutions. L'ASI, qui veut promouvoir et défendre les intérêts économiques, sociaux et professionnels des infirmiers(ères) diplômés(es) et certifiés(es), considère que certaines revendications n'entrent plus dans une stratégie à long terme.

Dans le cas du home des Charmettes, l'ASI n'est pas entrée dans des questions politiques ou personnelles. Elle maintient le dialogue avec l'Etat pour jeter les bases d'une politique de prise en charge des personnes âgées. A ce titre, un mandat accepté ouvre un nouveau groupe de travail ASI, créé comme une émanation de la commission LESP.

En ce qui concerne les activités jurassiennes, on relèvera la préoccupation liée au projet d'une école intercantonale. A ce sujet, M. Jaggi a déclaré que Neuchâtel, Jura et Berne n'ont pas cessé d'y travailler.

PERSONNEL: QUI ET OÙ ?

La Commission d'éducation permanente n'est pas en reste. Elle présente pour cette année 10 ses-

sions pour apprendre à maîtriser et centrer ses ressources personnelles dans divers aspects du travail. La demande de perfectionnement est nette; encore faut-il la faire pleinement reconnaître par les institutions.

Les infirmiers(ères)-chefs du canton ont réfléchi dans le cadre de leur groupe d'intérêt au problème de la dotation en personnel soignant. Pour conclure avec le rapport annuel, le groupement des Associations du personnel de la ville de Neuchâtel a obtenu la révision de nouveaux statuts, réglant parallèlement l'obligation de résidence.

Autre point important: le programme général d'activité 88-90. Dans le travail de législation, l'ASI et sa section régionale veut agir en partenaire. Dans l'air du temps, l'amélioration des conditions de travail qui constitue une garantie éthique et qualitative des soins aux patients.

C. Ry

● Tous les rapports ont été acceptés par l'assemblée qui a désigné cinq nouveaux membres pour le comité régional. Mme Danielle Ducommun, également suppléante au comité central, Mmes E. Favarger et A. Tony. Du côté jurassien, on note l'arrivée de Mmes Corinne Zwahlen et Anne Gentil. Mme Ginette Jeannotat assumera les fonctions de caissière.

VAL-DE-RUZ

Des sentences qui dégrisent

Audience du Tribunal de police

B. K. a participé à la fête donnée à l'occasion d'un changement à la direction de son entreprise. A deux heures du matin, le prévenu a voulu franchir un barrage de chantier en utilisant un couloir mince réservé aux piétons. La manœuvre a causé quelques dommages au chantier dans un bruit de casse qui n'a pas échappé à un policier.

Celui-ci quittait précisément la gendarmerie pour une raison de service. Il s'est placé en pleine route de manière à stopper l'automobiliste, puis a constaté que B. K. présentait un état éthylique certain. L'analyse de la prise de sang a révélé un taux moyen de 2,05‰. A l'audience, le prévenu a expliqué que s'étant trompé de chemin, il avait envisagé de prendre un raccourci par ce chantier. Il le connaissait d'ailleurs fort bien puisqu'il avait été ouvert par... son employeur et l'avait emprunté, quelques jours auparavant, au volant d'un véhicule de l'entreprise!

Ces événements valaient à B. K. d'être notamment poursuivi pour ivresse au volant, soustraction à une prise de sang et violation des devoirs en cas d'accident. Pour l'avocat, la conjugaison de cette fête et des difficultés conjugales rencontrées par le prévenu lui ont été fatales.

Dans son jugement, le tribunal n'a

retenu que l'ivresse au volant et les infractions aux règles de circulation, abandonnant la soustraction à la prise de sang et la violation des devoirs en cas d'accident. Il est vrai, a dit le président, que la suppression des entrées ou du fromage aurait peut-être permis de financer les quelques taxis nécessaires à l'issue de la fête, mais ce point de vue n'enlève rien à la faute du prévenu.

Tenant compte de renseignements favorables, le tribunal a condamné B. K. à 12 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans, 150 fr d'amende et 400 fr 50 de frais.

RETROUVAILLES

J. A., lui aussi, aime bien les fêtes. Il se souviendra plus particulièrement de celle de Noël 1987. L'événement avait donné lieu à des retrouvailles avec ses compatriotes. Puis, sur le chemin du retour, alors que sa famille était passagère du véhicule, J. A. n'a pas été en mesure de ralentir suffisamment derrière un automobiliste qui manifestait son intention de bifurquer.

L'analyse de sang du prévenu a révélé, là, un taux moyen de 2,36‰. Hélas, J. A. a déjà fait l'objet, il y a quelque 18 mois, d'une condamnation par ce même tribunal pour ivresse au volant. Le couperet, bien sûr, est tombé. Le tribunal a pro-

noncé une peine ferme de 21 jours d'emprisonnement, 150 fr d'amende et 355 fr de frais. Le sursis accordé antérieurement pour une peine de 10 jours d'emprisonnement a été révoqué.

PLEIN TARIF

Circuler au guidon d'un cyclomoteur non expertisé entraîne des conséquences pénales. Celles-ci sont, certes, moins pénibles lorsque l'on est âgé de moins de 18 ans. Mais, passé ce cap, les dispositions pénales pour adultes sont applicables et F. J. en a fait l'expérience. Lors d'un contrôle, la police a constaté que le cyclomoteur du prévenu n'était pas expertisé, non couvert par une assurance en responsabilité civile, que la plaque de contrôle ne correspondait pas et qu'enfin F. J. se trouvait sous le coup d'un retrait de permis de conduire.

Pour les mineurs en dessous de 18 ans, le tarif peut se réduire à quelques demi-journées de travail. Pour les adultes, en l'occurrence pour F. J., le tribunal a prononcé une peine de 4 jours d'arrêt avec sursis pendant 1 an, 100 fr d'amende et 34 fr 50 de frais. (zn)

● Le tribunal était placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Roland Zimmermann, greffier.

Appel à la solidarité

La Coopérative de constructions rurales réunie aux Geneveys-sur-Coffrane

La Coopérative de constructions rurales Cernier a tenu son assemblée générale mardi soir aux Geneveys-sur-Coffrane, sous la présidence de M. Charles Vagnières, de Saules. Elle compte 477 membres du monde agricole; répartie dans tout le canton, elle possède à Engollon un dépôt de machines et outils de construction de chantier.

Le président a parlé de la politique agricole actuelle, avec l'ouverture des frontières en 1992, disant qu'il faudra beaucoup de solidarité si l'on veut sauver la profession. Il a également posé la question de savoir où nous devons nous diriger.

L'exercice 1987 a subi une diminution de fortune et le mauvais temps n'a sans doute pas incité les agriculteurs à entreprendre des travaux de construction importants. La visite de trois fermes et de la fabrique de tuiles de Payerne a été suivie par septante membres et a été un succès.

Présentés par M. Marcel Fragnière, les comptes ont révélé une diminution de fortune de l'ordre de 7177 fr 30. Ce n'est pas grave, puisque cela est dû à une révision de contrôleurs fédéraux de l'ICHA. Le nombre des sociétaires a augmenté de 25 et la coopérative a fait l'acquisition d'un nouveau vibreur.

En 1988, une course instructive d'une journée est prévue. En septembre, la coopérative participera au centenaire de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture en y présentant un stand. Cet automne, un cours de maçon sera organisé en deux volets, parties théorique et pratique: un chantier a été trouvé. Dans les divers, il a été recommandé, lors de nouvelles constructions, de ne pas déverser les eaux des machines à relaver dans les fosses à purin. (ha)

NEUCHÂTEL

Extension de la nouvelle Ecole de commerce

Au Conseil général

Lors de sa prochaine séance, le 11 avril, le Conseil général de Neuchâtel se penchera sur une extension du nouveau bâtiment de l'Ecole de commerce. Un nouveau plan d'alignement dans la vieille ville, la prolongation d'un droit de vente figurent aussi (entre autres) à l'ordre du jour.

En 1974, le Fonds des œuvres sociales de Caractères S.A. avait obtenu un droit de superficie pour construire son premier immeuble aux Acacias et un droit de réméré pour un deuxième droit de superficie.

En 1979, le Conseil général a accepté de vendre ces deux parcelles à 75 francs le mètre carré, et octroyé une promesse de vente, valable dix ans, pour la construction d'un troisième immeuble (toujours à 75 francs le mètre carré). Etant donné la crise économique, Caractères S.A. sollicite une prolongation du droit de réméré et de la promesse de vente. Des loyers «sociaux» sont appliqués par l'entreprise Caractères S.A.

Le Conseil communal propose d'entrer dans ses vues pour respectivement quatre et trois ans.

NOUVEAU PLAN D'ALIGNEMENT

Après le rapport sur les logements sociaux (présenté dans notre édition de samedi), les conseillers seront appelés à se prononcer sur un plan d'alignement qui remplacerait celui de 1932, et confirme certaines réalisations déjà intervenues dans la vieille ville et empêche certaines modifications.

On renoncera à l'élargissement de la rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville, de la partie nord de la rue Fleury (avec conservation du cabinet de pierre appartenant à l'Hôtel du Banneret), et à un important élargissement de la ruelle des Chaudronniers (modestement adaptée). Un passage piétons couvert sera créé entre la placette de la rue Fleury et la rue du Coq-d'Inde.

COMPLÉTER LA NOUVELLE ÉCOLE DE COMMERCE

L'évolution démographique laisse entrevoir une baisse des effectifs scolaires; mais le développement

de l'informatique et de la bureautique amènent l'Ecole supérieure de commerce à manquer de salles. Un crédit (subventionné à 30% par le canton, 37% par la Confédération) de 2.334.000 francs est demandé. Il permettra d'agrandir le nouveau bâtiment (extension prévue dès le début) qui accueillera neuf nouvelles classes.

Cela permettra de supprimer le pavillon du Château (rue Jeanne-de-Hochberg), vétuste.

«TN»: ÇA ROULE!

Réponse intermédiaire à la motion du groupe Ecologie et liberté, acceptée en avril 1986, relative aux transports publics (à favoriser) lors de l'ouverture des tunnels. Une étude est actuellement en cours - les crédits seront demandés prochainement - sur le renouvellement de la signalisation lumineuse, le plan de renouvellement de la circulation en ville et une motion socialiste sur la modération du trafic.

Les «TN» ont pris diverses dispositions pour les deux années à venir, soit le regroupement des têtes de lignes à la place Pury (mise en œuvre avant l'achèvement du parking), le jumelage des lignes et la desserte du quartier des Acacias - Pierre-à-bot. Les «TN» ont été étroitement associés à l'étude mentionnée, fondamentale pour leur avenir. Et l'on parle (mais il faudrait une participation financière cantonale) du prolongement du Littoral jusqu'à Marin.

La commission spéciale nommée pour s'occuper de l'allocation de résidence propose que soit allouée une allocation de résidence de 100 francs par mois à tous les fonctionnaires, un couple ne touchant qu'une allocation. Elle ne serait pas versée aux membres du personnel jouissant d'un logement attribué à des conditions préférentielles. AO

DÉCÈS

NEUCHÂTEL

Christian Kaiser, 1961.
André Bonvallat, 1935.
Mlle Marcelle Stübi, 1895.

TRAVERS

Mme Odette Maulini, 72 ans.

NEUCHÂTEL 29

avis urgent

MICHEL BUHLER
LE RETOUR DU MAJOR DAVEL
CE SOIR à 20 h 15

Salle de spectacle
Fontainemelon

Assemblée générale WWF
Neuchâtel 19 h 15

MALVILLIERS

Cyclomotoriste blessé

Un automobiliste domicilié à La Chaux-de-Fonds, M. D. M., qui circulait hier vers 6 h 50 sur la route de La Vue-des-Alpes, a mordu la ligne de sécurité, empiétant sur la piste destinée aux véhicules montant en sens inverse vers Les Geneveys-sur-Coffrane. Il est ainsi entré en collision avec le cyclomoteur conduit par M. Marcel Jacot, né en 1927, domicilié à Boudvilliers, roulant sur cette présélection. Blessé, ce dernier a été transporté par ambulance à l'hôpital.

Feu: 118

DOMBRESSON

Tableau vivant

Le concert annuel des accordéonistes les «Gais Bémols» de Dombresson, Villiers et Le Pâquier s'est déroulé samedi dernier, le club étant placé sous la direction de Mme Joceline Zmoos. Clou de la soirée, un arrangement folklorique sur le thème d'Heidi avec la présence sur scène de tous les personnages de l'histoire y compris une chèvre et un cabri bien vivants...

A relever, malheureusement, que le club manque cruellement de musiciens et qu'un appel au recrutement a été lancé. En seconde partie, les neuf musiciens de la Constante, la fanfare du village, se sont produits dans un répertoire jazz très applaudi. (ha)

Abonnez-vous à L'Impartial

Protestation sans bruit

Quatre cents ouvriers de Tornos manifestent à Moutier

La manifestation de mardi matin a rencontré un succès certain. Quatre cents employés de l'usine prévôtoise se sont réunis hier à 7 heures devant l'entrée principale de l'entreprise. Pas de cris, pas de gestes mais simplement une foule choquée par la nouvelle vague de licenciements qui frappe le Jura bernois à travers l'une de ses plus grandes entreprises.

Par leur simple présence, quelques pancartes et un communiqué, qua-

tre cents ouvriers de l'entreprise Tornos protestaient hier matin avant de prendre le travail, ceci au moment où certains d'entre eux connaissent déjà leur sort, et où d'autres se posent de sérieuses questions quant à leur avenir. En plus des travailleurs, on pouvait voir dans la foule le maire, quelques membres des Conseils communaux et de ville.

On aurait pu penser à une foule attendant d'entrer à un spectacle,

sans plus. Mais voilà, sur les pancartes on pouvait lire: «Assez de travailler sous la contrainte. Assez de payer les erreurs des autres. Assez de cette paix-là. Assez d'être le jouet du pouvoir.» Le ton était donné.

EXIGENCE

«Plus que jamais nous sommes tous concernés par ces nouvelles mesures. Hier c'était lui, aujourd'hui c'est l'autre, demain ce sera

moi. Ce qui se passe aujourd'hui chez Tornos-Bechler ressort du domaine des abus.» Par l'intermédiaire d'un tract, ces quelques phrases exprimaient l'opinion des travailleurs qui exigent de la direction qu'elle reconsidère ses nouvelles mesures afin d'éviter tout licenciement de travailleurs. Et en signe de protestation, les ouvriers décidaient l'arrêt immédiat des heures supplémentaires.

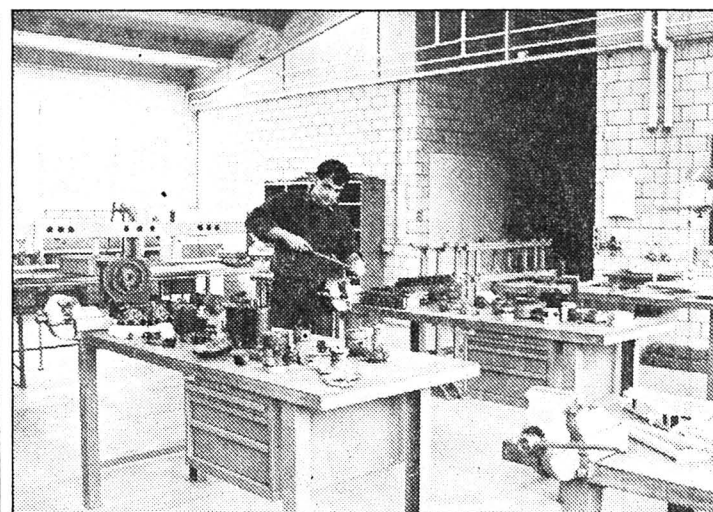
Dans un communiqué, la commission d'entreprise et la FTMH affirment le droit au travail des employés: «Si, selon les dires de la direction, la restructuration est impérative pour la survie de l'entreprise, les travailleurs, pour leur part, estiment qu'ils ont aussi le droit de vivre».

«Nous ne comprenons plus la politique de Tornos-Bechler. Qu'elle mette tout en œuvre pour garantir la compétitivité de l'entreprise, chacun le comprend, mais quand dans le même temps on annonce que l'on est sorti des chiffres rouges, que les rentrées de commandes sont excellentes et que l'on exige de ses collaborateurs un nombre impressionnant d'heures supplémentaires de même que pour certains le travail à trois équipes, les licenciements prennent l'allure d'une mesure grotesque.» A 7 h 45 hier matin, la manifestation était finie. Tout le monde avait rejoint sa place de travail, mais les syndicats, s'ils n'obtiennent pas satisfaction affirment que d'autres actions sont à envisager.

D. D.



Quatre cents travailleurs ont manifesté devant l'usine Tornos-Bechler hier matin. (Photo Dumas)



La mécanique, un élément important de l'agriculture d'aujourd'hui. (Photo Schneider)

Le monde agricole en fête

Dixième anniversaire et inauguration fêtés de concert à Loveresse

Le monde agricole du Jura bernois entier était hier en fête, qui possédait une double raison de se réjouir. En soufflant ses dix premières bougies, le Centre de formation et de vulgarisation agricole régional inaugurerait effectivement et officiellement ses nouveaux bâtiments de Loveresse. L'occasion, pour le directeur cantonal de l'agriculture, le conseiller d'Etat Peter Siegenthaler, de souligner l'importance d'une telle organisation, à l'heure où l'agriculture est confrontée à des problèmes redoublant de complexité.

En chiffres, tout d'abord, citons Peter Siegenthaler justement, pour rappeler que la formation et la vulgarisation agricoles du Jura bernois occupent actuellement une vingtaine de personnes engagées à plein temps, près de 300 élèves ayant d'ores et déjà fréquenté les cours principaux, jeunes filles et jeunes gens confondus. Le conseiller d'Etat soulignait par ailleurs que 20% des agriculteurs de la région ont confié leur comptabilité au Service de vulgarisation; un service qui compte non moins de 60 groupes, pour un total de plus de mille membres.

Voilà pour les problèmes généraux de l'agriculture, du moins pour une petite partie d'entre eux. Mais puisque la journée de mardi était consacrée tout entière à son inauguration, après une fin de semaine dernière placée sous le signe des portes ouvertes – une opportunité saisie d'ailleurs par un nombre considérable de visiteurs, tous intéressés au plus haut point et incontestablement satisfaits du résultat obtenu – venons-en pratiquement au nouveau complexe de Loveresse.

ARCHITECTURE INNOVATRICE

Un chiffre tout d'abord, soit celui de quelque 10 millions de francs, qui constitue la dépense totale engagée pour l'ensemble des travaux, y compris l'aménagement du Foyer Beau-Site, que l'on va prochainement transformer en internat. Directeur des Travaux publics du canton de Berne, Gotthelf Bürki rappelait notamment ce montant, non sans s'arrêter sur la genèse des travaux, axés avant tout vers un mariage harmonieux entre fonctionnalisme et esthétique.

Le conseiller d'Etat relevait que l'on a fait preuve d'innovations intéressantes, dans l'architecture appliquée à Loveresse. Et de citer à ce chapitre les ornements artistiques – dont le principal fleuron est à mettre au compte de Michel Gentil, sous la forme d'une sculpture extérieure qui avait fait l'objet d'un article ici même il y a quelque temps déjà – ainsi notamment que le regroupement des différentes unités autour d'un noyau triangulaire, permettant une exploitation optimale des locaux, doublée d'une impression d'espace indéfinissable.

Autre innovation, le système de chauffage de ce centre, équipé d'une pompe à chaleur eau-eau. Dans les faits et en temps normal, les deux tiers de l'énergie utilisée dans ce but sont prélevés des eaux usées de la station d'épuration toute proche. Et sans entrer dans tous les détails, on signalera également et entre autres, que l'air chaud dégagé par les cuisines est récupéré pour tempérer d'autres locaux.

Signalons enfin que ce matin même, le nouveau Centre de Loveresse vivra à l'heure de la cérémonie de clôture des cours d'hiver. Une fête encore, pour les Ecoles d'agriculture et ménagère rurale, dont les nouveaux diplômés seront bien évidemment les «vedettes».

(de)

TRAMELAN

Pas de bousculade au portillon

Places vacantes au comité de la SFG

Quelques nuages planent actuellement sur la grande famille de la SFG Tramelan, mais on évitera l'orage à coup sûr puisque malgré plusieurs places vacantes au sein du comité, et un manque certain de moniteurs, chacun est bien décidé à faire flotter toujours fièrement les 4 F, symboles de l'une des plus grandes sociétés du village.

Il est ressorti des délibérations tenues vendredi dernier à l'occasion des assises annuelles de la Société fédérale de gymnastique de Tramelan que tout ne va pas comme sur des roulettes. Ne voulant pas peindre le diable sur la muraille, force est de reconnaître que cette grande société villageoise connaît actuellement quelques problèmes du point de vue administratif alors que du côté gymnique l'on peut être plus ou moins satisfait.

Alors que le comité devrait être formé d'au moins 9 personnes il se trouve actuellement avec 4 postes vacants.

ADIEU LE VOLLEYBALL

Cette assemblée conduite pour la dernière fois par M. Ronald Ermatinger réunissait une cinquantaine de membres dont plusieurs membres d'honneur ainsi que M. Serge Bédard, président d'honneur.

Rédigé avec un soin tout particulier par Mme Anette Germiquet, le procès-verbal ne suscite aucune intervention. Il en a été de même avec les comptes bouclant avec une diminution de fortune et présentés par Arianne Zürcher. Afin de régulariser la situation du point de vue administratif il a été décidé à l'unanimité la dissolution du groupement volleyball.

LES RAPPORTS

M. Ronald Ermatinger a présenté son rapport annuel qui relatait dans ses grandes lignes l'activité de la société. Même si l'on enregistre une bonne ambiance au sein des groupements où le dévouement gymnique marche bien, les problè-

mes administratifs n'ont pas manqué pour le comité.

M. Ermatinger a bien expliqué les raisons de sa démission, accompagnée de celle de la vice-présidente Mme Maya Rossel et de la secrétaire Catherine Vuilleumier.

Le président a aussi regretté qu'aucun président d'organisation n'ait été trouvé pour mettre sur pied en 1989 la fête de lutte du Jura-bernois.

Quant à Henri Chavanne, président technique, il se montre très satisfait sur le plan technique et félicite ceux qui ont participé à des fêtes ou concours. Avec lucidité, il a fait part de quelques réflexions et analysé la situation en tirant la sonnette d'alarme afin que la SFG retrouve le dynamisme qui l'animeait ces derniers temps. Si le monde du sport a bien changé, il faut savoir faire un bon choix quant à un sport pratiqué en société ou individuellement.

Puis l'activité des différents groupements a été passée en revue par leur responsable respectif. En règle générale, on peut relever un manque d'heures d'entraînement, la suroccupation de certains locaux et le nombre trop faible de moniteurs.

L'ambiance est partout excellente et le groupement mère et enfants ainsi que celui de gymnastique infantine se portent à merveille.

Se sont exprimés pour les différents groupements: Juliette Lüthy pour les dames, Anne-Lise Rossel pour les actives, Laurent Nicolet (seniors), René Houllmann (artistique garçon), Marie-Claude Barras (agrs), Marc Germiquet (jeunes gymnastes), Rosella Mazzaracca (pupillettes), Antoinette Voirol (mère et enfants) et Francine Strahm (gymnastique infantine). De nouveaux statuts adaptés aux exigences et circonstances actuelles ont été acceptés.

NOMINATIONS

Si le poste de chef de matériel a trouvé preneur grâce à la bonne volonté de Fabio Marazzato, il n'en sera pas de même avec les postes de président et vice-président qui restent vacants. Les recherches infructueuses ont eu pour conséquence d'amener la nouvelle secrétaire correspondante à ne pouvoir accepter son mandat. Si bien que le comité, qui devrait être composé de 9 personnes, se retrouve avec 5 postes occupés.



Les trois membres démissionnaires entourant les nouveaux membres honoraires. Assis de gauche à droite: Catherine Vuilleumier, Arianne Zürcher, Juliette Lüthy. Debout de gauche à droite Raoul Voirol, Michel Germiquet, Maya Rossel et Ronald Ermatinger. (Photo vu)

coop Informations Coop:

Coop Hit «week-end»
le jeudi 31 mars et le samedi 2 avril 1988

Kiwi la pièce **45**
Ananas la pièce **2.50**
Avocat la pièce **1.20**
Gigot d'agneau frais le kg **14.90**

Coop Hit hebdo
du 30 mars au 5 avril 1988

Spécialités Coop-Quick
Palette le kg **21.50** au lieu de 24.50
Jambon roulé le kg **22.50** au lieu de 25.50

Midi Gastronomique
Choix de légumes avec chanterelles
2 boîtes de 425 g poids égoutté 260 g **4.60** au lieu de 6.-

Croissants pré-cuits
le sachet de 6 210 g (100 g: 1.-) **2.10** au lieu de 2.50

Boisson gazéifiée Coop aux pommes
jus de pomme dilué

bouteille d'un litre **0.90** au lieu de 1.15 (+ consigne)
harasse de 12 bouteilles **10.80** au lieu de 13.80 (+ consigne)

Champagne Alfred Rothschild & Cie
brut ou demi-sec
la bouteille de 7,5 dl **19.90** au lieu de 23.50

Mont sur Rolle 1986/1987 «Le Charmeur»
vin blanc du pays de Vaud, issu du cépage Chasselas, au bouquet fin et fruité
la bouteille de 7 dl **5.90** au lieu de 7.50

Salami Coop
Tipo Nostrano ou Tipo Milano 100 g **2.25**

Filet de truite saumonée, fumé
emballé sous vide, portion de 300-400 g 100 g **3.50**

Mascarpone Galbani
fromage frais italien, 80% de mg/es
le pot de 100 g **1.20** au lieu de 1.50

Lait entier UP
Lait drink UP
partiellement écrémé
2 x 1 litre -30 de moins
p.ex.: 2 x 1 litre de lait drink UP **3.20** au lieu de 3.50

PROMOTION PRODUITS SURGELÉS

Poulet Gold Star le kg 4.70 au lieu de 5.90	Ramequins de fromage Gold Star 2 x 4 ramequins 560 g 4.50 au lieu de 5.70
Epinards à la crème Gold Star toutes prêtes 600 g 1.95 au lieu de 2.50	Pommes Duchesse Gold Star 370 g 2.40 au lieu de 2.95
Croustilles de poissons Gold Star paquet de 16 400 g 3.40 au lieu de 4.20	Glace Vanille Gold Star bloc de 400 g 2.40 au lieu de 2.90

Prix choc

Serviettes en papier
triple épaisseur, 33 x 33 cm, divers coloris
2 paquets de 20 **2.50**

Coop Hit *weekend* Boucherie

Dans toutes nos boucheries jusqu'au samedi 2 avril

Gigot d'agneau frais 1er choix le kg **14.90** au lieu de 26.-
Cabri frais par 1/2 pièce 1er choix le kg **21.-**
dès jeudi:
Poulet frais suisse 1er choix le kg **5.90** au lieu de 6.80

Vous trouverez une boucherie Coop dans les magasins suivants:
à La Chaux-de-Fonds: COOP Super Centre Ville, Centres COOP Les Forges, Etoile, Bel-Air et dans nos centres COOP de:
Le Locle, Saignelégier, Tramelan, Reconvilier, Bévillard-Malleray, Saint-Imier, Sonceboz, La Neuveville, etc.

Nos bouchers Coop vous proposent non seulement des viandes fraîches de 1er choix, mais ils se font un point d'honneur de vous les présenter parfaitement parées: c'est tout à votre avantage!

Immobilier

A louer à Saint-Imier, dès le 1er avril 1988, rue Baptiste-Savoie 57, situation tranquille, très grand

appartement de 4 pièces

récemment rénové, avec boiserie, cuisine agencée, bains/W.-C., Fr. 900.- + charges Fr. 80.-. ☎ 061/99 50 40

A louer à Renan (BE), rue des Convers 207, joli et spacieux

appartement de 4 1/2 pièces

dans un endroit tranquille, 1er étage, balcon, cuisine agencée, Fr. 680.- + Fr. 80.- de charges, garage Fr. 90.-. ☎ 061/99 50 40.

St-Imier - Rue Paul-Charmillot 93 magnifiques appartements de 3 pièces

à louer, complètement rénovés, tapis tendus, cuisines avec lave-vaisselle. Loyer mensuel Fr. 510.- + charges. Libre tout de suite ou à convenir. Renseignements et visites: ☎ 032/92 95 67

Cherche à louer, au plus vite

locaux industriels

(petite mécanique) 100 à 250 m², si possible de plain-pied. Ecrire sous chiffres TZ 5055 au bureau de L'Impartial

A vendre aux Geneveys-sur-Coffrane

magnifique villa

2 niveaux, 2 chambres, douche, salle de bains, 1 séjour, véranda, verrière, vestibule, 2 halls, combles pouvant être aménagés, caves, local de chaufferie, lessiverie, garage et jardin de 594 m². Prix: Fr. 570 000.-

Offres écrites à Fides Rue Saint-Maurice 10 2001 Neuchâtel

A vendre à Saint-Imier

appartement de 2 1/2 pièces

50 m² + balcon Fr. 104 000.-

Financement assuré.

CONTACTEZ-NOUS

Bureau de vente: Malleray 032/92 28 82

HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois - Rue des Moulins 51 2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

ARCHITECTES GERANTS PROPRIETAIRES

Ne transformez pas de cuisines sans nous demander une offre; cela en vaut la peine et nous désirons vous le prouver!

bloc cuisine avec appareils dès Fr. 4150.-

Mobilier

Etoile

☎ 039/28 63 23
1, rue de l'Etoile 2300 La Chx-de-Fds



Travail soigné-Qualité-Service-Prix

Affaire Musey: l'enquête est close

Le juge a remis son rapport au Gouvernement

L'affaire de l'expulsion du demandeur d'asile Mathieu Musey, survenue le 11 janvier avec la complicité de la police jurassienne, va rebondir jeudi devant le Parlement jurassien, le juge d'instruction cantonal Pierre Seidler, chargé par le Gouvernement de mener une enquête administrative sur la manière dont s'est déroulée cette expulsion, a remis son rapport au Gouvernement.

Comme le président du Gouvernement François Lachat l'avait déclaré, il a été donné connaissance de ce rapport aux membres du bureau du Parlement. Siégeant en séance extraordinaire mardi après-midi, le bureau a décidé d'ajouter un point à l'ordre du jour de la séance de jeudi du Parlement jurassien. A cette occasion, le Gouvernement fera devant le Parlement une déclara-

tion résumant les conclusions du rapport du juge Seidler sur cette affaire.

La discussion sera ensuite ouverte et on peut donc s'attendre à voir les différents groupes politiques profiter de cette circonstance pour faire connaître leur point de vue sur cette affaire et les responsabilités des divers organes de l'Etat qui ont agi directement ou indirectement.

Relevons que la décision de donner connaissance du rapport aux seuls membres du bureau du Parlement et non aux autres députés, si elle peut paraître curieuse en ce sens qu'elle aboutit à créer une inégalité entre les députés, est tout à fait conforme au règlement du Parlement. Celui-ci prévoit en effet que le Parlement peut traiter toute question que lui soumet le Gouvernement.

Quant au contenu du rapport, le mutisme le plus absolu est observé par les membres du bureau, comme cela leur a été expressément demandé. Il faut donc attendre la séance du Parlement de jeudi pour en savoir plus. V. G.

L'information à l'ordre du jour

Le Parlement siégera jeudi

La séance de jeudi du Parlement jurassien s'ouvrira par l'heure des questions orales. Suivra la modification du règlement du Parlement prévoyant des modalités pour l'information sur le travail des commissions.

Celles-ci, par leur président, devraient donner un compte-rendu de leurs travaux, une fois la décision prise par la commission. Il n'est pas question d'étendre davantage l'information et notamment de permettre aux commissaires de diffuser librement des informations ou de répondre aux sollicitations des journalistes. Le projet constitue déjà une notable amélioration par rapport au mutisme actuel sur les travaux en cours ou terminés des commissions parlementaires.

Les députés voteront une série de subventions: en faveur du tennis couvert de Porrentruy, des homes à construire pour les personnes âgées à Vicques, Delémont, Saignelégier (foyer Saint-Vincent) et Porrentruy, ainsi que pour la transformation de l'école de Rossemaison.

Ils adopteront en seconde lecture la loi sur le marché du logement, ainsi que la loi sur la famille qui a subi, entre les deux lectures, quelques modifications ou adjonctions qui n'iront pas de soi. C'est ainsi que le parti socialiste, battu sur l'idée de confier la responsabilité du Conseil de la famille au bureau de la condition féminine présente une série de nouvelles propositions qui vont dans le sens de ce que le Parlement a refusé au

début du mois. La question promet donc d'être controversée.

Le Parlement devrait en revanche accorder sans notables oppositions une subvention au manège des Franches-Montagnes, ainsi que pour la construction d'une piscine et d'une salle de gymnastique à Porrentruy. On prévoit ici d'innover en adoptant un système de chauffage aux copeaux de bois (voir notre article sur ce sujet).

Les députés discuteront enfin de la création d'une école de soins infirmiers à Delémont, de l'éligibilité des étrangers dans les Conseils de ville et du rôle des ambulances appartenant à des sociétés privées, une telle société prévoyant de s'implanter prochainement à Delémont.

V. G.



Des déchiqueteuses de bois qui seront peut-être achetées ultérieurement.

Faire feu de tout bois

Une nouvelle société pour promouvoir le chauffage aux copeaux

A l'initiative de l'Association jurassienne d'économie forestière (AJEF) qui groupe les trois associations de district rassemblant elles les propriétaires de forêts (collectivités, bourgeoisies, particuliers), la création d'une société anonyme, Thermobois, au capital social d'un million de francs, ayant pour objectif de promouvoir le chauffage aux copeaux de bois est imminente. Et déjà les projets concrets surgissent.

Le canton du Jura dépend très fortement des produits pétroliers, c'est connu: 77% des énergies consommées dans le Jura proviennent du pétrole. On parviendra à réduire cette dépendance unilatérale, notamment en encourageant le chauffage aux copeaux de bois, mais aussi par l'amenée du gaz naturel, la remise en service d'usines hydro-électriques, etc.

Simultanément, les forêts jurassiennes courent sous le bois inexploité: on a recensé un potentiel de plus de 100.000 mètres cubes de copeaux de bois; de quoi économiser bon an mal an plus de 8000 tonnes de mazout, ce qui équivaut à 9,6 millions de litres, soit un coût global de 3 millions de francs au prix actuel du mazout.

Du même coup, retirer des forêts les poids pourrissants et, grâce aux déchiqueteuses - dans une première phase, on utiliserait ces machines en activité dans le canton de Soleure quitte à en faire l'achat ultérieurement - transformer ce bois perdu en copeaux assurerait une amélioration de l'état de santé des forêts jurassiennes. Déjà les propriétaires fores-

tiers sont prêts à souscrire une part notable du capital social de Thermobois, en fonction de leur production respective, l'Etat pouvant y aller aussi de sa contribution.

PAS UNE AFFAIRE FINANCIÈRE

Bien sûr, et toujours au prix actuel du mazout, l'affaire n'est pas juteuse sur le plan financier. Pire, le chauffage aux copeaux de bois coûtera environ le double du chauffage au mazout. Mais les avantages cités plus haut n'ont pas de prix. Et puis, on pense sérieusement que les prix du pétrole, et donc du mazout, sont appelés à monter ces prochaines années, sans parler de notre dépendance envers les pays producteurs, arabes pour la plus grande part.

Le bois disponible est donc une matière première indigène qu'il serait sot d'ignorer, même s'il ne faut pas attendre la création de nombreux emplois de cette manière. Sur le plan de la pollution, le chauffage au bois, et - ou aux copeaux de bois, ne pollue ni plus ni moins que le chauffage au mazout. Les travaux de façonnage du bois et de déchiquetage ne sont pas très polluants.

Rien d'étonnant donc si plusieurs projets concrets sont sur le point d'aboutir: chauffage aux copeaux de bois non seulement à l'École d'agriculture de Courtemelon, mais aussi dans les quatre homes pour personnes âgées projetés (voir notre article sur la séance du Parlement), à la place d'Armes de Bure, à la piscine et salle de gymnastique de Porrentruy. De la

sorte, quelque 20.000 mètres cubes de copeaux trouveraient preneurs.

C'est dire qu'il y a encore de la marge pour atteindre les 100.000 mètres cubes considérés comme potentiel minimal annuel. On peut donc s'attendre à voir l'état encourager le chauffage aux copeaux de bois dans d'autres projets de bâtiments publics, et il n'en manque pas, en regard notamment du Programme de construction de rattrapage des investissements (pec).

La mise au point technique du chauffage aux copeaux survient donc à un moment opportun et un large consensus politique semble l'accueillir favorablement, même si, une fois encore, ce n'est pas très engageant sur le plan financier.

Dans une première phase, on prévoit de construire, dans chaque district, une halle de stockage des copeaux de bois. C'est donc bien qu'on nourrit l'espoir que ce mode de chauffage se généralise dans tout le canton. Mieux, à Porrentruy, l'Etat étudie un projet de chauffage à distance de tous les bâtiments lui appartenant, dans le haut de la ville: lycée, institut pédagogique - où une centrale de chauffage serait installée, car la place à disposition le permet - piscine, salles de gymnastiques, centre médico-psychologique, école commerciale. De son côté, l'Hôpital de Porrentruy a poussé des études très avant et une décision définitive est imminente.

Un seul mot, mais un bon, pour résumer le tout. Il est de Gerald Kaech, responsable du service cantonal de l'énergie: «Faire feu de tout bois»... V. G.

Vacances tronquées pour les éducateurs

Convention dénoncée auprès de la Cour constitutionnelle

La Confédération romande du travail (CRT), mandataire du personnel des principales institutions sociales jurassiennes, s'insurge avec fermeté contre les conventions de droit public conclues entre le Gouvernement jurassien et 5 institutions, conventions qui courraient la convention collective en vigueur depuis 1985. Les bons offices de la Cour constitutionnelle du Jura ont été requis dans cette affaire et la plupart des éducateurs observeront aujourd'hui une pause de protestation d'une demi-heure.

C'est en 1985 - au moment de l'entrée en vigueur de la convention collective (CCT) que le fossé se creuse entre l'Association jurassienne des Maisons pour enfants et adultes (AJMEA) et la CRT qui défend les intérêts d'une majorité de travailleurs des institutions telles que le Centre orthopédique Plein Soleil, le Foyer jurassien d'éducation, l'Institut Saint-Germain ou le Service social des Franches-Montagnes. A l'entrée en

vigueur de la CCT le 1er juillet 1985, il était prévu que les négociations se poursuivent sur quelques points, notamment sur les salaires; mais les pourparlers entre partenaires se sont avérés stériles.

Dès lors, l'AJMEA - représentant les employeurs - décida unilatéralement de confier l'évaluation des fonctions à un groupe de travail - le GTO - issu de l'administration cantonale. Toutes les institutions citées relèvent du droit privé, bien qu'étant subventionnées par l'Etat. Après un travail de plusieurs années, duquel les partenaires sociaux ont été exclus selon la CRT, la commission de classification des fonctions (CCF) a rendu public son rapport, au mois de mars dernier.

Il ressort de ce rapport que de nouvelles normes de travail sont préconisées; elles prévoient de ramener les vacances du personnel éducatif de 7 à 4 semaines par année, ce qui correspond à une augmentation du temps de travail de 129 heures par an. Pour la CRT, il est intolérable de supprimer des acquis et de créer de nouvelles inégalités. D'autre part, l'implication de l'Etat dans l'élaboration de ces nouvelles conventions paraît inadmissible à la CRT et totalement anticonstitutionnelle.

MANIF DEVANT LE PARLEMENT

Selon la CRT, il y a dans le Jura une tendance à l'étatisation des institutions, par non-respect du statut privé de celles-ci et par l'implication de l'Etat qui essaye de retirer tout pouvoir des comités sur les salaires. Par conséquent en

date du 28 mars la CRT a envoyé un recours à la Cour constitutionnelle de la République et Canton du Jura lui demandant le contrôle des conventions de droit public signées entre le Gouvernement jurassien et les institutions à caractère social suivantes: - Centre orthopédique Plein Soleil, Foyer jurassien d'éducation, Institut Saint-Germain, Fondation les Castors, et Service social des Franches-Montagnes.

Aujourd'hui même, la plupart des éducateurs de ces institutions observeront une pause de protestation d'une demi-heure et jeudi les militants syndicalistes distribueront un tract aux parlementaires jurassiens réunis en séance. Dans ce tract, le syndicat des employés des institutions sociales jurassiennes explique aux députés le rôle, selon lui ambigu de l'Etat dans l'élaboration de ces nouvelles conventions et relève que les modalités d'application décidées unilatéralement par la CCF constituent un abus de pouvoir, celle-ci étant juge, partie et instance de recours.

GyBi

CELA VA SE PASSER

Action «Œufs de Pâques»

Le groupe sportif ASI des Franches-Montagnes vendra des œufs teints à la sortie des messes de la veillée pascale et du jour de Pâques. Il espère que chacun fera bon accueil aux vendeurs bénévoles. Les handicapés remercient d'avance toutes les personnes qui soutiendront leur action.

(comm)

Vous le savez?

dites-le nous...

039/211 135

Rédaction jurassienne: Gladys Bigler 032/97.49.13

FRANCHES-MONTAGNES

Le prix d'un coup de poing

Laborieuses négociations au Tribunal de Saignelégier

Comparaissant pour la deuxième fois devant le juge unique Charles Wilhelm, l'épouse et le fils de deux agriculteurs qui vivent en mauvaise entente depuis plusieurs années ont accepté une convention qui ne sera ratifiée que d'ici une vingtaine de jours.

Les faits remontent au 22 juin 1987: alors que le jeune H. N., rentre son bétail, Mme C. B. s'approche de lui et lui demande de ne plus détourner ses vaches, pratique qui était devenue courante. S'en suivit une vive discussion qui aboutit à un coup de poing qui brisa la mâchoire de Mme C.B.

Très durement touchée, C. B. a déposé plainte et demandait, lors de la première audience de décembre dernier, un dédommagement de près de 13.500 francs. L'audience fut alors renvoyée pour complément de preuves et le juge Wilhelm en profita pour recommander aux deux parties de trouver un terrain d'entente.

H. N. et O. B. se sont retrouvés hier devant le juge du district de Saignelégier sans avoir avancé d'un pouce dans leurs négociations. Entretemps, le jeune H. N. avait même déposé plainte contre le fils B. à la suite d'une rixe vécue dans la nuit de la Saint-Sylvestre. Me Corinne Casell, avocate de la plaignante, annonçait que la plainte de sa cliente était maintenue, tandis que Me Jacques Gigandet avocat du jeune H. N. proposait un dédommagement de 2500 francs pour solde de tous comptes et sans reconnaissance de responsabilité.

Après trois interruptions d'audience, les deux parties se sont avérées prêtes à signer la convention suivante: H. N. présente ses excuses à la plaignante et les deux parties s'engagent à adopter une attitude respectueuse l'une envers l'autre et à ne plus détourner le bétail. H. N. devra verser une indemnité de 3000 francs pour

tord moral à O. B., au plus tard jusqu'au 30 septembre 1988. H. N. supporte également les dépens de la plaignante et les frais judiciaires seront partagés entre les deux parties à raison de 180 francs chacune.

A ces conditions, O. B. retire sa plainte pour lésions corporelles et H. N. retire celle qu'il a lancée contre le fils B. O. B. se déclare en conséquence dédommée. Craignant que son assurance maladie ne se retourne contre elle - reconnaissant au travers de cette transaction un semblant de responsabilité de la patiente - O. B. a souhaité prendre des assurances auprès de sa caisse avant de signer définitivement cette convention. C'est donc dans 20 jours que cette laborieuse transaction deviendra effective, si Mme B. obtient toutes les garanties demandées. Au cas contraire, la plainte sera poursuivie.

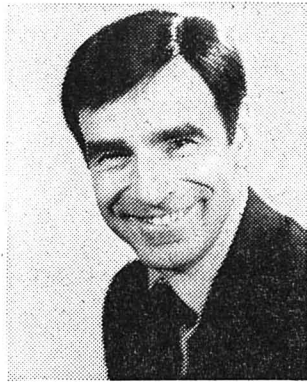
GyBi



Un nouveau printemps pour notre ville



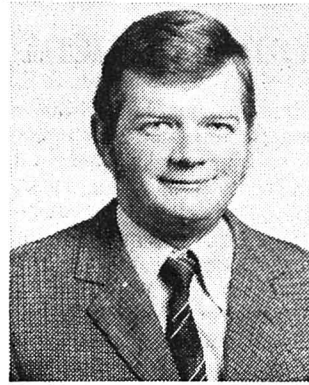
Marcel AMSTUTZ
46 ans, marié, 2 enfants,
chef du personnel,
fondé de pouvoir



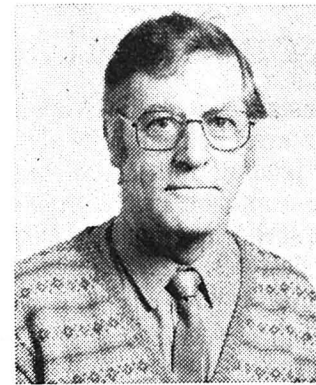
Pierre-Henri ARNOULD
48 ans, 1 enfant,
fondé de pouvoir, ingénieur
de vente, conseiller général



Vincent BAEHNI
24 ans, célibataire, étudiant
ing. ETS en électronique



Michel BARBEN
32 ans, marié, 1 enfant,
agriculteur, conseiller général



Germain BARTH
57 ans, marié, 3 enfants,
empl. comm., mandataire
commer., conseiller général



Jean-Louis BEURET
42 ans, marié, 2 enfants,
employé



Gérard BOSSHART
37 ans, marié, 3 enfants,
avocat-notaire,
conseiller général



Jean-Bernard BRITSCHGI
39 ans, marié, employé de
commerce, mandataire
commercial



Georges JEANBOURQUIN
46 ans, marié, 2 enfants,
conseiller communal,
député

Vice-président du
Conseil communal,
directeur des
Services industriels,
M. Jeanbourquin a
prouvé ses qualités
d'excellent
gestionnaire et
d'homme politique
avisé.

Il sera notre
candidat au Conseil
communal.



Charles CHAMMARTIN
51 ans, 2 enfants, licencié ès
sciences économiques, cadre
d'entreprise



Willy GERBER
38 ans, marié, 3 enfants,
président société agriculture,
conseiller général



Francine CHÂTELAIN
31 ans, célibataire,
économiste, cadre
d'entreprise, députée



Marlyse GEISER
40 ans, célibataire,
institutrice



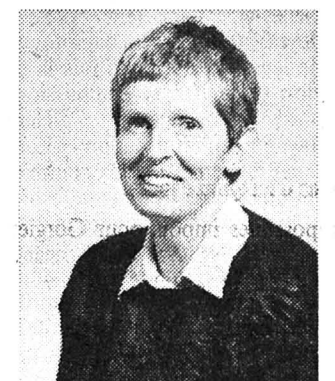
Denyse RAMSEYER
68 ans, mariée, 2 enfants,
nurse diplômée



Sylvie SCHAAD
41 ans, mariée, 2 enfants,
enseignante et ménagère



Raymonde SIMON-VERMOT
34 ans, mariée, 2 enfants,
secrétaire, conseillère
générale



Pierrette UMMEL
40 ans, mariée, 4 enfants,
paysanne



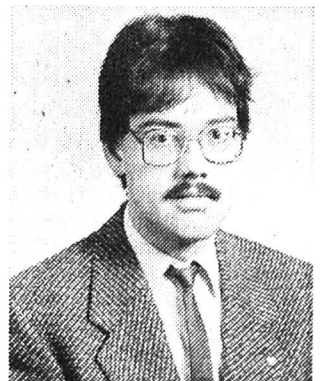
Pierre GOLAY
44 ans, marié, 3 enfants, lic.
ès sciences écon., sous-dir.,
conseiller général

Elections communales 7 - 8 mai 1988

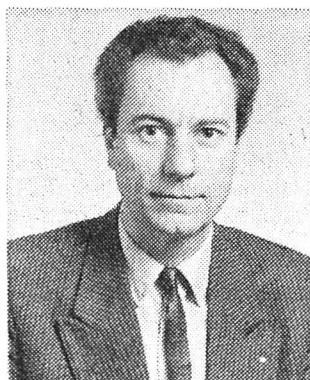
Les candidats que nous vous proposons:

des hommes et des femmes attachés à notre ville,
qui appliqueront les principes libéraux avec

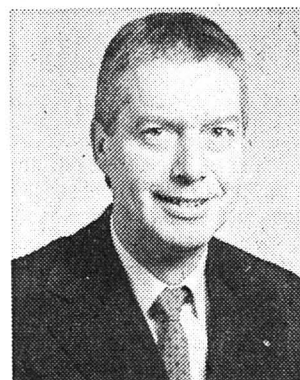
conscience et compétence



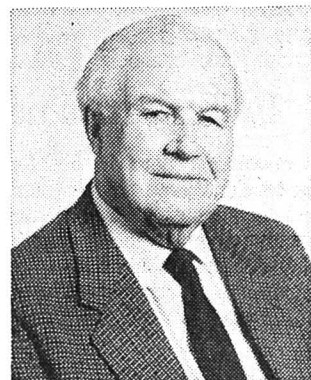
Patrick HALDIMANN
31 ans, marié, 2 enfants,
expert-comptable A. S. E.,
fiduciaire



Roger JOSEPH
41 ans, marié, 2 enfants,
Dr ès sciences politiques,
directeur



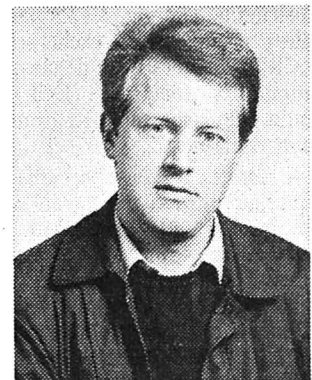
Jean-Denis MONNIER
45 ans, marié, 1 enfant,
agent commercial



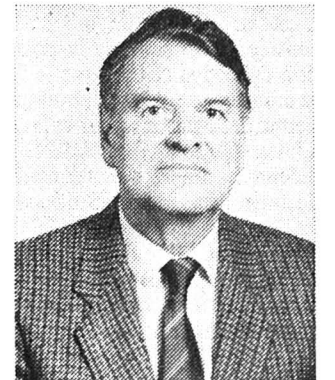
Charles-André PERRET
72 ans, marié, 3 enfants,
Dr ing. EPFZ,
conseiller général



Jean SEEWER
50 ans, marié, 2 enfants,
fonctionnaire cantonal



Victor STENGEL
31 ans, marié, 2 enfants,
gérant centrale laitière



Pierre ULRICH
64 ans, marié, ing. dipl.
EPFZ, chef d'entreprise,
conseiller général



PARTI LIBÉRAL - PPN



Président: J. Grédy

NEUCHÂTEL

Un (gros) crédit obligé

Au Conseil général de Corcelles

En avril 1987, plan de quartier et d'aménagement du «Cudeau-du-Haut» étaient acceptés. Mais ils seraient nuls si les aménagements nécessaires n'étaient pas réalisés au 30 juin prochain. Voilà pourquoi les conseillers généraux de Corcelles-Cormondrèche ne pouvaient guère échapper au crédit de 4.345.000 sollicité lundi soir.

Divers points à l'ordre du jour de la séance du Conseil général de Corcelles-Cormondrèche, lundi soir. D'abord, la vente du solde de l'article 3703, au Crêt-des-Racines. Une opération relativement compliquée qui comprend un échange de terrain, le déplacement de servitudes de passage et la vente préalable à l'état d'une parcelle pour l'emprise de la futur T 10. Les 1529 m² à vendre rapporteront 119.000 francs. L'échange permettra à la commune d'aménager un trottoir et d'élargir la route des Pins.

Une maison bernoise spécialisée rénovera la fontaine Nicole, profondément touchée par les ans. Une subvention cantonale de 7690 francs sera à déduire du montant total de 38.450 francs, crédit octroyé.

Un important rapport appuyait la proposition d'adaptation du

réglement d'aménagement communal du 2 juin 1980 à la loi sur l'aménagement du territoire, du 24 juin 1986. Diverses modifications interviennent, comme dans toutes les communes, qui devront passer par cette adéquation.

AVAL DU LÉGISLATIF

Difficile d'échapper au crédit suivant, de 4.345.000 francs, pour la construction de la route d'accès et de desserte, la place de rebroussement, le chemin piétonnier et l'équipement des services publics dans le nouveau quartier du Cudeau-du-Haut. En effet, lorsque le plan d'aménagement et de quartier, ainsi, que le règlement de quartier afférant étaient acceptés en avril 1987, il était précisé dans l'acte notarié signé entre la commune et les parties concernées serait nuls si les conditions nécessaires à la réalisation de ce lotissement n'étaient pas remplies au 30 juin 1988.

Une demande d'emprunt de 800.000 francs et une information sur la situation de la Société coopérative neuchâteloise de valorisation du bois complétaient l'ordre du jour de cette séance, où tous les points ont reçu l'aval du législatif. A. O.

Impossibles impôts

Au Conseil général de Gorgier

Séance houleuse dernièrement au Conseil général de Gorgier. Aucune solution n'a pu être trouvée quant aux impôts communaux. Mais la Commission financière va devoir faire de nouvelles propositions d'ici quinze jours.

Impossibles impôts pour Gorgier. Le Conseil général avait accepté un nouveau barème (le dernier datait de 1974) qui présentait le grand avantage de remplir les caisses communales. Sur le dos de certains gros revenus, défendus par les libéraux... Le référendum lancé par eux a abouti au rejet du nouveau barème par votation populaire. Seulement, au vu de la nouvelle législation cantonale, la commune est obligée de trouver une autre solution.

La séance extraordinaire de mardi soir n'a pas abouti. Les libéraux proposaient le splitting appliqué (transitoirement) à l'ancienne échelle.

Les socialistes s'y sont opposés: les bas revenus seraient pénalisés à outrance... Total, la Commission financière va se pencher sur le problème et elle devra faire de nouvelles propositions ce mois encore.

Une lettre envoyée par le Conseil d'Etat au conseiller communal chargé des finances n'avait pas été lue au législatif. Fâché, il en a réclamé le contenu mardi soir...

Un des multiples points de la «houle» de cette séance extraordinaire.

A. O.

CELA VA SE PASSER

Marche de Pâques à Cernier

A l'occasion de l'Aube de Pâques, la marche des chrétiens du Val-de-Ruz aura lieu dimanche 3 avril. Les départs sont fixés de la manière suivante: Gare des Hauts-Geneveys 3 h 50, Fontainemelon 4 h 10, Eglise de Boudevilliers et Engollon 3 h 30, église de Fontaines 4 h, collège de Dombreson 3 h 15, église de Saint-Martin 3 h 35, Croix d'Or Chézard 3 h 55.

Les groupes venant de toutes les localités se rassembleront ensuite à Cernier, à 4 h 30, pour se rendre à l'église du chef-lieu. A l'issue du culte, un petit-déjeuner sera servi aux participants à la Maison de paroisse. (Imp)

Cultes régionaux au Val-de-Travers

Tous les chrétiens réformés du Val-de-Travers sont invités à se retrouver pour deux moments importants en cette semaine sainte. Un culte en commun de Sainte-Cène sera célébré jeudi 31 mars, à 20 h, au temple de Couvet. Dimanche 3 avril, l'habituel culte de l'aube de Pâques aura lieu à 6 heures du matin à l'église de Môtiers. Au cours de cette célébration de la résurrection, six jeunes de la région recevront le baptême; orgue et trompette animeront musicalement ce moment de fête. (sp)

MÔTIERS

Dans la tradition

A minuit, samedi passé, le capitaine de la Noble corporation de l'abbaye de Môtiers a remis son sabre à son successeur. Une tradition qui doit dater de 1523...

Après un repas dans la salle des gouverneurs de l'Hôtel des Six-Communes, Jean-Pierre Barrelet, capitaine sortant, a donc passé ses pouvoirs à Jean-François Wyss. Mousseux du Prieuré et discours pour fêter l'événement.

Le nouveau capitaine défilera sabre au clair en juin dans les rues du village pendant le cortège de l'abbaye. Son successeur, Willy Bovet, nommé lieutenant l'autre soir, recevra le fameux sabre le dernier samedi du mois de mars de l'an prochain.

A minuit, bien sûr. Tradition oblige. (jic)



Jean-François Wyss. Un sabre historique pour le nouveau capitaine. (Impar-Charrère)

Intense émotion

Concert de qualité à Renan

C'est une musique d'un autre temps, loin des stress de notre époque, qu'un nombreux public a eu l'occasion d'écouter, samedi soir 26 mars, à l'église de Renan. J. E. Dähler et les Wiener Barocksolisten, invités par l'Amicale des mélomanes Arpège et le Conseil de paroisse de Renan, proposaient deux concertos pour piano et quintette à cordes, de Mozart et un quatuor à cordes de Haydn. Les auditeurs présents ont réservé un accueil enthousiaste aux pièces interprétées.

Les musiciens ont restitué les œuvres en respectant fidèlement l'esprit musical en vigueur à l'époque de Mozart. A cet effet, J. E. Dähler avait choisi de jouer un piano-forte de 1790 (A. Walter) aux sonorités douces et veloutées. Dans ce contexte, l'accompagnement des concertos de Mozart par un quintette à cordes (instruments d'époque également) prenait tout son sens. L'auditeur habitué à des

interprétations fougueuses et souvent (trop) sonores, devait s'adapter à des nuances originales plus douces pour apprécier toute la magie de la musique de chambre de Mozart.

Les auditeurs présents auront pu admirer avec quelle maîtrise J. E. Dähler a su exploiter les différentes sonorités de son piano-forte d'époque. Accompagné par un quintette à cordes de premier ordre, le soliste a laissé libre cours à son imagination dans ces deux concertos de Mozart. On a pu apprécier le dialogue entre le soliste et le quintette, la cantilène paisible et naïve du concerto KV 449, le début rigoureux de l'allégo du concerto KV 415 magnifiquement rendu par les cordes et l'intensité dramatique du bref adagio qui apparaît dans l'allegro final.

Le quatuor à cordes a donné une interprétation colorée au quatuor en fa mineur Op. 20 de Haydn. Les quatre solistes ont restitué cette musique avec panache. Leur sens du phrasé, la sûreté dans les interventions, leur technique sans faille, ont permis aux auditeurs de vivre des moments d'intense émotion. (P.R.K. et hh)

CELA VA SE PASSER

Musique classique à Saint-Imier

Dans le cadre de ses après-midi musicaux, Espace Noir propose, ce jeudi 31 mars dès 19 h 30, un concert donné par un trio formé de deux violons, Gordan et Gordana Nicolic, et d'un alto, Raphaël Reber. Au programme, le «Divertimento à tre» de Mozart, la «Pièce pour Gordan et Gordana», un duo pour violons composé par Michel Uhlmann, ainsi qu'un trio signé Gabrieli. (de)

BRAVO À...

Mathilde Jeanmonod-Laeng...

... qui fête aujourd'hui mercredi son nonantième anniversaire. La nouvelle nonagénaire vit actuellement au home «Mon Repos», à La Neuveville, après avoir passé de nombreuses années à Corgémont. (gl)

LA CHAUX-DE-FONDS

Quinze jours pour ivresse

Dernières audiences du Tribunal de police

Dans sa séance du 10 mars, le Tribunal de police a donné lecture de jugements relatifs à des affaires relevant de l'audience du 25 février.

Pour ivresse au volant et infraction LCR-OCR, C. M. écope de 15 jours de prison avec 200 fr d'amende et 280 fr de frais.

Une soustraction à la prise de sang et une infraction LCR vaut à J. G. une peine de 400 fr d'amende et 80 fr de frais.

Pour infraction LTM, F. B. est condamné à 3 jours d'arrêts avec sursis de 1 an et 50 fr de frais.

Huit affaires étaient inscrites au rôle de l'audience du 16 mars, présidée par M. Frédy Boand, assisté par la greffière Pascale Tièche. Un prévenu a été libéré, une plainte suspendue et une opposition retirée. Dans une cause, qui a fait l'objet d'un précédent compte rendu, le jugement sera rendu ultérieurement. Pour le reste, les condamnations suivantes ont été prononcées.

L'infraction LTM de RC est sanctionnée de 5 jours d'arrêts avec un sursis de 1 an et 50 fr de frais. Le sursis est subordonné à l'obligation de payer la taxe en souffrance jusqu'au 30 juin 1988.

Coupable d'infraction LTM également, mais faisant défaut pour la 2e fois, B. P. voit son jugement du 9 octobre 1987 devenir définitif et exécutoire.

Vol et dommages à la propriété coûtent à A. C. une amende de 500 fr et 115 fr de frais, peine radiée après 1 an.

Pour infraction LTM, J. G. se voit infliger 3 jours d'arrêts avec un sursis de 1 an et 50 fr de frais.

Durant la même audience, le tribunal a donné lecture du jugement infligé à B. G. pour infraction LCR, lésions corporelles par négligence, faux dans les titres et tentative d'escroquerie. La peine s'élève à 3 jours de prison avec sursis de 2 ans et 100 fr de frais.

Huit affaires étaient soumises à l'appréciation du juge Valentine Schaffter, assisté de la greffière Elyane Augsburg, lors de l'audience du 17 mars. Six jugements seront rendus à une date ultérieure. Deux prévenus ont été condamnés par défaut.

J. B. à 10 jours d'arrêts avec sursis de 1 an et 70 fr de frais pour infraction LTM et D. S. à une peine identique pour une même prévention. (Imp)

Drame de la jalousie

Dix ans de réclusion pour meurtre à Bienne

La Cour d'assises du Seeland, siégeant à Bienne, a condamné, mardi, un homme de 39 ans à une peine de dix ans de réclusion pour meurtre. Il avait abattu avec son pistolet d'ordonnance un ressortissant de Bâle-Campagne âgé de 30 ans. La victime était un ami de la femme du prévenu.

La cour a conclu au meurtre et a en outre retenu la mise en danger de la vie d'autrui, la femme du prévenu ayant été blessée à l'épaule par un coup de feu. Les lésions corporelles par négligence ont également été retenues. Le tribunal a

suivi les conclusions du ministère public. La défense avait plaidé six ans de réclusion. Les jurés ont tenu compte d'une responsabilité moyennement diminuée et du passé irréprochable du prévenu.

Le président de la cour a montré une certaine compréhension envers le comportement du prévenu.

Ce dernier avait été abandonné par sa femme et ses trois enfants quelques jours avant le drame et informé, par l'avocat de cette dernière, de son intention de divorcer.

(ats)

La promenade du bœuf de Pâques

Une tradition remise à l'honneur à Corgémont

Une ancienne tradition voulait qu'avant les Fêtes de Pâques, le bœuf destiné à faire les délicieuses culinaires des familles, soit promené dans les rues du village, afin que la population puisse se réjouir du bon rôt qui mijoterait dans les casseroles.

Perdue depuis 24 ans, cette belle coutume a été reprise cette année, par les deux bouchers de la localité - Jean-Robert Bürgi et Michel Jund.

Au cours de sa promenade, pour être assuré de son bon état de santé, le bovidé a eu droit à une

visite médicale auprès du Dr Guy de Watteville qui a certifié la bonne marche du cœur!

Après quoi, décoré de ses ornements floraux, il a été présenté à l'Hôtel de l'Etoile, où il est resté sagement et proprement debout, observant d'un œil nostalgique ses accompagnateurs qui savouraient la verre de vin blanc offert par le propriétaire Heinz Schweizer.

Afin d'éviter une note triste, nous tairons le troisième acte, tout en souhaitant de Joyeuses Pâques aux convives qui assisteront aux libations! (gl)

TRAMELAN

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. 2 Tim. 4,7.

L'Eternel est mon berger: je ne manquerai de rien. Il me fait reposer dans de verts pâturages, il me dirige près des eaux paisibles. Ps. 23, 1 + 2.

Ce matin le Seigneur a repris à Lui paisiblement dans sa 80e année ma chère épouse, notre bien-aimée maman, grand-maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante et cousine

Esther SCHLUP-GERBER

après une longue maladie supportée avec un grand courage.

TRAMELAN, le 28 mars 1988.
Rue des Prés 43.

La famille en deuil:

Ernest Schlup-Gerber, Tramelan:
Monique et Gérald Ummel-Schlup,
Olivier, Jean-Marc et Anne-Catherine, La Chaux-de-Fonds;
Rosmarie et Jonathan Schnegg-Schlup,
Monika, Michaël, Renate et Christoph, Villeret;
Ernest et Silvia Schlup-Mulethaler,
Christine et Marc-André, Riggisberg;
Catherine et Werner Zaugg-Schlup,
Patrick et Petra, Kirchberg;
Rosmarie Schlup-Paroz,
Pierre-Alain, Courrendlin.

L'enterrement aura lieu jeudi 31 mars à 13 heures à Tramelan.

Rendez-vous au Pavillon du cimetière où le corps repose.

Veuillez penser à la Mission SMEK, ccp 30-12330-3, Berne.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

L'Impartial

Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A.,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 211 135 - Téléfax 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 285 852.
Administration 039 - 281 419.
Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

Publicité locale

Bureau de L'Impartial:
La Chaux-de-Fonds 039/211 135
Le Locle 039/311 144

Suisse
Publicitas

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.

Rédacteurs RP:

Jean-Pierre Aubry, Régionale. - Gladys Bigler, Jura. - Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Monde. - Jean-Jacques Charrière, Val-de-Travers. - Michel Déruns, Sports. - Raymond Déruns, Agriculture, Magazine et TV. - Dominique Egger, Jura bernois. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Laurent Guyot, Sports. - Jacques Houriet, Economie. - Georges Kurth, Sports. - Robert Nussbaum, La Chaux-de-Fonds. - Anouk Ortleb, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Yves Pétignat, Suisse. - Catherine Roussy, Littoral. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya, Canton de Neuchâtel.

Collaborateurs:

Irène Brossard, Denise de Ceuninck.

Stagiaires:

Corinne Chuard, Pierre-Alain Favre, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz.

Les présences Les messages Les fleurs Les dons

Autant de témoignages qui nous ont aidés pendant ces jours de douloureuse séparation, lors du décès de notre chère maman, grand-mi, arrière-grand-maman et parente

MADAME VIOLETTE PERRET-VIALLE

Merci de votre amitié.
Merci de nous avoir réconfortés.

MADAME HÉLÈNE GUYOT-PERRET
SES ENFANTS ET PETITS-ENFANTS
MADAME ET MONSIEUR HANS BRAMMEIER-PERRET
ET LEURS ENFANTS
MONSIEUR CHRISTIAN CARCANI
ET FAMILLE.

printemps

PÂQUES

au bar tea-room



Spécialités
« maison »

GÂTEAU DE PÂQUES
2.50 et 5.50

DEMI-ŒUF

kirsch, moka, praliné

11.-

LAPIN DE PÂQUES

12.-

COLOMBE DE PÂQUES

5.90



Société de Banque Suisse
Schweizerischer Bankverein
Società di Banca Svizzera

Dividende 1987

L'Assemblée générale des actionnaires du 29 mars 1988 a fixé le dividende pour l'exercice 1987 sur les actions nominatives et au porteur ainsi que les bons de participation de fr. 100 nominal à

fr. 13.-

Aux bourses suisses, les actions et les bons de participation seront traitées ex dividende à partir du 31 mars 1988.

A partir du 31 mars 1988, le dividende sera payé comme suit:

brut	fr. 13.-
moins 35 % d'impôt anticipé	fr. 4.55
net	fr. 8.45

Actions au porteur et bons de participation

Les coupons no 51 des actions au porteur et bons de participation seront payables sans frais à partir du 31 mars 1988 à tous les guichets de nos succursales en Suisse.

Actions nominatives

Les mandats de dividende seront envoyés par poste et pourront être encaissés à tous les guichets de nos succursales en Suisse.

Pour les détenteurs d'actions nominatives qui nous ont indiqué une banque comme destinataire du dividende, celui-ci lui sera versé directement en leur faveur.



J. Held
La Chaux-de-Fonds
Av. L.-Robert 51
(sous les arcades)
☎ 039/23 39 55

Exceptionnellement
ouvert
jeudi 31 mars, et
fermé
samedi 2 avril.



INTERVALLE GENEVE SA
10, rue de Hesse
DETTES ASSISTANCE
022/28 49 40

En toute saison,
L'Impartial
votre source d'informations

DEMAIN
10 %
dans les
DROGUERIES
(articles réglementés et nets exceptés)

L'ÉCHOPPE

Jardinière 41 - ☎ 039/23 75 00

Horlogerie, bijouterie, cadeaux, antiquités, atelier de restaurations d'horlogerie.

Un service personnalisé

D. et P. Rochat
Jardinière 41
☎ 039/23 75 00

PRÊTS PERSONNELS

jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 heures.
Discrétion absolue.

☎ 039/23 01 77 de 7 heures à 21 h 30 y compris le samedi matin.

Bouquinerie Au Dénicheur
BANDES DESSINÉES
SCIENCE FICTION - POLICIER - ROMANS - ETC.
Achat - Vente - Echange
Magasin: Parc 84. Dépôt: Collège 27

divers

Communes de La Ferrière, Renan, Sonvilier, Saint-Imier

Syndicat d'amélioration de chemins FERESOSI

Assemblée générale ordinaire du 27 avril 1988

Le comité du Syndicat de chemins FERESOSI convoque les membres du syndicat à une assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mercredi 27 avril 1988 à 14 heures à la salle de gymnastique de Renan.

Ordre du jour:

1. Ouverture de l'assemblée par le président.
2. Lecture du procès-verbal.
3. Discuter et accepter les comptes.
4. Discuter et décider le remboursement des contributions de base.
5. Elections:
 - 5.1 du comité
 - 5.2 du président
 - 5.3 des vérificateurs
 - 5.4 de la commission d'estimation
 - 5.5 de l'auteur du projet.
6. Orientation sur les travaux futurs.
7. Divers.

2615 Sonvilier, le 30 mars 1988.

Le comité

IMPAR SERVICE

Service du feu ☎ 118

Police secours ☎ 117

La Chaux-de-Fonds

Restaurant «Le Britchon»: 20 h, Moulins oubliés du Jura neuchâtelois, conf. avec dias. Aula du Gymnase: 20 h 30, Les sorcières de Salem, théâtre.

Place du Gaz: attractions foraines.

Pharmacie d'office: Centrale, L.-Robert 57, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. Urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. Hôpital: ☎ 21 11 91.

Bulletin d'enneigement du Jura neuchâtelois: ☎ 039/28 75 75.

Cinémas

Corso: 21 h, Au revoir les enfants; 19 h, Happy end.
Eden: 14 h 30, 21 h, Les aventures de Chatran; 18 h 45, Le grand chemin.
Plaza: 16 h 30, 18 h 45, 21 h, Frantic.
Scala: 18 h 30, 21 h, Wall Street; 14 h 30, 16 h 30, Le livre de la jungle.

Le Locle

Cinéma Casino: relâche.

Pharmacie d'office: de la Poste, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. Permanence dentaire: ☎ 31 10 17.

Neuchâtel

Salle du Pommier: 15 h, spectacle pour enfants, danse de l'Inde.

Plateau libre: 22 h, Dubs.

Pharmacie d'office: Montandon, rue des Epancheurs, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

Cinémas

Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, L'insoutenable légèreté de l'être (v.o.); 15 h, Bigfoot et les Hendersen; 17 h 30, 20 h 30, Les possédés; 15 h, 17 h 45, 20 h 45, Moonstruck.
Arcades: 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30, Le cri de la liberté.
Bio: 15 h, 21 h, La vie est un long fleuve tranquille; 18 h 45, Yeelen, la lumière.
Palace: 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, Le livre de la jungle; 20 h 30, Broadcast news.
Rex: 14 h 30, 17 h 45, 20 h 45, L'empire du soleil.
Studio: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Frantic.

Val-de-Ruz

Fontainemelon, salle de spectacles: 20 h 15, Michel Bühler, «Le retour du Major Davel».
Service de garde pharmacies et médecins: en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: relâche.

Hôpital de Fleurier, ☎ 61 10 81. Hôpital de Couvét, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

Jura bernois

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de service: Voirol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.
Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42 à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.

Tramelan, cinéma Cosmos: relâche.

Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.

Bévilard, cinéma Palace: relâche.

Canton du Jura

Le Noirmont, cinéma: relâche.

Les Breuleux, cinéma Lux: relâche.

Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.

En toute saison, **L'Impartial**
votre source d'informations

Suisse romande

- 10.35 Demandez le programme!
10.45 Petites annonces
10.50 Profil de... Robert Hossein
12.00 Petites annonces
12.05 Les jours heureux (série)



- A 20 h 25 La flûte enchantée
Opéra en deux actes de Wolfgang Amadeus Mozart.
21.15 «éCHO»
21.55 TJ-nuit
22.15 Récital Charles Trenet

France 1

- 6.45 Bonjour la France!
8.10 Météo
8.25 Le magazine de l'objet
8.55 Dorothée matin
11.30 On ne vit qu'une fois (feuilleton)



A 14 h 30 Club Dorothée
Animé par Dorothée, Ariane, Corbier, Patrick et Jacky.

- 18.05 Agence tous risques (série)
18.55 Météo
19.00 Santa Barbara (feuilleton)
19.30 La roue de la fortune
19.50 Tirage du tac-o-tac

a2 France 2

- 6.45 Télématin
8.30 Amourusement vôtre (feuilleton)
9.00 Récré A2 matin
11.25 Danse avec moi (série)
11.55 Météo - Flash info



A 20 h 35 Opération Cosinus
Téléfilm de Sheldon Larry, avec Hal Holbrook, David McCallum, Ray Sharkery, etc.

- 22.15 Profession comique
Darry Cowl.
22.20 Journal

France 3

- 8.30 Amuse 3
11.30 Modes d'emploi 3
12.00 En direct des régions
13.00 Astromatch
13.30 La vie à plein temps



A 20 h 30 Le neveu de Rameau
Pièce de René Lucot (1968), avec Pierre Fresnay et Julien Bertheau.

- 21.55 Soir 3
22.15 Océanique
23.10 Musiques, musique
23.20 Sport - Loisirs

Suisse alémanique

- 16.10 Elfi Casty - Karussell
16.55 Ce que l'on sait et pourtant ne connaît pas
17.50 Les aventures de Lassie

ARD Allemagne 1

- 15.30 Enfants du monde
16.15 Moskito - nichts sticht besser
17.00 Pickwick-Club

Allemande 2

- 12.00 Tour d'horizon
12.10 Contraste
13.00 Téléjournal
14.40 Vidéotexte

Allemande 3

- 17.30 Telekolleg
18.00 Rue Sésame
18.30 Sinji Galeb, die blaue Möwe

Suisse italienne

- 15.45 Victor
16.05 Rivediamoli insieme
17.30 Per i ragazzi
18.45 Telegiornale

RAI Italie 1

- 12.05 Pronto... è la RAI?
13.30 Telegiornale
14.15 Il mondo di Quark
15.00 Scuola aperta

SKY Sky Channel

- 9.05 Canada calling
9.35 New music
10.35 Love in the morning
12.35 GD TV

RTN-2001

- Radio neuchâteloise
Littoral FM 90.4 - Val-de-Ruz FM 97.6 - Vidéo 2000 103.2 - Basse-Areuse 91.7 - Coditel 100.6 - Montagnes neuchâteloises 97.5.

Avec humour et tendresse

Plumcake et Laure, le duo choc va encore frapper! Mais attention, avec humour et tendresse. (Radio-récré de 15 h 30 à 17 h.)

La Première

- 9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5.
12.30 Midi première. 13.00 Interactif. 14.30 Melody en studio.

Espace 2

- 9.05 Quadrillage. 10.00 Les mémoires de la musique. 11.30 Entrée public: le livre de Madeleine.

Suisse alémanique

- 9.00 Palette. 11.30 Le club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Journal de midi. 13.15 Revue de presse.

France musique

- 7.07 Demain la veille. 9.08 Le matin des musiciens. 11.15 Cours d'interprétation. 12.07 Jazz d'aujourd'hui.

Fréquence Jura

- 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.10 D'une heure à l'autre.

Radio Jura bernois

- 9.00 Musique aux 4 vents. 10.00 Les histoires de M. William. 10.30 Mercredi magazine. 12.15 Le coup de fil du Journal du Jura.

A PROPOS

C'est sous ce titre que TF1 étudie, à des intervalles que je n'ai pas encore pu trouver, des phénomènes contemporains.

agressions les plus violentes. Si de malheureux paraplégiques ont conservé toute leur lucidité intellectuelle, on a aussi vu des hommes, naguère athlétiques, réduits à l'état de spectateurs muets d'un sport qui était toute leur vie.

matériels, des qualifications à arracher, des rivalités de prestige. Egalement d'entraîneurs médiocres, de spectateurs non qualifiés, de parents excessivement portés à voir leur progéniture triompher à tout prix.

Dans le style bien connu de Temps présent, le maître des dialogues passe de l'un à l'autre. Mais le Français ne craint pas de «couper» les trop bavards, ce qui devrait être aussi pratiqué à Table ouverte.

TF1: médiations

A VOIR

«La flûte enchantée», un opéra de Mozart

Calgary - Salzbourg, des J.O. à Mozart, la chaîne de l'événement (cette fois: DRS) se met au service du grand opéra (retransmission simultanée en stéréo sur Espace 2).

anglais qui, entre l'English Chamber Orchestra et Covent Garden, dirige très volontiers au Grand Théâtre («Les noces de Figaro», «Falstaff», «La forêt», etc.).

En avant la musique

Enfin Mitterrand vint. Il était temps, mais lui n'était pas pressé. Ses adversaires s'énermaient. Il avait intérêt à les laisser mijoter. «Je les grignote». Il s'en amusait, l'espiègle! Sans l'obligation de se déclarer candidat un mois avant le premier tour, qui sait si Mitterrand ne les aurait pas lanternés davantage!

Il est donc là, solide, solennel, solutréen et toujours socialiste. Du coup prend fin, au bénéfice du combat à la loyale, cette drôle de guerre où l'on aura vu Barre et Chirac tirer sur une cible invisible, sans pouvoir se rattraper, vu leur pacte de non agression, en se faisant la main l'un sur l'autre.

Si l'on ajoute que, sans idéologie, sans alternative sociale, réduites au look, à l'éloge du bilan et au rasage gratis, les munitions étaient maigres, on comprend pourquoi la campagne était pauvre. On peut craindre qu'elle ne le soit jusqu'au bout.

Mais aussi, voyez comme on est ingrat avec les candidats d'une élection à l'autre! Enfouissent-ils les grands thèmes, on leur reproche d'être loin du peuple; font-ils effort pour être concrets et simples, les voilà accusés de manquer de hauteur et de raser les pâquerettes.

En 1986, la droite a repris le pouvoir sur le dos du libéralisme, elle risque de le perdre faute d'avoir su donner au mot autre contenu que la privatisation. En 1981, les socialistes voulaient rompre avec le capitalisme et changer la vie, la vie les a changés et le capital rompus. Revenus de tout, c'est comme si, pour avancer, les prétendants n'avaient plus rien dans leur poche. La seule perspective sûre, c'est l'Europe sans frontière de 1992, mais pour que la France soit la première de cette Europe-là, comme le veut Chirac, c'est aussi le pari le plus risqué.

Un ancien dessin de Peynet me vient à l'esprit. Sous des arbres à l'écorce gravée de serments du genre «Paulette l'élue de mon cœur», une jeune fille demandait à un jeune homme: «Est-ce là, la campagne électorale?»

L'aspect invertébré de la campagne présidentielle 1988 autorise toutes les approches. Les confrères ne s'en privent pas. Pourquoi pas la sentimentale? «L'Événement du jeudi» sonde même carrément les reins des prétendants. D'où il ressort qu'en amour Chirac se montre aussi pressé qu'ailleurs et que Le Pen est un obsédé sexuel.

Jacques Julliard du «Nouvel Observateur» décrit, plus élégam-

ment, la campagne en musique. Barre chante à capella, sans accompagnement instrumental, sorte de trappiste grégorien allant son rythme sans se soucier de personne. Chirac, au contraire, c'est le grand orchestre symphonique avec prédominance des cuivres et des cymbales. Mitterrand, c'est le play-back, image longtemps sans son, tout aux fontaines de Château-Chinon, mais désormais rattrapé par la sono de son passé qui, une fois celui-ci bien tempéré, va lui servir d'avenir.

UN ESPRIT ORNÉ

Chacun des candidats se veut à l'écoute des Français, leurs maux, leurs besoins, leurs désirs, mais tous le sont d'abord à eux-mêmes. Cela les rend sourds à bien des bruits, y compris ceux qui sont enfouis dans leurs placards et que l'adversaire voudrait réveiller.

Chirac reconnaît loyalement qu'il n'entend pas siffler les flèches que Barre lui décoche. Barre pour l'inflation qui s'envolait à des 14% sous son gouvernement est franchement amnésique, et Mitterrand ne vaut pas mieux qui prétendait en 1981 terrasser le chômage, comme Pasqua le terrorisme cinq ans plus tard. Quant à Le Pen, éditeur de chants nazis, il n'entend plus que «les soubpirs de la sainte» (Jeanne d'Arc), mais non «les cris de la fée» (électricité).

Avec Le Pen, il faut sortir ses classiques, car il a les siens, et n'en laisse rien ignorer. Et ça c'est une autre musique. Il faut lui rendre justice: sa culture est certaine, son esprit orné et son français propre. Cela lui permet de relever l'image du Front National, à le faire briller à Neuilly, quitte à le laisser crotter à Plaisance.

Répartition des pupitres: à ses lieutenants le gras, à lui le fin. Spécimen du gras, le député lepéniste Martinez s'en prenant à Mitterrand à Montpellier: «Voulez-vous laisser notre nation à un vieillard cacochime, bientôt inurésique, coiffé d'un impossible chapeau, emmitoufflé dans un grotesque manteau, protégé par son Prou-teau, filmé par son Hanin, une France où l'on ne pourrait plus sortir sans tomber sur le frère de Jack Lang ou Thierry Paulin (l'assassin des vieilles dames)?»

Le chef, lui, dans ses meilleurs soirs, émaille son discours de citations latines, et au besoin les parodies pour les actualiser. Ainsi, de manière à fourrer dans le même sac ceux qui veulent une France bigarrée, comme le député RPR Hanoun, rapporteur de la commission sur les immigrés, et ceux qui, comme le Pied-noir Roger Hanin,

beauf du président, la colorent déjà de leur personne, Le Pen déclare, jubilant: «Haninus Hanounum fricat». (L'un frotte l'autre).

Mais voyez aussi comme en France la culture fait l'indulgence! Le cher Etienneble que tout situe aux antipodes de Jean-Marie Le Pen, confiait à Bernard Pivot dans un récent «Apostrophe»: «J'ai horreur de ce type, mais je lui pardonne parce qu'il utilise l'imparfait du subjonctif!»

GISCARD ET LA SUISSE

Valéry Giscard d'Estaing m'a donné trois quarts d'heure de son temps. Le mien ne fut pas perdu. J'ai beaucoup appris. Les Grands sont gens pressés, l'agenda rempli. Leur demandez-vous cinq minutes, il vous en accordent une, le mois prochain. «Et voyez cela avec mon chef de cabinet!» Mais soudain les voici disponibles, affables, à votre main. «Combien de temps me donnez-vous?» Ce sont eux maintenant les solliciteurs. Pour un peu ils vous demanderaient des nouvelles de vos enfants, de votre chat. Que leur est-il arrivé? Ils ont écrit un livre. Dès lors, tout ce qui lui fait écho devient précieux.

De notre correspondant à Paris Louis-Albert ZBINDEN

— Comment va la Suisse?

— Bien merci.

Venant d'un homme politique qui ne s'est guère soulié de la Suisse durant son septennat, la question a son prix. Dans le livre de Giscard «Le Pouvoir et la vie», la Suisse est évoquée deux fois. Il la frôle à Constance sous l'uni-forme en 1944, puis la survole en hélicoptère en allant voir le Chah d'Iran à Saint-Moritz en 1977. Ce survol demeure célèbre par le télégramme d'amitié qu'il adresse au président de la Confédération Nello Celio. Manque de pot, Celio n'est plus président.

— Les journalistes suisses en ont fait des gorges chaudes, dis-je à Giscard.

— Je sais, mais aussi, vous changez de président plus souvent que nous autres Français!

C'est bien vrai ça! Et pour faire oublier l'incident, l'ancien président de la République me dit avec chaleur qu'il souhaite voir la Suisse rejoindre l'Europe de la CEE.

L'Europe, c'est le nouveau destin de Giscard. Il rêve d'en renforcer l'intégration politique et d'en devenir le premier président. Il en cause avec son ami Helmut Schmidt, avec Mitterrand aussi, proche de ses vues. Giscard souhaite la victoire de Mitterrand à l'élec-



Trente ans après son lancement, le Nouveau Franc demeure nouveau, comme un Beaujolais qui refuserait de vieillir (photo Gerber)

tion présidentielle française, il le cache mais c'est le secret de Polichinelle.

Etrange homme, quand même, ce compatriote de l'Auvergnat La Fayette, comme lui mal aimé après avoir beaucoup séduit, engoncé hier dans son grand nom, ses grands airs, ses grandes chasses, et aujourd'hui détendu, simple, près du peuple, avouant ses faiblesses — les jambes d'Alice — ses peurs — descendre du half-track à la Bastille le matin de son premier 14 juillet.

J'ose lui dire: «Avec cet air-là, Monsieur, en 1981 Mitterrand ne vous aurait pas battu».

— Peut-être, répond-t-il.

LE PETIT BADA

A propos de chapeau, nous avons revu à Paris, l'autre jour, celui de Monsieur Antoine Pinay, surnommé «le petit bada». C'est un feutre mou à l'aile plate, mais qui ne coiffe pas vraiment son homme. Il a plutôt l'air posé dessus et de vouloir le quitter à la première brise. Cela fait Médrano et pas du tout Ministère. Jamais coiffure plus farce n'a coiffé personnage plus digne.

M. Pinay, 97 ans aux prunes, symbole de la confiance monétaire, a retrouvé rue de Rivoli le Ministère de l'économie et des finances, dont il fut le locataire il y a une trentaine d'années. Il s'agissait de marquer la naissance, en

1958, du Nouveau Franc, aussi appelé le Franc Pinay. M. Balladur, locataire actuel, lui avait organisé une cérémonie.

Pour un événement qui à l'époque ne devait être qu'un jeu d'écriture, il aura fallu son anniversaire pour que la presse s'émeuve de la résistance du peuple à son égard. En effet, trente ans après son lancement le Nouveau Franc demeure nouveau, comme un Beaujolais qui refuserait de vieillir. La majorité des Français parle toujours en anciens francs (qu'ils appelleront maintenant centimes) au-dessus de 10 000 nouveaux.

Ainsi, vous entendez un Français vous dire dans une seule et même phrase: «J'ai vendu ma moto 8 900 francs et je me suis payé une auto deux millions cinq».

Imaginez quelle serait la réaction des Français à un gouvernement assez pervers pour leur imposer deux échelles de mesure monétaire! Ils ont pris la Bastille pour moins que ça! Mais tel qui bronche à la chiquenaude se donne librement l'étrivière. Ils ont consenti d'eux-mêmes à quelque chose que personne n'aurait osé leur imposer. «C'est pas possible, me disait un Américain qui essayait de comprendre les Français, ils sont maso!»

SILENCE, ON ROULE

Ils sont en tout cas imprévisibles, et d'abord à eux-mêmes. En 1956,

peu avant le Nouveau Franc, le bruit courut Paris que le nouveau préfet de Police, André Dubois, allait y interdire le klaxon. Sur les deux rives ce fut la franche rigolade. Ah, elle est bien bonne! On s'en tapait le ventre au zinc des bistrotts, les chansonniers de Montmartre en faisaient des couplets, ce pauvre Dubois allait se couvrir de ridicule, il fallait le plaindre, on voyait bien qu'il arrivait du Maroc, il ne connaissait pas les Parisiens!

Le décret fut pris et annoncé. Résultat: du jour au lendemain, plus un seul klaxon dans Paris. Le silence. Les Parisiens n'en revenaient pas, ils n'en sont pas encore revenus.

Mais pour le Nouveau Franc, alors là, niet! Trente ans n'ont pas réussi à l'acclimater. Pourquoi? Mystère. Mais les médias y sont pour beaucoup, surtout les gens qui y font la pub et y mènent des jeux. Une question à 10 000 francs fait plus d'effet que la même à 100 francs. Les anciens francs avaient fait des milliardaires, on n'allait pas les déclasser!

Dans les années septante, voyant se perpétuer la résistance, les observateurs se demandèrent si une génération ne devrait pas passer avant que le franc Pinay n'entre dans les mœurs.

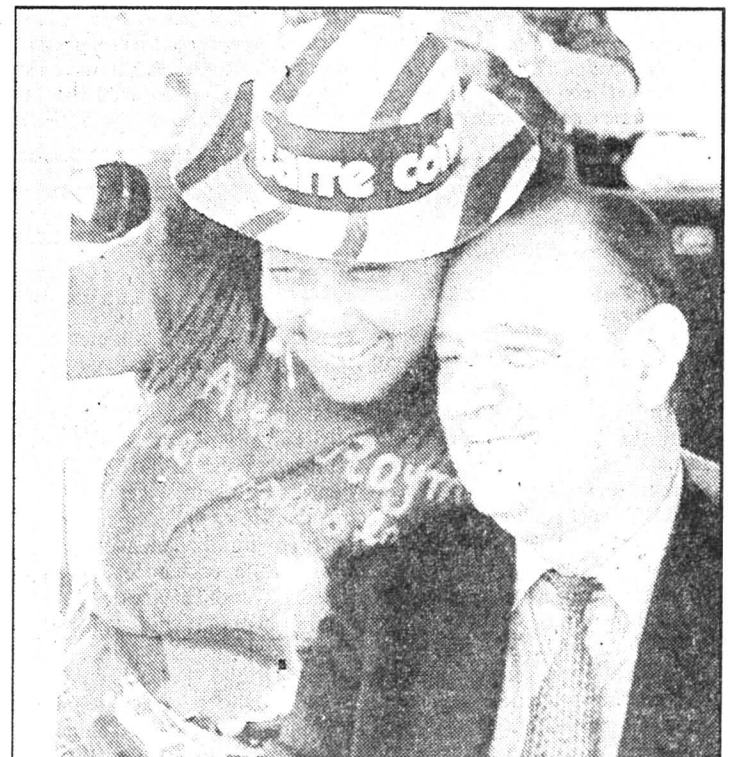
On est à la deuxième. L.-A. Z.



François Mitterrand, il est donc là, solide, solennel et toujours socialiste



Jacques Chirac, un homme pressé, aussi bien en amour qu'ailleurs



Raymond Barre, voudrait bien être seul maître à bord (bélinois AP)